

Structures et évolution de l'organisation du territoire dans le canton du Jura

Projet d'étude préliminaire en vue de la révision du Plan
Directeur Cantonal

ANTONIO CUNHA
JEAN-FRANÇOIS BOTH
PATRICK RERAT
EVA TORTELLI

Institut de géographie
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Neuchâtel

Mars 2000

Table des matières:

1. INTRODUCTION.....	7
2. ORGANISATION DU TERRITOIRE, SYSTEME DES PLACES CENTRALES: DEFINITIONS ET METHODE.....	9
2.1 Définitions et principes de base.....	9
2.2 Hiérarchie des places centrales et microrégions: les niveaux d'analyse.....	11
2.2.1 <i>La définition des agglomérations: Delémont et Porrentruy.....</i>	<i>11</i>
2.2.2 <i>La définition des niveau hiérarchiques: cinq niveaux.....</i>	<i>13</i>
2.2.3 <i>La définition des microrégions.....</i>	<i>15</i>
2.3 Analyse de l'organisation du territoire: dimensions et indicateurs territoriaux.....	19
3. L'ORGANISATION DU TERRITOIRE JURASSIEN: TRAME DES PLACES CENTRALES ET DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	21
3.1 La trame des places centrales: structure.....	21
3.2 L'évolution démographique: la dynamique de l'axe interjurassien.....	28
3.3 Eléments de synthèse: structures démographiques régionales, aires d'influence et dynamiques.....	37
4. STRUCTURES ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI: LES SPECIALISATIONS TERRITORIALES.....	39
4.1 Centres d'emploi et spécialisations sectorielles.....	39
4.2 Evolution de l'emploi: désindustrialisation et renforcement de la capitale cantonale.....	64
4.2.1 <i>Evolution de l'emploi industriel et tertiaire.....</i>	<i>65</i>
4.2.2 <i>Evolution des activités tertiaires.....</i>	<i>69</i>
4.3 Eléments de synthèse: bipolarisation de l'emploi et dynamiques différentielles.....	72
5. NIVEAUX DE FORMATION ET DISPARITES TERRITORIALES.....	79
5.1 Les niveaux de formation et le système des places centrales: un gradient centre/périphérie.....	79
5.2 La hiérarchisation du territoire par les qualifications: résultats par niveau de formation.....	81
5.2.1 <i>Scolarité obligatoire ou aucune formation.....</i>	<i>81</i>
5.2.2 <i>Formation professionnelle.....</i>	<i>82</i>
5.2.3 <i>Maturité, école professionnelle supérieure, formation universitaire ou haute école.....</i>	<i>87</i>
5.3 Eléments de synthèse: niveaux de formation et disparités territoriales.....	88
6. STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS, REVENUS ET CENTRALITE.....	95
6.1 Les statuts socioprofessionnels: des indicateurs discriminants.....	95
6.1.1 <i>Professions libérales, dirigeants, professions intellectuelles et d'encadrement: un indicateur discriminant.....</i>	<i>97</i>
6.1.2 <i>Autres indépendants: un indice de ruralité.....</i>	<i>98</i>
6.1.3 <i>Non-manuels qualifiés et ouvriers et travailleurs non-qualifiés.....</i>	<i>104</i>
6.2 La distribution des revenus: à centre plus grand, concentration de hauts revenus plus élevée.....	109
6.2.1 <i>Faibles revenus: des régions défavorisées.....</i>	<i>110</i>
6.2.2 <i>Hauts revenus: trois zones privilégiées.....</i>	<i>115</i>
6.3 Eléments de synthèse: structures sociales, centralités et distribution spatiale des revenus.....	116
7. SYNTHESE ET CONCLUSIONS GENERALES.....	127

Table des cartes:

<i>Carte 2.1:</i>	<i>Microrégions.....</i>	<i>17</i>
<i>Cartes 3.1 et 3.2:</i>	<i>Population résidante et niveaux hiérarchiques, 1999 ..</i>	<i>23</i>
<i>Cartes 3.3 et 3.4:</i>	<i>Densité de population, 1999.....</i>	<i>25</i>
<i>Cartes 3.5 et 3.6:</i>	<i>Population résidante, 1970-1999.....</i>	<i>31</i>
<i>Cartes 3.7, 3.8 et 3.9:</i>	<i>Microrégions: population, 1999.....</i>	<i>33</i>
<i>Cartes 3.10 et 3.11:</i>	<i>Pendulaires vers Delémont et Porrentruy, 1990.....</i>	<i>35</i>
<i>Cartes 4.1 et 4.2:</i>	<i>Communes d'emploi, communes de résidence.....</i>	<i>43</i>
<i>Cartes 4.3 et 4.4:</i>	<i>Emploi total, 1995.....</i>	<i>45</i>
<i>Cartes 4.5 et 4.6:</i>	<i>Secteur primaire, 1996.....</i>	<i>49</i>
<i>Cartes 4.7 et 4.8:</i>	<i>Secteur manufacturier, 1995.....</i>	<i>53</i>
<i>Cartes 4.9 et 4.10:</i>	<i>Secteur tertiaire, 1995.....</i>	<i>55</i>
<i>Cartes 4.11 et 4.12:</i>	<i>Emplois manufacturiers et tertiaires, 1985-1995.....</i>	<i>67</i>
<i>Cartes 4.13 et 4.14:</i>	<i>Microrégions: emploi total, 1995 et évolution de l'emploi, 1985-1995.....</i>	<i>73</i>
<i>Cartes 4.15, 4.16 et 4.17:</i>	<i>Microrégions: spécialisation sectorielle, 1995.....</i>	<i>75</i>
<i>Cartes 5.1 et 5.2:</i>	<i>Scolarité obligatoire ou aucune formation, 1990.....</i>	<i>83</i>
<i>Cartes 5.3 et 5.4:</i>	<i>Formation professionnelle, 1990.....</i>	<i>85</i>
<i>Cartes 5.5 et 5.6:</i>	<i>Maturité, école professionnelle supérieure, formation universitaire ou haute école, 1990.....</i>	<i>89</i>
<i>Cartes 5.7, 5.8 et 5.9:</i>	<i>Microrégions: niveaux de formation, 1990.....</i>	<i>91</i>
<i>Cartes 6.1 et 6.2:</i>	<i>Professions libérales, dirigeants, professions intellectuelles et d'encadrement, 1990.....</i>	<i>99</i>
<i>Cartes 6.3 et 6.4:</i>	<i>Autres indépendants, 1990.....</i>	<i>101</i>
<i>Cartes 6.5 et 6.6:</i>	<i>Employés et professions intermédiaires, 1990.....</i>	<i>105</i>
<i>Cartes 6.7 et 6.8:</i>	<i>Ouvriers et travailleurs non qualifiés, 1990.....</i>	<i>107</i>
<i>Cartes 6.9 et 6.10:</i>	<i>Revenus inférieurs à 30'000 fr., 1993-1994.....</i>	<i>111</i>
<i>Cartes 6.11 et 6.12:</i>	<i>Revenus supérieurs à 75'000 fr., 1993-1994.....</i>	<i>113</i>
<i>Cartes 6.13, 6.14 et 6.15:</i>	<i>Microrégions: statuts socioprofessionnels, 1990.....</i>	<i>119</i>
<i>Cartes 6.16 et 6.17:</i>	<i>Microrégions: indices de centralité et de périphéricité.</i>	<i>121</i>
<i>Cartes 6.18 et 6.19:</i>	<i>Microrégions: revenus, 1993-1994.....</i>	<i>123</i>
<i>Carte 7.1:</i>	<i>Schéma de synthèse: le canton du Jura: organisation du territoire.....</i>	<i>129</i>

Table des tableaux:

<i>Tableau 2.1:</i>	<i>L'agglomération urbaine de Delémont: critères statistiques.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2.2:</i>	<i>L'agglomération urbaine de Porrentruy: critères statistiques.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 2.3:</i>	<i>Le système des places centrales: niveaux hiérarchiques.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 2.4:</i>	<i>Le système des places centrales: poids démographiques, 1999.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2.5:</i>	<i>Les microrégions: population et emploi.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 3.1:</i>	<i>Répartition de la population cantonale selon les niveaux hiérarchiques, 1999.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 3.2:</i>	<i>Répartition de la population urbaine selon les niveaux hiérarchiques, 1999.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 3.3:</i>	<i>Densité de population selon les niveaux hiérarchiques, 1990.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableaux 3.4 et 3.5:</i>	<i>Evolution de la population selon les niveaux hiérarchiques, 1970-1999.....</i>	<i>30</i>

Tableau 4.1:	Distribution de l'emploi par secteur selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque secteur), 1995	41
Tableaux 4.2 et 4.3:	Rapport densité emploi/densité de population et indice de localisation, selon les niveaux hiérarchiques.....	42
Tableau 4.4:	Distribution de l'emploi par secteur selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois de chaque niveau), 1995.....	48
Tableaux 4.5 et 4.6:	Distribution de l'emploi agricole selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total de l'emploi agricole), 1996.....	51
Tableaux 4.7 et 4.8:	Distribution de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1995.....	52
Tableaux 4.9 et 4.10:	Distribution des services aux entreprises selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services aux entreprises), 1995.....	60
Tableaux 4.11 et 4.12:	Distribution des services de distribution selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services de distribution), 1995	62
Tableaux 4.13 et 4.14:	Distribution des services sociaux selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services sociaux), 1995.....	63
Tableaux 4.15 et 4.16:	Distribution des services personnels selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services personnels), 1995.....	64
Tableaux 4.17 et 4.18:	Evolution de l'emploi manufacturier et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995.....	66
Tableaux 4.19 et 4.20:	Evolution du total de l'emploi manufacturier et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995 ..	69
Tableau 5.1:	Niveaux de formation selon les niveaux hiérarchiques, v.a., 1990	80
Tableau 5.2:	Idem, en % du total de chaque niveau hiérarchique, 1990	80
Tableau 5.3:	Idem, en % du total de chaque niveau de formation, 1990	80
Tableau 5.4:	Niveaux de formations, selon les indices de localisation, 1990	81
Tableaux 5.5 et 5.6:	Distribution du groupe 1 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 1), 1990.....	82
Tableaux 5.7 et 5.8:	Distribution du groupe 2 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 2), 1990.....	87
Tableaux 5.9 et 5.10:	Distribution du groupe 3 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 3), 1990.....	88
Tableau 6.1:	Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (valeurs absolues), 1990.....	96
Tableau 6.2:	Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque niveau hiérarchique), 1990	96
Tableau 6.3:	Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque statut socioprofessionnel), 1990	96
Tableau 6.4:	Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques: indices de localisation, 1990.....	97

<i>Tableaux 6.5 et 6.6:</i>	<i>Distribution du groupe 1 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 1), 1990.....</i>	<i>98</i>
<i>Tableaux 6.7 et 6.8 :</i>	<i>Distribution du groupe 2 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 2), 1990.....</i>	<i>103</i>
<i>Tableaux 6.9 et 6.10:</i>	<i>Distribution du groupe 3 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 3), 1990.....</i>	<i>104</i>
<i>Tableaux 6.11 et 6.12:</i>	<i>Distribution du groupe 4 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 4), 1990.....</i>	<i>109</i>
<i>Tableaux 6.13 et 6.14:</i>	<i>Distribution des revenus de moins de 30'000 fr. selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des contribuables et en % du total des revenus de moins de 30'000 fr.), 1993-1994.....</i>	<i>110</i>
<i>Tableaux 6.15. et 6.16:</i>	<i>Distribution des revenus supérieurs à 75'000 fr. selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des contribuables et en % du total des revenus supérieurs à 75'000 fr.), 1993-1994)</i>	<i>115</i>

Table des graphiques:

<i>Graphique 3.1:</i>	<i>Evolution démographique du canton, 1850-1999.....</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 3.2:</i>	<i>Part à la population cantonale (en %), 1970, 1980, 1990, 1999.....</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 3.3:</i>	<i>Répartition de la croissance démographique, 1970-1999</i>	<i>29</i>
<i>Graphique 4.1:</i>	<i>Répartition sectorielle de l'emploi total, de l'emploi à plein temps et de l'emploi à temps partiel (en % du total), 1995.....</i>	<i>39</i>
<i>Graphique 4.2:</i>	<i>Centres résidentiels et centres d'emploi: poids démographique (1990) et poids économique (emploi total), 1995.....</i>	<i>41</i>
<i>Graphique 4.3:</i>	<i>Indice de localisation de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1995</i>	<i>48</i>
<i>Graphique 4.4:</i>	<i>Répartition de l'emploi tertiaire selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois tertiaires), 1995</i>	<i>57</i>
<i>Graphiques 4.5 à 4.7:</i>	<i>Indices de localisation des services aux entreprises, des services sociaux, des services personnels et des services de distribution selon les niveaux hiérarchiques, 1995.....</i>	<i>61</i>
<i>Graphique 4.8:</i>	<i>Taux de croissance de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995.....</i>	<i>65</i>
<i>Graphique 4.9:</i>	<i>Evolution de l'emploi industriel et tertiaire, 1985-1995</i>	<i>70</i>
<i>Graphique 4.10:</i>	<i>Taux de croissance des services personnels, des services aux entreprises, des services sociaux et des services de distribution, 1985-1995</i>	<i>70</i>
<i>Graphiques 4.11 et 4.12:</i>	<i>Evolution de la répartition territoriale de l'emploi par type de services selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois dans chaque type de services), 1985-1995.....</i>	<i>71</i>
<i>Graphiques 4.13 et 4.14:</i>	<i>Evolution de la répartition territoriale de l'emploi par type de services selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois dans chaque type de services), 1985-1995</i>	<i>72</i>

Graphiques 5.1 et 5.2:	<i>Niveaux de formation et système des places centrales: indices de localisation, 1990.....</i>	<i>93</i>
Graphique 6.1:	<i>Hauts revenus et bas revenus: indice de localisation, selon la hiérarchie urbaine, 1993-1994.....</i>	<i>116</i>
Graphiques 6.2 et 6.3:	<i>Statuts socioprofessionnels et système des places centrales: indices de localisation, 1990.....</i>	<i>117</i>
Graphique 6.4:	<i>Indicateur de centralité et indicateur de périphéricité. .</i>	<i>125</i>

1. Introduction

L'étude se situe dans le cadre général des nouvelles démarches d'expertise en géographie que l'on appelle ici l'évaluation des territoires. Le but général de ces démarches est d'apprécier l'organisation et la dynamique interne d'un territoire à différentes échelles d'analyse, de parvenir à mieux le situer par rapport à un environnement territorial externe, de faire le bilan de ses atouts et de ses limites et, enfin, de connaître les possibilités raisonnablement prévisibles d'évolution.

La politique d'aménagement du territoire se trouve aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis: l'émergence en Suisse d'un modèle de développement centré sur les «grandes villes»; une concurrence accrue entre territoires pour attirer les activités; une dilatation des espaces polarisés; de nouvelles solidarités transfrontalières; de nouvelles exigences face à l'environnement et à la qualité de vie.

Essentiellement descriptive, cette étude préliminaire vise à dresser un bilan des structures et de l'évolution démographique et économique du canton afin de nourrir le débat sur l'organisation du territoire jurassien et sur son positionnement dans son contexte régional.

La première étape de l'évaluation d'une situation territoriale consiste à cerner les principales questions à soulever et, partant, à élaborer une méthode transparente pour obtenir une description rigoureuse et une appréciation générale de l'organisation de l'espace. L'objectif de cette étude consiste à répondre à trois questions majeures:

- Comment s'organise l'espace cantonal ?
- Comment s'oriente le développement du canton du Jura ?
- Comment le canton se situe-t-il dans l'espace régional ?

Il s'agit de dresser un état des lieux sommaire, mais qui prétend aller à l'essentiel, sous réserve de validations complémentaires ultérieures. Ce document indique la méthode et les outils d'analyse mobilisés pour traiter cette problématique et analyse les principaux résultats de l'étude.

2. Organisation du territoire, système des places centrales: définitions et méthode

Le description de la situation actuelle doit permettre, tout d'abord, une opération de visibilité sur les structures spatiales et les tendances de développement à l'œuvre dans le canton. Plusieurs choix méthodologiques relatifs aux échelles spatiales et temporelles d'analyse ainsi qu'aux concepts et indicateurs territoriaux permettant une description des thèmes à aborder doivent être explicités.

2.1 Définitions et principes de base

La notion d'organisation du territoire désigne la façon dont un espace est différencié en sous-ensembles, et dont ces sous-ensembles sont structurés par des pôles ou des lieux centraux reliés entre eux par des réseaux de communication. Le concept d'organisation du territoire fait appel à trois notions complémentaires: des *points*, par exemple les éléments d'un système de places centrales; des *lignes*, telles que les voies de communication organisées en réseaux qui permettent la communication entre les points; et des surfaces, les *mailles* du territoire.

L'analyse de l'organisation du territoire peut se faire à plusieurs échelles. L'organisation du territoire jurassien est présentée à trois niveaux géographiques distincts mais complémentaires: les communes, le système des places centrales (centres urbains, pôles intercommunaux, etc.) et les microrégions. Une telle organisation est changeante et doit être montrée dans sa dynamique. La comparaison passé/présent est le moyen d'apprécier les changements qui se sont produits dans l'organisation du territoire. L'analyse de l'orientation du développement du canton permet de caractériser l'évolution en identifiant de quelle manière les disparités spatiales se sont accentuées ou atténuées au cours des dernières années.

Les places centrales peuvent être définies comme des communes ou des groupements de communes caractérisés par la concentration de la population et le nombre et la diversité des activités. Par leurs fonctions administratives, commerciales, bancaires, etc., ces pôles exercent une influence sur des zones plus ou moins étendues. Ils se relaient pour assurer la desserte du territoire à différents niveaux d'organisation.

On appelle généralement *hiérarchie urbaine* la série de villes et de centres classés en ordre croissant ou décroissant en fonction de leur taille, de leurs fonctions économiques et de l'étendue de leur champ d'influence territorial. Cette structure hiérarchique reflète généralement la concentration de la population ainsi que la répartition et le fonctionnement des activités économiques et sociales ayant des effets directs sur l'occupation du sol. Elle

permet aussi de définir la position des centres et leurs rôles dans une politique d'organisation du territoire. Le schéma de cette structure conduit généralement à considérer *deux types d'espaces* complémentaires: l'espace urbanisé et l'espace rural, dont l'articulation est assurée par un ensemble de réseaux d'infrastructures. Dans le cadre de cette étude, la notion de *microrégion* exprime cette complémentarité entre les niveaux supérieurs de la trame des places centrales et les zones environnantes. En bref, l'analyse est soutenue par un ensemble de principes et de concepts analytiques que l'on peut résumer ainsi:

Principes de base	Concepts
Tout territoire est hiérarchisé, polarisé et organisé par un ou plusieurs centres de <i>tailles et fonctions</i> variables	Hiérarchie
La répartition des places centrales est la mémoire des processus territoriaux: elle indique la manière dont les acteurs s'approprient l'espace	Trame
Les sociétés créent des axes de communication pour échanger: l'importance d'un axe dépend de l'importance économique et démographique des espaces qu'il relie	Réseaux
Tout territoire est maillé: tout territoire peut être délimité et découpé en plusieurs zones ou régions	Maillage «Frontière»
Les centres et les maillages territoriaux ont tendance à se spécialiser en fonction des principes de distance et de complémentarité	Spécialisation
Tout territoire est en mutation	Dynamique Innovation

Définitions

Organisation du territoire

désigne la façon dont un espace est différencié en sous-ensembles, et dont ces sous-ensembles sont structurés par des pôles ou des lieux centraux reliés entre eux par des réseaux de communication.

Places centrales

communes ou groupements de communes caractérisés par la *concentration* de la population et le *nombre* et la *diversité des activités économiques*. Les places centrales exercent des fonctions d'encadrement et de desserte du territoire.

Fonctions: champ d'influence

Par leurs fonctions administratives, commerciales, bancaires, etc., les places centrales exercent une influence sur des zones plus ou moins étendues. Le

champ d'influence dépend de la position des pôles dans une hiérarchie de taille et fonctions.

Dynamique

L'analyse de *l'orientation du développement* du canton permet de caractériser *l'évolution* en identifiant de quelle manière les disparités spatiales se sont accentuées ou atténuées au cours du temps.

2.2 Hiérarchie des places centrales et microrégions: les niveaux d'analyse

La statistique fédérale énonce un ensemble de critères permettant de définir les villes et agglomérations urbaines¹. Selon ces critères (taille démographique, densité d'emploi, type d'activité, contiguïté du bâti, pendularité, etc). Delémont est la seule commune du canton à dépasser le seuil des 10'000 habitants retenu par l'OFS. Selon ces critères, le «réseau urbain» jurassien serait pour ainsi dire inexistant. Cette définition du système des places centrales apparaît donc comme peu opératoire à cette échelle d'analyse.

Le plan directeur cantonal du Jura, élaboré à partir de la conception directrice rédigée en 1983 et approuvée en 1989, décelait une structure de places centrales composée par trois niveaux hiérarchiques principaux:

- deux *régions urbaines* (Delémont et Porrentruy),
- un centre régional (Saignelégier) et
- huit centres ruraux relais.

Ces derniers sont définis comme des *pôles capables de garantir à la population de leurs zones d'influence respectives certains équipements et services que les petites communes ne peuvent assurer en raison du faible nombre de leurs habitants et du coût des investissements.*

Ce système de places centrales a constitué le point de départ de notre étude. Cependant, nous avons dû procéder à quelques remaniements qui réactualisent les informations disponibles et permettent de mieux ordonner les observations. La démarche s'est déroulée en deux temps: définition du périmètre des agglomérations de Delémont et Porrentruy; définition du système de places centrales. Cette double démarche a ensuite été prolongée par un découpage du territoire jurassien en microrégions.

2.2.1 La définition des agglomérations: Delémont et Porrentruy

Les cinq critères suivants ont été utilisés pour définir si une commune fait partie d'une agglomération:

1 OFS (1994), *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Office fédéral de la statistique, Berne.

- contiguïté avec la commune centre;
- densité de population: nombre d'habitants au km²;
- proportion d'emplois à plein temps dans le secteur primaire par rapport au total de l'emploi à plein temps;
- proportion de pendulaires par rapport à la population active;
- proportion de pendulaires allant travailler dans la commune centre par rapport à la population active.

Définition de l'agglomération de Delémont

Communes	Densité	Emploi agricole (%)	Pendulaires (%)	Pendulaires vers Delémont (%)
Rossemaison	277.8	20.0	79.1	49.8
Courrendlin	218.1	3.6	61.4	33.5
Courtételle	163.1	7.0	69.3	43.4
Courroux	140.4	16.2	77.3	49.5
Develier	100.6	14.8	69.3	43.6
Soyhières	66.4	9.1	77.7	42.6
Mettembert	53.4	61.5	71.4	25.7
Bourrignon	22.7	75.9	45.2	23.7
Pleigne	21.5	46.0	61.5	38.5
Moyenne	118.2	28.2	68.0	38.9

Tableau 2.1: *L'agglomération urbaine de Delémont: critères statistiques*

Communes appartenant à l'agglomération de Delémont (6):

- Courrendlin
- Courroux
- Courtételle
- Develier
- Rossemaison
- Soyhières

Communes ne répondant pas aux critères: Mettembert, Bourrignon et Pleigne.

Définition de l'agglomération de Porrentruy

Communes	Densité	Emploi agricole (%)	Pendulaires (%)	Pendulaires vers Porrentruy (%)
Alle	146.1	3.97	47.8	24.0
Fontenais	120.8	27.34	75.9	52.4
Courgenay	116.2	9.65	58.1	30.7
Courtedoux	93.9	15.4	69.3	45.6
Bure	51.4	24.4	57.4	32.8
Coeuve	56.5	27.8	58.8	30.3
Courchavon	47.2	22.2	73.1	37.7
Bressaucourt	42.2	25.0	78.0	49.7
Moyenne	84.3	19.5	64.8	37.9

Tableau 2.2: *L'agglomération urbaine de Porrentruy: critères statistiques*

Communes appartenant à l'agglomération de Porrentruy (5):

- Alle
- Bressaucourt
- Courgenay
- Courtedoux
- Fontenais

Communes ne répondant pas aux critères: Bure, Coeuve, Courchavon.

2.2.2 *La définition des niveau hiérarchiques: cinq niveaux*

Deux critères ont été utilisés pour définir l'appartenance des communes au système de places centrales:

- **taille démographique:** une commune appartient au système si sa population est égale ou supérieure à 500 habitants (01.01.1999);
- **potentiel économique:** cette commune doit disposer de plus de 200 emplois secondaires et tertiaires à plein temps (1995)

Cinq critères ont ensuite été mobilisés pour identifier le **niveau hiérarchique** des communes faisant partie:

- population au 01.01.1999;
- effectif d'emplois à plein temps (secondaire et tertiaire) 1995;
- effectif d'emplois à plein temps (tertiaire) 1995;
- nombre d'établissements dans les services personnels 1995;
- population de non-pendulaires (« sédentaires ») par rapport à la population active 1990.

Les communes ont été classées selon la moyenne pondérée de ces cinq indicateurs (standardisés). Seize centres répartis entre quatre niveaux hiérarchiques ont été retenus.

	Nombre de centres	Population totale 1999	En %
Delémont	1	21'146	30.6
Porrentruy	1	12'884	18.7
N.H. 1	2	34'030	49.3
N.H. 2	2	5'485	7.9
N.H. 3	4	4'994	7.2
N.H. 4	8	8'321	12.1
Autres		16'165	23.4
Canton	35	68'995	100.0

Tableau 2.3: *Le système des places centrales: niveaux hiérarchiques*

Le premier niveau est constitué par les agglomérations urbaines de Delémont et de Porrentruy. La première totalise 21'146 habitants (Delémont-centre: 11'479 habitants) et la deuxième 12'884 habitants (Porrentruy-centre, 6'758 habitants). Ces deux agglomérations totalisent 49.3% de la population du canton. Au deuxième niveau émergent deux centres de taille beaucoup moins importante: Saignelégier (2'058 habitants) et Bassecourt (3'427 habitants). Le troisième niveau comprend quatre centres de taille variable (cf. tableau 2.4): Le Noirmont, Boncourt, Les Breuleux et Saint-Ursanne qui doit sa position dans ce groupe à l'importance de ses activités tertiaires. Enfin, le dernier niveau est constitué de huit centres jouant un rôle, plus modeste, d'encadrement et de desserte intercommunale et dont la population varie entre 666 habitants (Chevenez) et 1'590 (Vicques).

Système des places centrales: résumé

A. Critères d'appartenance à la zone urbaine

- Population supérieure à 500 habitants (01.01.1999);
- Emplois secondaires et tertiaires à plein temps (plus de 200) (1995)

B. Critères de définition du niveau hiérarchique:

- Population résidante, 1999
- Emplois à plein temps (secondaire et tertiaire), 1995;
- Emplois à plein temps (tertiaire), 1995;
- Etablissements dans les services personnels, 1995;
- Sédentaires par rapport à la population active, 1990.

Centre	Communes	Niveau hiérarchique	Population totale 1999
Delémont	Delémont, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Develier, Rossemaison, Soyhières	1er niveau	21'146
		<i>Delémont-centre</i>	<i>11'479</i>
Porrentruy	Alle, Bressaucourt, Courgenay, Courtedoux, Fontenais	1er niveau	12'884
		<i>Porrentruy-centre</i>	<i>6'758</i>
<i>Saignelégier</i>	<i>Saignelégier</i>	<i>2e niveau</i>	<i>2'058</i>
<i>Bassecourt</i>	<i>Bassecourt</i>	<i>2e niveau</i>	<i>3'427</i>
Le Noirmont	Le Noirmont	3e niveau	1'555
Boncourt	Boncourt	3e niveau	1'356
Les Breuleux	Les Breuleux	3e niveau	1'365
St.-Ursanne	Saint-Ursanne	3e niveau	718
Glovelier	Glovelier	4e niveau	1'104
Les Bois	Les Bois	4e niveau	1'006
Courfaivre	Courfaivre	4e niveau	1'561
Vicques	Vicques	4e niveau	1'590
Boécourt	Boécourt	4e niveau	847
Bonfol	Bonfol	4e niveau	738
Cornol	Cornol	4e niveau	809
Chevenez	Chevenez	4e niveau	666

Tableau 2.4: *Le système des places centrales: poids démographiques, 1999*

Cette structure hiérarchique a facilité le découpage du canton en une série de microrégions.

2.2.3 La définition des microrégions

Le canton du Jura est constitué par 83 communes regroupées en trois districts. Ceux-ci auraient pu être également retenus comme des niveaux d'analyse statistique intéressants à des fins de synthèse de l'information, mais d'autres découpages peuvent s'avérer plus pertinents. En effet, le découpage en districts s'avère trop grossier. L'étude a permis de déterminer le contour de microrégions jurassiennes organisées autour des principaux centres régionaux et permettant une analyse statistique du territoire plus fine. Cinq critères de définition des microrégions ont été retenus: présence d'un centre, contiguïté, pendularité, taille démographique et puissance économique.

Définition des microrégions

Critères

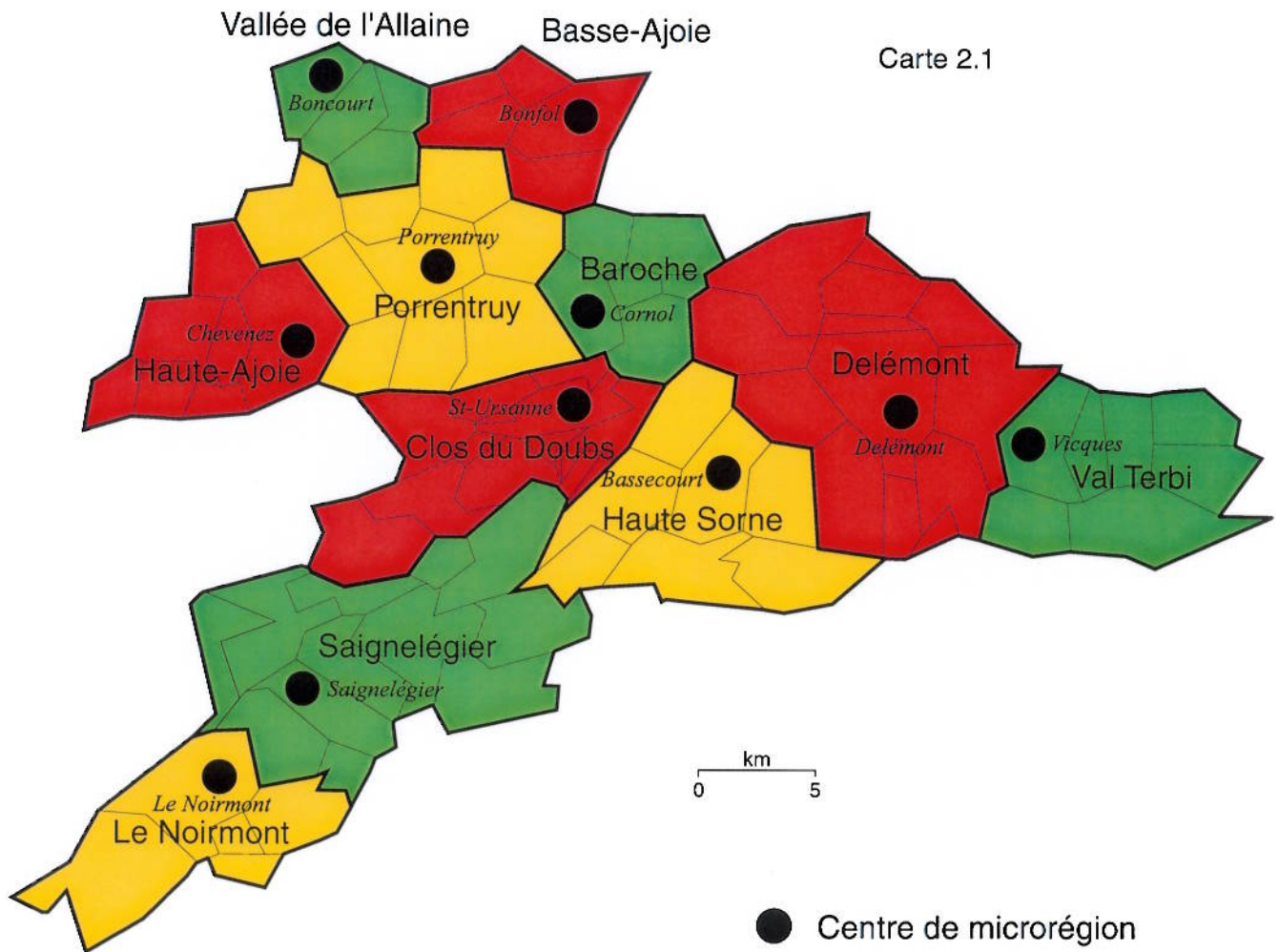
- **Hiérarchie:** présence d'un **centre** appartenant à l'un ou l'autre des quatre premiers niveaux de la hiérarchie urbaine;
- **Contiguïté:** les communes avoisinant le centre principal d'une région font partie de la même microrégion;
- **Pendularité:** la pendularité en direction de l'un ou l'autre des centres de microrégion détermine son appartenance s'il n'y a pas de contiguïté avec le centre de la microrégion;
- **Taille démographique minimale:** une microrégion regroupe 1'500 habitants;
- **Taille économique minimale:** une microrégion dispose, au minimum, de 500 emplois à plein temps.

Microrégion	Population au 01.01.1999	Emplois à plein temps (primaires, secondaires et tertiaires) 1995
Delémont	22'942	9'615
Porrentruy	14'537	5'988
Haute Sorne	7'788	2'366
Saignelégier	5'274	1'774
Val Terbi	4'308	649
Le Noirmont	4'055	1'668
Vallée de l'Allaine	2'747	1'061
Baroche	2'046	562
Haute Ajoie	1'948	695
Basse Ajoie	1'860	530
Clos du Doubs	1'490	558

Tableau 2.5: Les microrégions: population et emploi

La carte 2.1 permet de visualiser l'articulation des différentes microrégions à l'ensemble des places centrales.

MICROREGIONS



2.3 Analyse de l'organisation du territoire: dimensions et indicateurs territoriaux

Nous proposons d'aborder l'analyse de l'organisation et de l'évolution du territoire jurassien selon plusieurs thématiques ou dimensions complémentaires. Chaque dimension (démographie, niveaux de qualification, spécialisations économiques, etc.) peut ensuite être abordée par un ou plusieurs indicateurs territoriaux.

Un *indicateur territorial* est une variable ou une combinaison de variables quantifiées permettant l'observation contrôlée des différentes dimensions (démographique, économique, environnementale, etc.) d'une réalité spatiale.

Nous avons retenu quatre thèmes principaux:

- étude des structures démographiques,
- analyse des structures socio-professionnelles et des niveaux de formation,
- analyse de la distribution des emplois et des revenus,
- potentiel économique dans le contexte régional et structure des flux pendulaires en direction des cantons voisins.

L'encadré donne le sommaire de la base de données qui sera traitée selon les échelles spatiales et temporelles indiquées:

Sommaire de la base de données

1. Population

- Pop. rés. totale
- Structures urbaines
- Evolution
- Flux pendulaires

2. Activités économiques

- Distribution emploi
- Ind. localisation
- Evolution emploi

3. Niveaux de formation

- Pop. active totale
- Niveaux formation
- Indice qualification du travail

4. Structures sociales

- Statuts socioprofessionnels
- Revenus
- Indice de pauvreté

Dans l'ensemble, nous traiterons une quarantaine de variables, le plus souvent présentées sous forme d'indices de localisation (cf. encadré), à quatre niveaux d'analyse distincts:

- les communes (83 unités)
- le système des places centrales (16 centres)

- les microrégions (11 unités)
 - les cantons voisins et le Jura bernois (6 unités)
-

Indice de localisation

Part d'un groupe de population ou d'une activité dans le centre *i* rapportée à la part du même groupe de population ou de la même activité pour l'ensemble des centres pris en considération.

L'indice de localisation est un rapport entre deux pourcentages. Lorsque l'indice de localisation est supérieur à l'unité, on peut considérer qu'il y a une certaine sur-représentation de l'activité ou de la population dans un centre. Inversement, une valeur inférieure à l'unité indique une sous-représentation par rapport à la valeur enregistrée pour l'ensemble du territoire. La valeur 0.8, par exemple, définit une valeur inférieure de 20% à celle de l'ensemble. Une valeur proche de l'unité indique que la proportion de tel ou tel groupe de population dans le centre *i* est identique à la proportion pour l'ensemble du système.

Le recueil, le traitement et la présentation ordonnée de l'ensemble des données disponibles relatifs aux différentes thématiques permettra de rendre compte, d'une part, des principales articulations internes du territoire jurassien et, d'autre part, de son positionnement relativement aux cantons voisins. L'information traitée sera représentée graphiquement et cartographiquement. Une carte de synthèse donnera une interprétation schématique des structures du territoire et des évolutions à l'œuvre.

En résumé, il s'agit d'examiner l'inscription dans le territoire de la population, de ses qualifications ainsi que du portefeuille cantonal d'activités économiques à trois échelles géographiques d'analyse (commune, système des places centrales, microrégions), sur la base d'un ensemble de données fiables et selon des techniques de lecture (statistiques, graphiques, cartographiques) permettant d'établir une vision d'ensemble des évolutions récentes en vue de produire une carte synthétique de l'organisation du territoire jurassien.

3. L'organisation du territoire jurassien: trame des places centrales et dynamiques démographiques

Cette section analyse les caractéristiques démographiques de l'armature des places centrales qui organise et anime le territoire cantonal. Nous évaluons les caractéristiques de chacune des microrégions et décrivons leur évolution dans le temps. Dans l'ensemble, la section met en évidence les principales articulations du territoire jurassien ainsi que les disparités entre les centres et les régions du canton.

3.1 La trame des places centrales: structure

La *trame* des lieux centraux, c'est-à-dire leur disposition dans le territoire cantonal, est le signe principal de la manière dont les habitants s'approprient le territoire. Elle est la mémoire de processus démographiques, économiques, etc., qui se déroulent selon des échelles temporelles plus ou moins longues. Elle est aussi l'expression des rapports qui lient les lieux. Autrement dit, cette trame est l'image de l'organisation d'un ensemble de lieux dont la fonction principale est de mettre et de maintenir en relation des populations et des activités ainsi que de valoriser des situations géographiques.

En 1999, le canton du Jura enregistre une population totale de 68'995 habitants dispersés dans 83 communes. A cette date, le premier niveau hiérarchique regroupe à lui seul près de la moitié de la population du canton (49.3%) et près des deux tiers (64.6%) de celle de l'armature urbaine (cf. tableaux).

	Population totale 1999	En %
Delémont	21'146	30.6
Porrentruy	12'884	18.7
Niveau hiérarchique 1	34'030	49.3
Niveau hiérarchique 2	5'485	8.0
Niveau hiérarchique 3	4'994	7.2
Niveau hiérarchique 4	8'321	12.1
Autres	16'165	23.4
Canton	68'995	100.0

Tableau 3.1: Répartition de la population cantonale selon les niveaux hiérarchiques, 1999

Les agglomérations de Delémont et de Porrentruy réunissent respectivement 30.6% (21'146 hab.) et 18.7% (12'884 hab.) de la population cantonale. Elles sont suivies à distance par Bassecourt (3'427 hab.; 5.0% de la population cantonale), Saignelégier (2'058 hab.; 3.0%), Vicques (1'590 hab.; 2.3%), Courfaivre (1'561 hab.; 2.3%), Le Noirmont (1'555 hab.; 2.3%), Les Breuleux (1'365 hab.; 2.0%) et Boncourt (1'356 hab.; 2.0%).

	Population totale 1999	En %
Delémont	21'146	40.0
Porrentruy	12'884	24.4
Niveau hiérarchique 1	34'030	64.4
Niveau hiérarchique 2	5'485	10.4
Niveau hiérarchique 3	4'994	9.5
Niveau hiérarchique 4	8'321	15.8
Zones urbaines	52'830	100.0

Tableau 3.2: *Répartition de la population urbaine selon les niveaux hiérarchiques, 1999*

La carte 3.2 illustre la répartition spatiale de cette population. Elle met en évidence la coupure qui existe entre les régions les plus peuplées et le reste du canton. Cette différenciation du peuplement de l'espace cantonal s'explique non seulement par des processus historiques, mais également par la double incidence de la configuration physique du territoire et de l'accessibilité de chacune de ses composantes.

L'axe *coudé* Delémont-Glovelier-Porrentruy-Boncourt est composé de localités fortement peuplées, situées à basse altitude et bénéficiant d'une bonne accessibilité à l'échelle du canton (ligne de chemin de fer CFF, Transjurane et RC6). Cet axe transjurassien s'oppose à la trame du peuplement nettement plus lâche des communes du Clos du Doubs, du Plateau de Pleigne et d'une partie de la Haute-Ajoie, peu favorisées par le relief et relativement excentrées.

C'est ainsi que les communes les plus peuplées se concentrent dans le champ d'influence de Delémont et de Porrentruy. Plus précisément, l'analyse du semis urbain fait apparaître *deux entités morphologiquement différentes*.

L'agglomération bruntrutaine s'organise de manière *aréolaire* alors que la logique *linéaire* prédomine sur l'axe Glovelier-Delémont. Il est à souligner que ces deux structures ne sont pas contiguës mais bien distinctes.

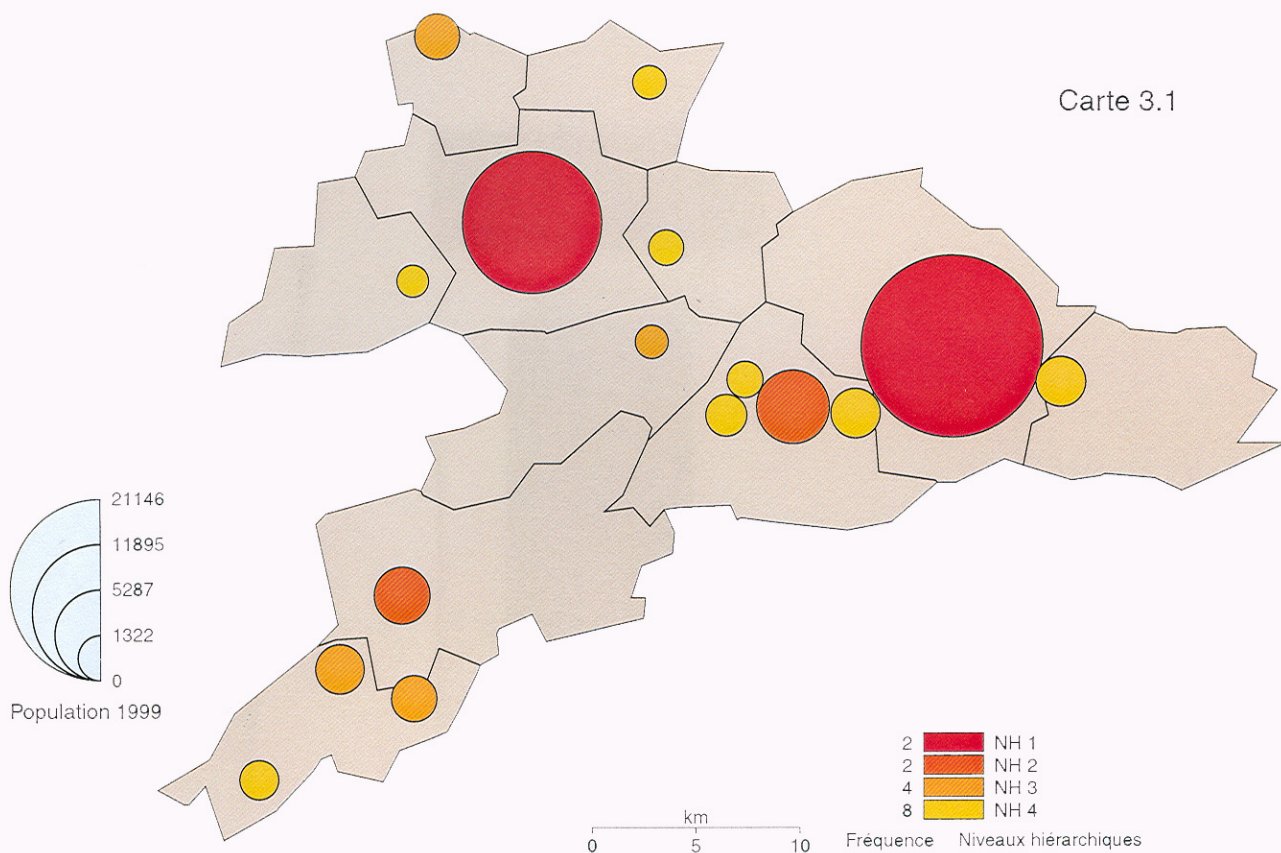
A l'ouest, cette armature de base est complétée par un ensemble composé de Saignelégier, du Noirmont et des Breuleux. Ainsi, le territoire jurassien comprend trois entités urbaines de tailles différentes et séparées par des barrières topographiques. Ces trois sous-ensembles possèdent leur propre logique de fonctionnement et s'articulent de manière différenciée à l'extérieur du canton, comme nous le verrons plus loin.

POPULATION RESIDANTE ET NIVEAUX HIERARCHIQUES, 1999

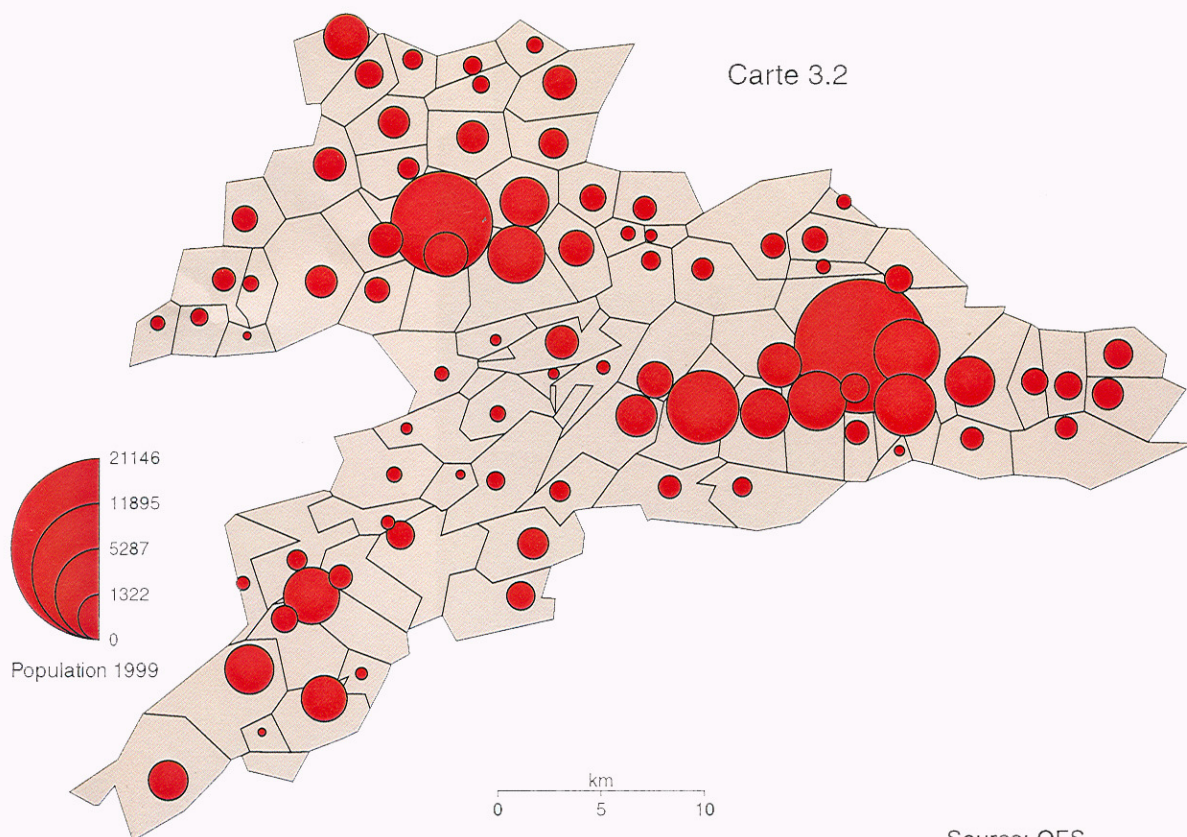
Zones urbaines: 52'830 habitants

Canton: 68'995 habitants

Carte 3.1



Carte 3.2



Source: OFS

© Institut de géographie

de l'Université de Neuchâtel, 2000

DENSITE DE POPULATION, 1999

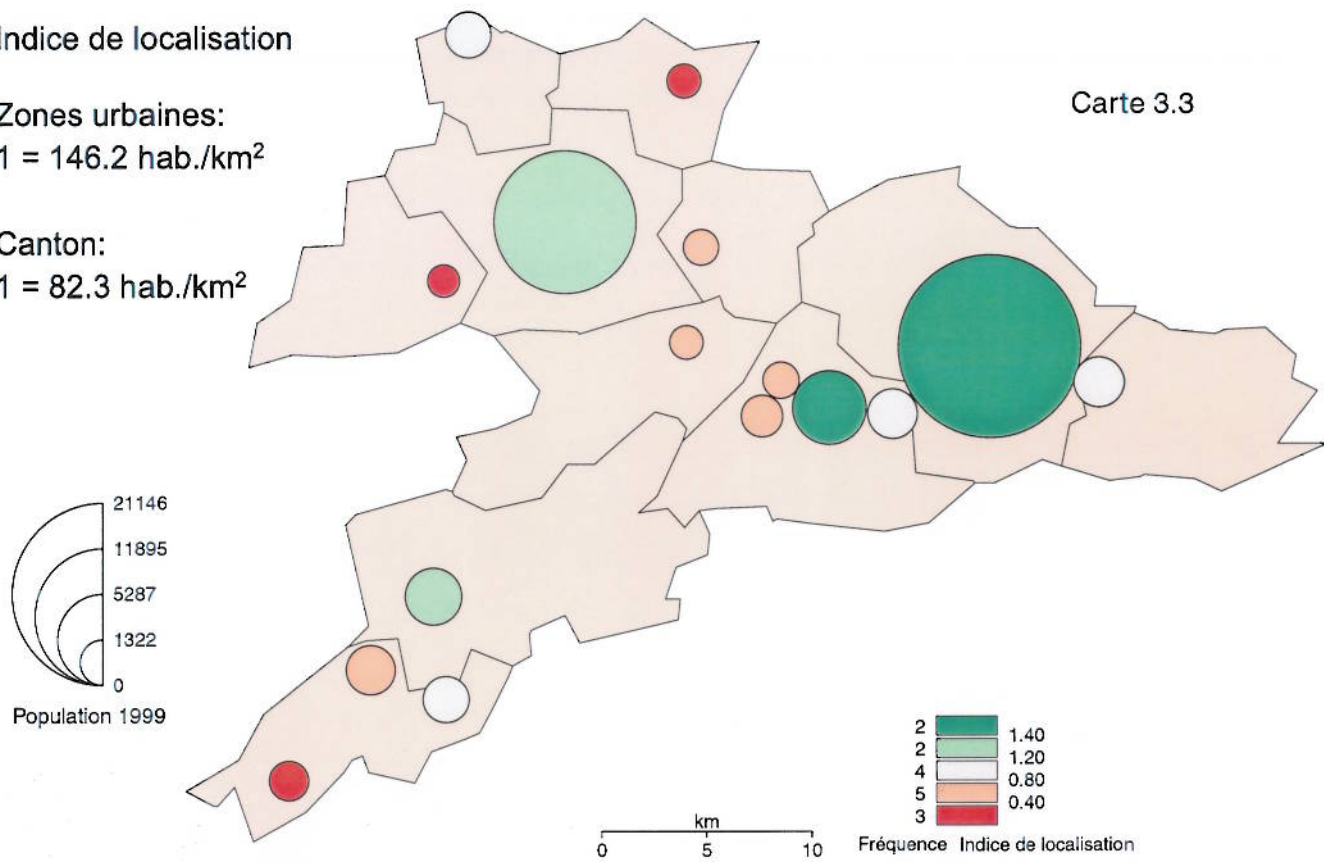
Nombre d'habitants par kilomètre carré

Indice de localisation

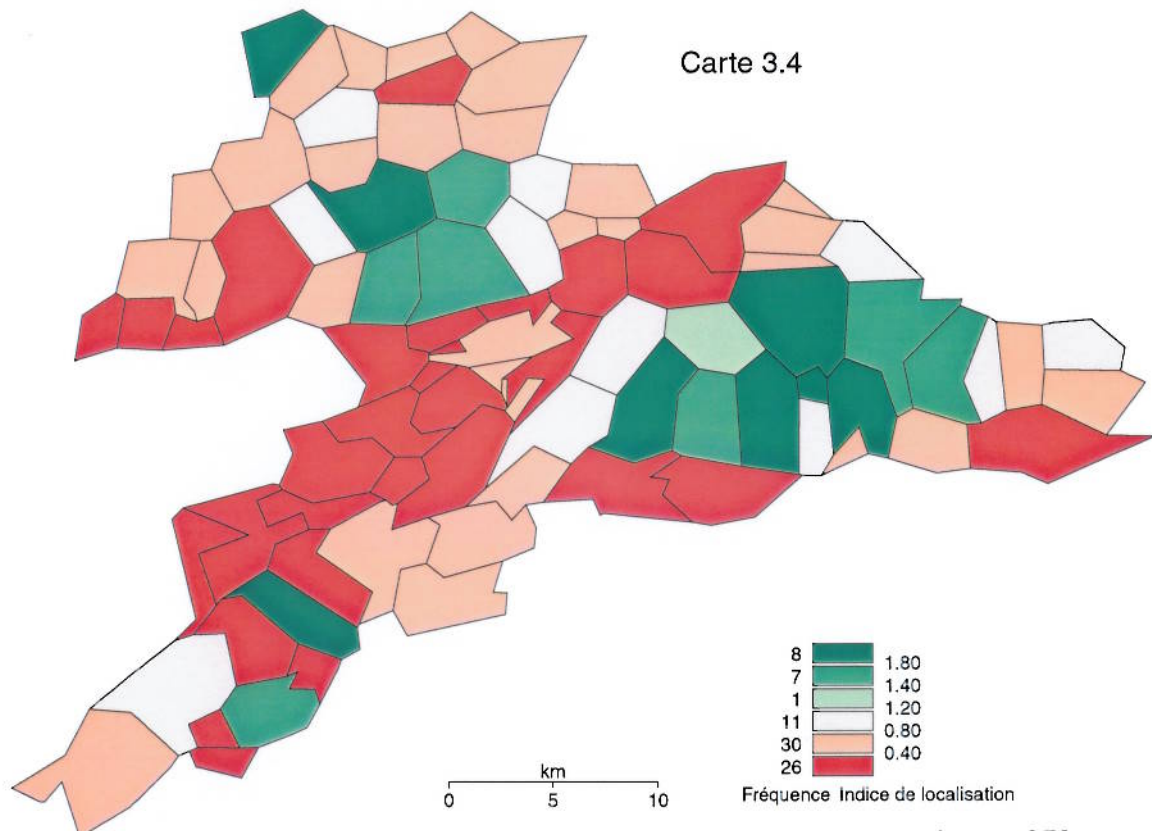
Zones urbaines:
1 = 146.2 hab./km²

Canton:
1 = 82.3 hab./km²

Carte 3.3



Carte 3.4



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

Relevons encore l'importance numérique des petites communes. En effet, 28% des communes jurassiennes comptent moins de 200 habitants, 57% en ont moins de 500 et 78% enregistrent une population inférieure à 1'000 habitants. Parmi les dix-huit communes de plus de 1'000 habitants, neuf font partie des agglomérations que nous avons définies précédemment (Delémont: 11'479; Porrentruy: 6'758; Courroux: 2'767; Courrendlin: 2'414; Courtételle: 2'211; Courgenay: 2'140; Alle: 1'557; Fontenais: 1'266; Develier: 1'249).

L'étude des densités de population (cf. cartes 3.3 et 3.4 et tableau 3.3) complète cette analyse. Globalement, les densités de population diminuent selon les niveaux hiérarchiques. On notera la solution de continuité entre les deux premiers niveaux (212.4 hab./km² et 201.4 hab./km²) et le reste de la hiérarchie urbaine.

Delémont	239.7 hab./km ²
Porrentruy	178.9 hab./km ²
Niveau hiérarchique 1	212.4 hab./km ²
Niveau hiérarchique 2	201.4 hab./km ²
Niveau hiérarchique 3	96.6 hab./km ²
Niveau hiérarchique 4	68.1 hab./km ²
Autres	33.9 hab./km ²
Zones urbaines	146.2 hab./km²
Canton	82.3 hab./km²

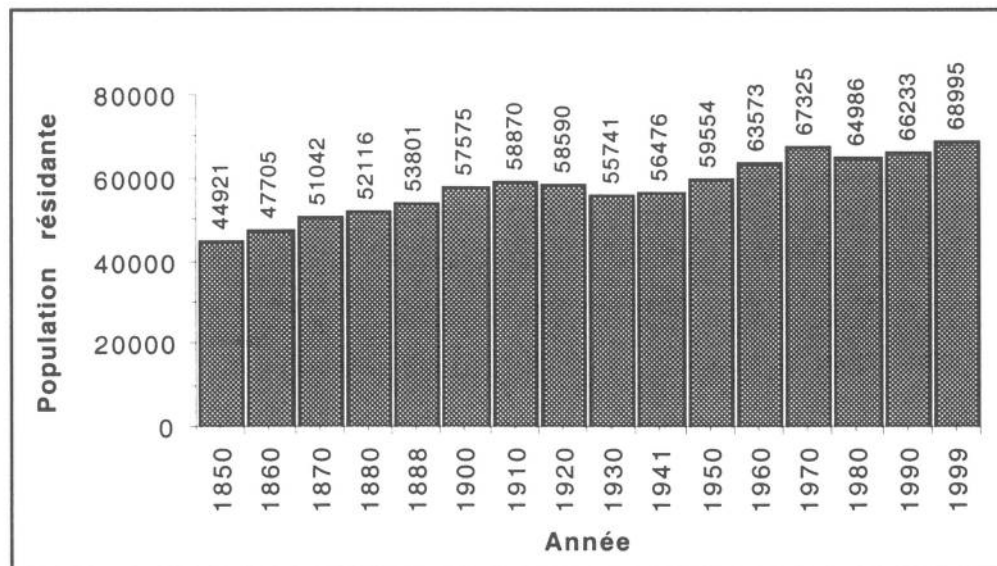
Tableau 3.3: Densité de population selon les niveaux hiérarchiques, 1990

Delémont (indice de localisation: 1.6), Bassecourt (1.5), de même que Porrentruy et Saignelégier (1.2) se présentent comme les centres les plus densément urbanisés du canton. On distingue également le rayonnement démographique des zones centrales puisqu'à l'exception de Boncourt, Saignelégier et Les Breuleux, les densités les plus élevées se concentrent autour des deux pôles que sont Delémont et Porrentruy. A contrario, les densités les plus faibles se localisent principalement à l'intérieur de la diagonale Goumois-Clos du Doubs-Pleigne, dans les localités les plus excentrées (Soulce, Undervelier, Vermes, Saint-Brais, Roche-d'or, Damvant, etc.) ainsi que dans les communes dont la superficie est relativement importante (Chevenez et Les Bois).

Dans l'ensemble, le tracé des voies de communication semble canaliser l'urbanisation selon deux axes. Le premier – l'axe transjurassien – relie Delémont à Porrentruy et se prolonge en direction de Boncourt. Le deuxième – l'axe interjurassien – part de la capitale et suit le tracé de la J18 jusqu'aux Bois via Glovelier et Saignelégier.

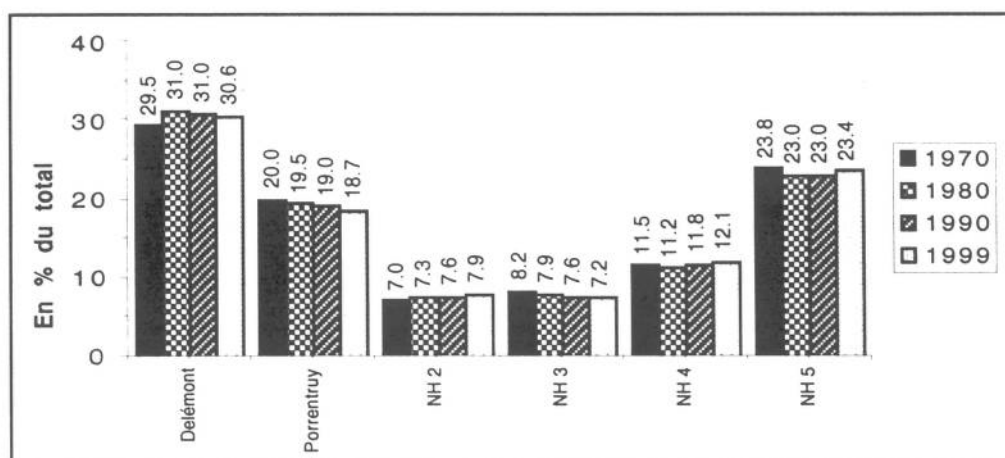
3.2 L'évolution démographique: la dynamique de l'axe interjurassien

La population du canton du Jura a augmenté de 35% depuis le premier recensement de la population: elle est passée de 44'921 habitants en 1850 à 68'995 en 1999.



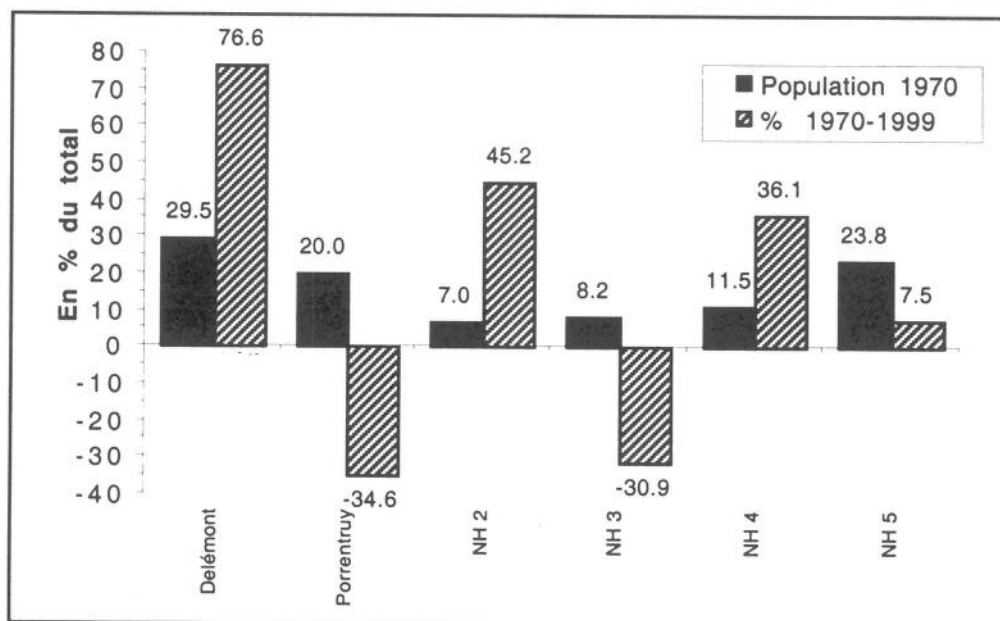
Graphique 3.1: Evolution démographique du canton, 1850-1999

Durant cette période, différentes phases peuvent être distinguées. De 1850 à 1910, la croissance est continue. Les trois décennies qui suivent (1920-1940) marquent une césure dans l'évolution démographique du canton puisque la population diminue durant cette période. La croissance reprend ensuite durant les " Trente Glorieuses ", tendance qui s'inverse brusquement lors de la crise structurelle qui touche l'Arc jurassien dans les années 1970. Depuis le début des années 1980, une croissance est à nouveau observée.



Graphique 3.2: Part à la population cantonale (en %), 1970, 1980, 1990, 1999

Le graphique 3.2 représente les poids démographiques des différents niveaux de la hiérarchie des places centrales et de l'ensemble des communes rurales. Si globalement les proportions se révèlent être relativement stables, signalons néanmoins les tendances les plus sensibles que sont l'augmentation de la part de Delémont et la diminution de celle de Porrentruy. De même, nous observons une légère croissance du poids du niveau 2 ainsi qu'une baisse de l'importance du niveau 3.



Graphique 3.3: Répartition de la croissance démographique, 1970-1999

Le graphique 3.3 montre la part de la population de chaque niveau de la hiérarchie urbaine en 1970 ainsi que la part de la croissance démographique captée entre 1970 et 1999. Durant cette période, le canton du Jura a vu sa population passer de 67'325 à 68'995 habitants; il a donc enregistré un solde positif de 1'670 habitants (+2.5%).

Comme l'illustre le graphique, la croissance s'est répartie de manière fort inégale. Globalement, l'importance des places centrales s'est renforcée, leur population augmentant de 1'544 personnes sur un solde démographique cantonal de 1'670 (92.5% du total). A l'opposé, les communes rurales n'ont bénéficié que de 7.5% de la croissance, ce qui équivaut à une hausse de 0.8% (soit 126 personnes).

Toutefois, la situation est très hétérogène à l'intérieur même de la trame urbaine. Les disparités ne semblent pas s'expliquer selon une logique centre/périphérie mais davantage selon une *logique zonale*. En effet, la totalité des centres ajoulots perdent de leur importance relative aussi bien par rapport à la population cantonale que par rapport à la population des zones urbaines. Par exemple, si la proportion de la population du troisième niveau fléchit (-516), cela est essentiellement dû à l'évolution négative enregistrée à Boncourt (-172) et Saint-Ursanne (-355), diminution que les deux centres franc-montagnards n'ont pu contrebalancer (-28 habitants pour Les Breuleux et +39 pour Le Noirmont).

	Population 1970-1999	En %	En % du total
Delémont	1'280	6.4	76.6
Porrentruy	-578	-4.3	-34.6
Niveau hiérarchique 1	702	2.1	42.0
Niveau hiérarchique 2	755	16.0	45.2
Niveau hiérarchique 3	-516	-9.4	-30.9
Niveau hiérarchique 4	603	7.8	36.1
Autres	126	0.8	7.5
Canton	1'670	2.5	100.0

	Population 1970-1999	En %	En % du total
Delémont	1'280	6.4	82.9
Porrentruy	-578	-4.3	-37.4
Niveau hiérarchique 1	702	2.1	45.5
Niveau hiérarchique 2	755	16.0	48.9
Niveau hiérarchique 3	-516	-9.4	-33.4
Niveau hiérarchique 4	603	7.8	39.1
Zones urbaines	1'544	3.0	100.0

Tableaux 3.4 et 3.5: Evolution de la population selon les niveaux hiérarchiques, 1970-1999

Plus globalement, ces données font ressortir une *tendance au renforcement de la région delémontaine au détriment de l'Ajoie*. En effet, à l'inverse de Delémont, l'agglomération bruntrutaine n'a pas réussi à maintenir sa population ces trois dernières décennies.

Les cartes 3.5 et 3.6 permettent de mieux visualiser la répartition de cette croissance et, par conséquent, d'identifier les principales zones et communes dont l'évolution démographique est la plus favorable. La carte 3.5 montre de quelle manière les centres ont évolué. Les pôles du district de Delémont ont tous connu une augmentation de population supérieure à la moyenne observée dans l'armature urbaine. La situation inverse prévaut en Ajoie et dans le Clos du Doubs où les centres ont enregistré une diminution démographique. La situation des Franches-Montagnes est plus contrastée: la population a augmenté à Saignelégier (+313 hab.; +17.9%) et au Noirmont (+39 hab.; +2.6%) alors que des diminutions sont constatées aux Breuleux (-28 hab.; -2.0%) et aux Bois (-104 hab.; -9.4%).

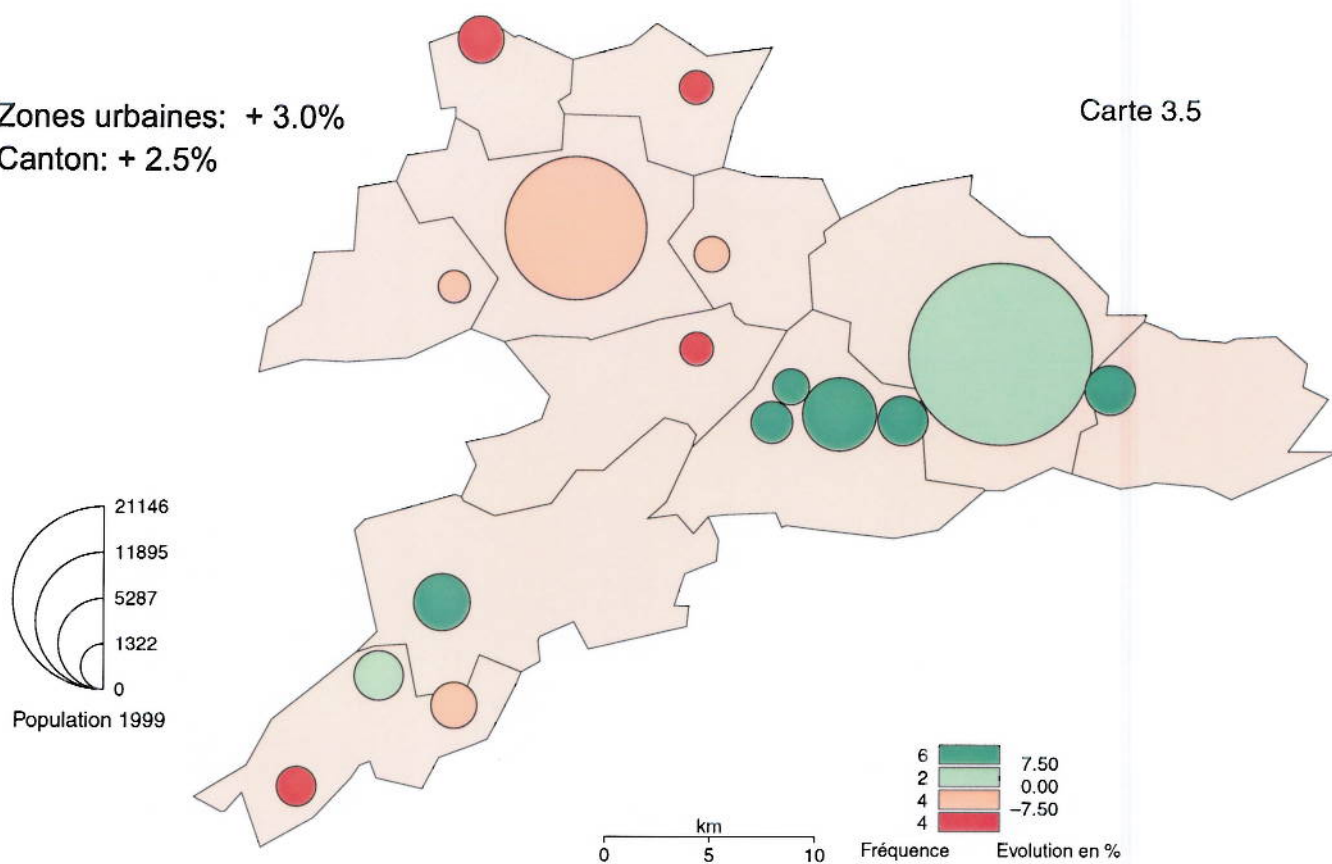
La carte 3.6 permet de faire ressortir quelques caractéristiques de l'évolution démographique telle qu'elle est répartie dans l'ensemble des communes jurassiennes. Il apparaît que les localités de Delémont et de Porrentruy subissent toutes deux une diminution du nombre de résidents d'un ordre de grandeur de respectivement -2.7% (-318 hab.) et -13.7% (-1'069 hab.). Cette perte peut être le résultat d'un phénomène de suburbanisation ou de périurbanisation, c'est-à-dire d'un rééquilibrage en faveur de leurs couronnes urbaines.

POPULATION RESIDANTE, 1970-1999

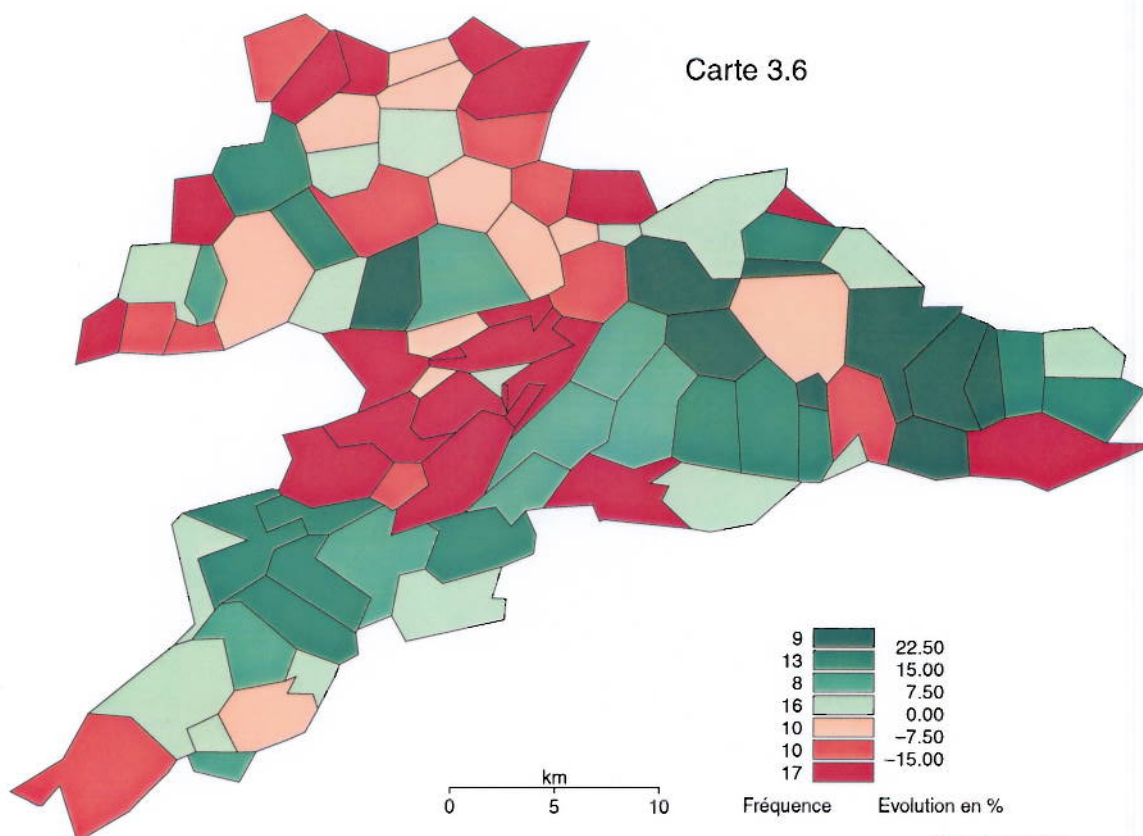
Pourcentage d'évolution de la population

Zones urbaines: + 3.0%
Canton: + 2.5%

Carte 3.5



Carte 3.6



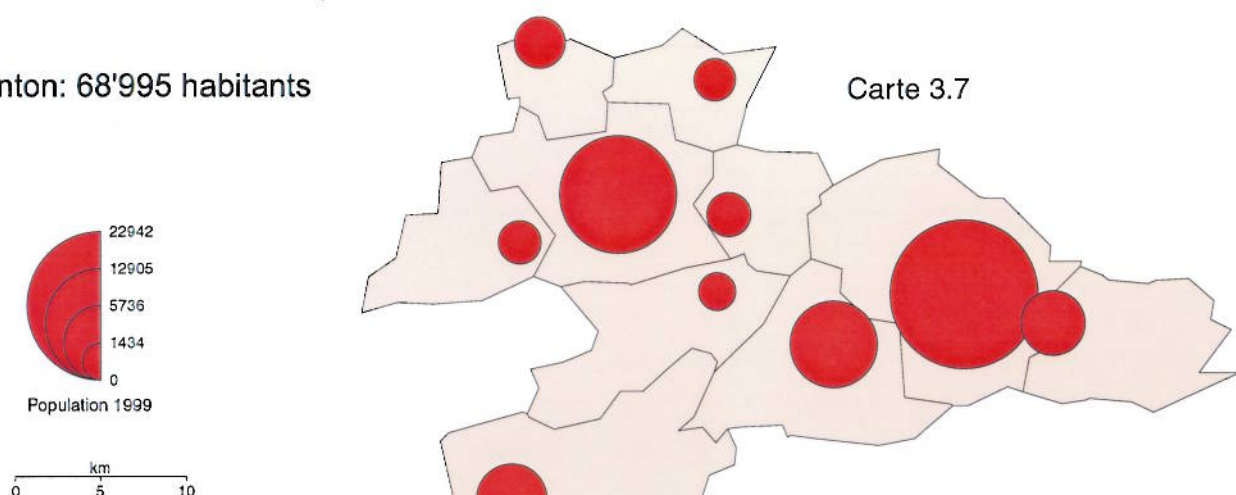
Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

POPULATION, 1999

POPULATION RESIDANTE, 1999

Canton: 68'995 habitants

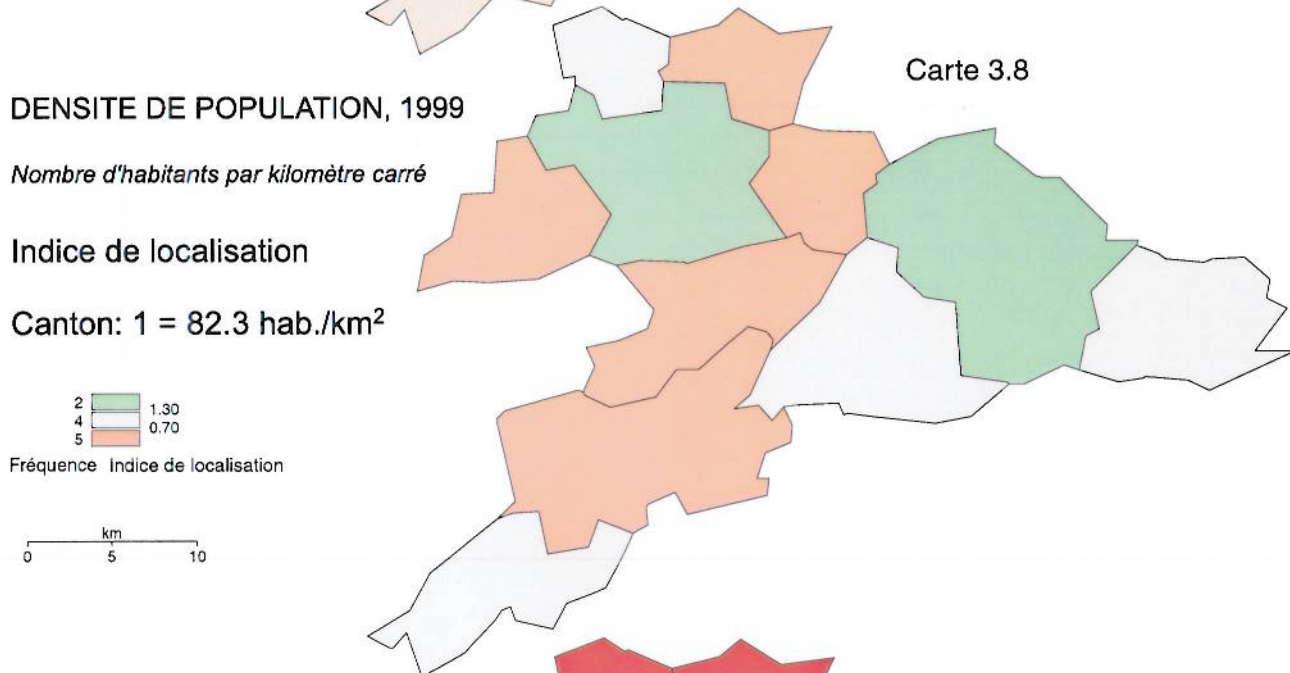


DENSITE DE POPULATION, 1999

Nombre d'habitants par kilomètre carré

Indice de localisation

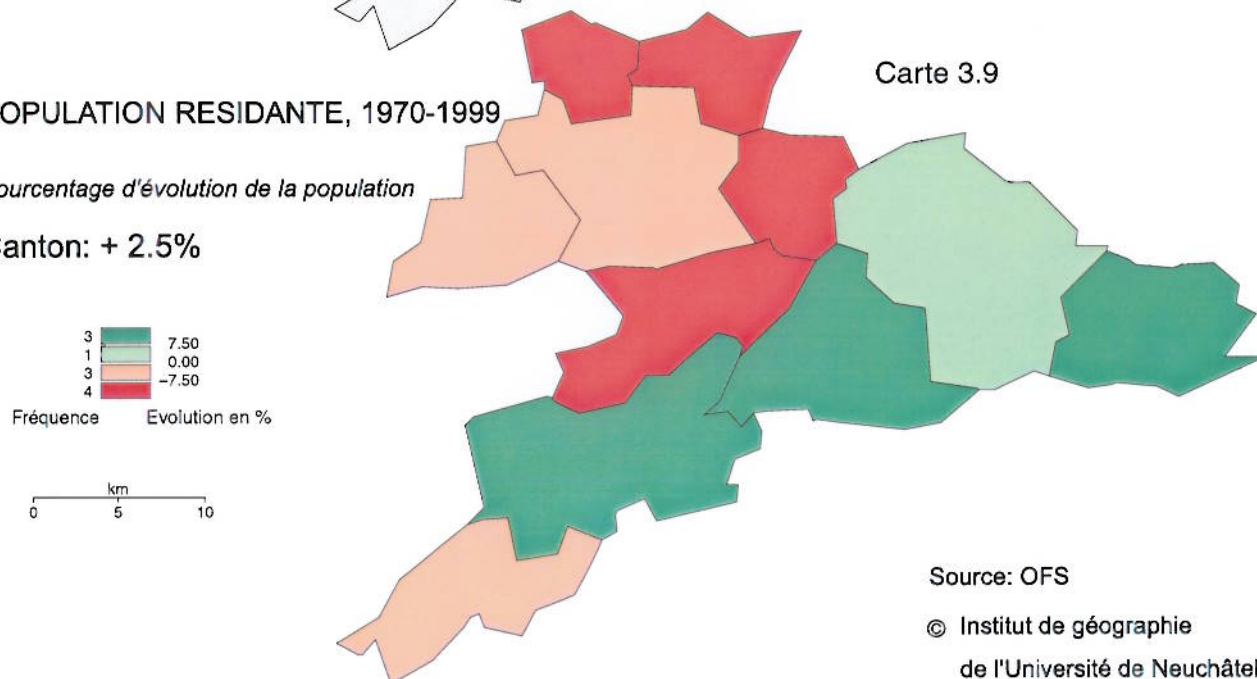
Canton: 1 = 82.3 hab./km²



POPULATION RESIDANTE, 1970-1999

Pourcentage d'évolution de la population

Canton: + 2.5%



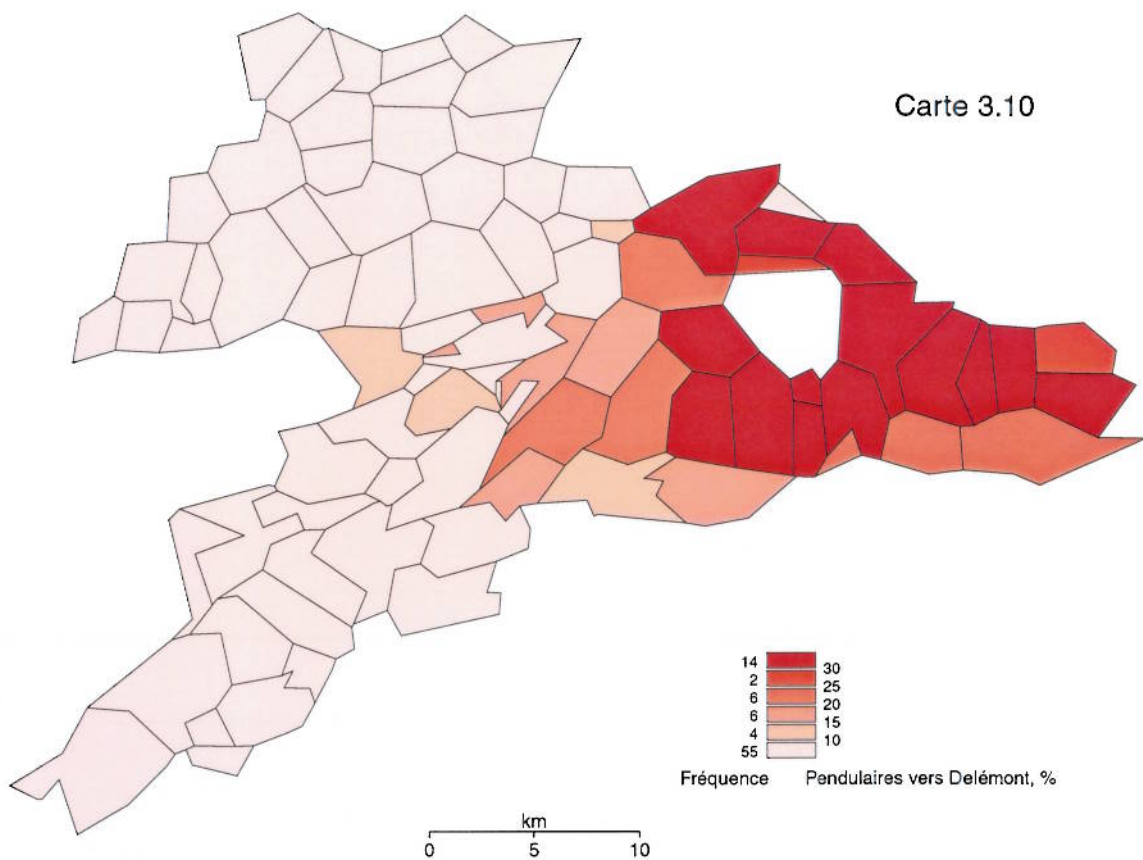
Source: OFS

© Institut de géographie
de l'Université de Neuchâtel, 2000

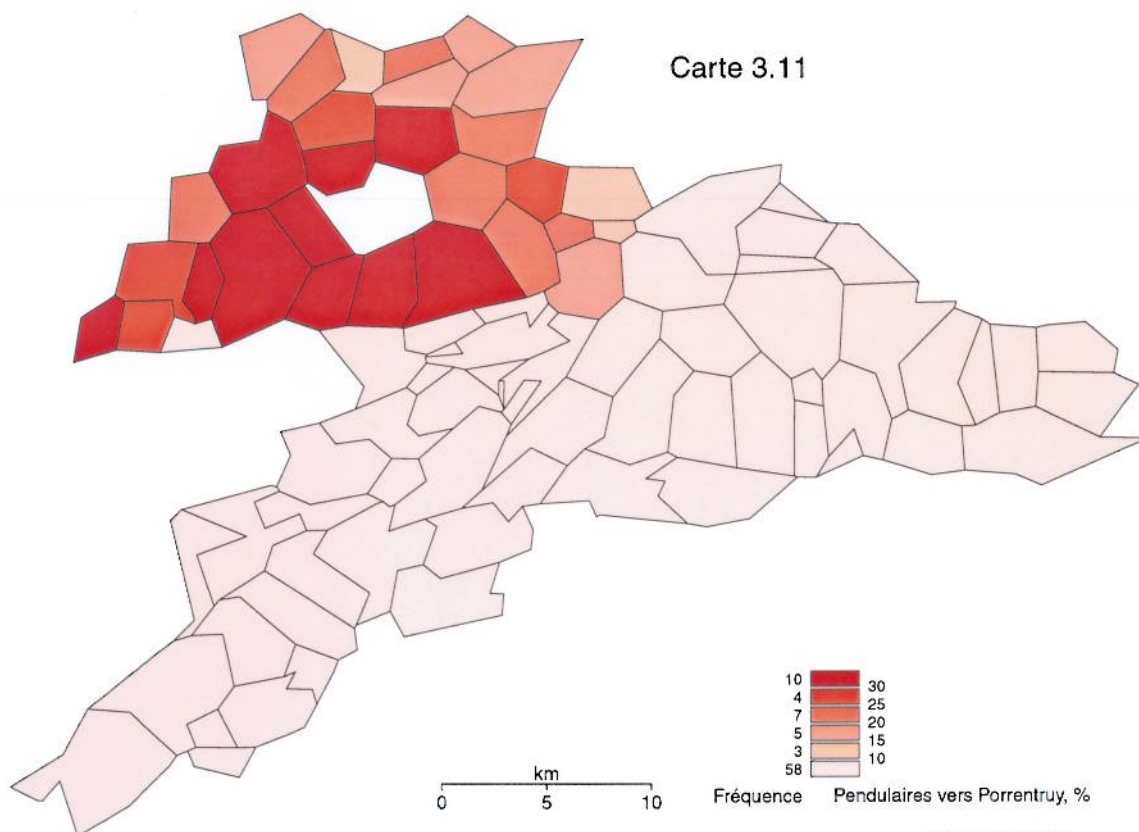
PENDULAIRES VERS DELEMONT ET PORRENTRUUY, 1990

*Proportion de pendulaires
par rapport à la population active*

Carte 3.10



Carte 3.11



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

Cela semble notamment être le cas pour Delémont puisque c'est dans les communes voisines que sont localisés les taux de croissance les plus importants: Mettembert (+72%), Rossemaison (+66.7%), Courroux (+54.8%), Vicques (+43.5%), Courchapoix (+38.4%), Rebeuvelier (+35.8%), Develier (+30.8%), Bourrignon (+27.8%), Movelier (+21.3%) et Châtillon (+21.1%). En Ajoie, Fontenais est la commune qui connaît le plus fort taux de croissance avec +23.6% (+242 résidants).

3.3 Eléments de synthèse: structures démographiques régionales, aires d'influence et dynamiques

La lecture des cartes des microrégions nous permet de synthétiser les principales structures démographiques qui caractérisent l'espace jurassien. Plusieurs constats peuvent être faits:

- **L'axe transjurassien: bipolarité et concentration des poids démographiques**

L'axe transjurassien réunit les deux microrégions les plus peuplées et les plus urbanisées tandis que Saignelégier, la Haute-Ajoie, la Basse-Ajoie, la Baroche et le Clos du Doubs ont des densités de population plus faibles.

- **L'axe interjurassien: un axe dynamique**

En matière d'évolution, l'axe interjurassien connaît une croissance démographique et apparaît comme étant plus dynamique. C'est cependant le district de Delémont qui profite le plus de l'évolution démographique: Delémont (+7.2%; +1'532 hab.), Haute Sorne (+12.1%; +841 hab.) et Val Terbi (+23.2%; +811 hab.). Les Franches-Montagnes sont divisées entre la région de Saignelégier (+12.6%; +588 hab.) et celle du Noirmont (-2.1%; -86 hab.).

- **Le croissant de la déprise démographique**

Le Clos du Doubs souffre d'une sévère hémorragie démographique (-26.7%; -542 hab.). A l'exception de Montenol qui est parvenu à stabiliser sa population, les autres communes enregistrent des taux de décroissance de -5.1% pour Seleute à -33.1% pour le pôle régional de Saint-Ursanne. Bien que la situation soit davantage contrastée en Ajoie au niveau des communes, une tendance à la baisse se dessine puisque toutes les microrégions ont une population en diminution. Un croissant de la déprise démographique se dessine: il part du Clos du Doubs, se prolonge vers la Baroche prenant ensuite en écharpe la région urbaine de Porrentruy.

- **Delémont et Porrentruy: deux sous-systèmes autonomes ?**

L'analyse de la pendularité à l'intérieur de l'espace jurassien et, plus précisément, les flux de travailleurs résidant dans le canton du Jura captés par les deux centres principaux permet d'interroger une hypothétique relation de complémentarité entre les deux centres principaux du canton. Représentées par les cartes 3.10 et 3.11, les proportions de navetteurs par rapport à la population active donnent une image des plus explicites des

aires d'influence respectives de Delémont et de Porrentruy. En Ajoie se dessine une nette couronne regroupant les communes dont plus de 10% des actifs travaillent à Porrentruy. Néanmoins, cette couronne ne s'étend à l'Est que de manière atténuée. L'aire d'attraction se limite clairement à la partie adjacente du district de Porrentruy et donc aux barrières topographiques qui la cloisonnent. Les pourcentages les plus élevés sont observés à Fontenais (52.3% de la population active), Bressaucourt (49.7%) et Courtedoux (45.6%), communes faisant partie de l'agglomération bruntrutaine. Dans le Clos du Doubs, les proportions varient de 1.5% pour Soubey à 7.3% pour Epauvillers. La première localité du district de Delémont est Glovelier (2.7%). De plus, à l'exception des communes du Clos du Doubs, aucune localité des Franches-Montagnes ne parvient à dépasser le seuil de 1% d'actifs travaillant à Porrentruy.

Ce phénomène de polarisation se répète autour de Delémont où les flux de navetteurs attirés par la capitale dépassent 30% dans 14 communes et atteignent même 50% à Rossemaison et Courroux. Les limites de son aire d'influence sont également fortement déterminées par des données physiques. A la première ceinture se rajoute une deuxième couronne englobant des communes plus éloignées mais faisant encore partie du district. Cependant, Delémont n'étend guère son influence au-delà: seules les localités de Pleujouse, Montmelon, Ocourt et Epauvillers peuvent encore, selon ce critère, être considérées comme faisant partie de sa zone d'attraction. En ne tenant pas compte du Clos du Doubs, la première localité des Franches-Montagnes est Lajoux (6.8%); en Ajoie, il s'agit de Bressaucourt (5.7%).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces constatations. Tout d'abord, la très faible interaction qui existe entre Delémont et Porrentruy. Comme nous l'avons remarqué au sujet de la distribution de la population, ces agglomérations forment *deux sous-systèmes urbains relativement autonomes et indépendants*. De plus, la topographie et la mauvaise accessibilité qui en résulte jouent un rôle très important dans l'organisation et la structuration de l'espace jurassien. Celui-ci semble se diviser en trois régions distinctes: le Clos du Doubs-Baroche, l'Ajoie polarisée autour de Porrentruy et le district de Delémont qui s'articule de part et d'autre de l'axe Delémont-Glovelier et dont le dynamisme relatif tend à se prolonger en direction des Franches-Montagnes.

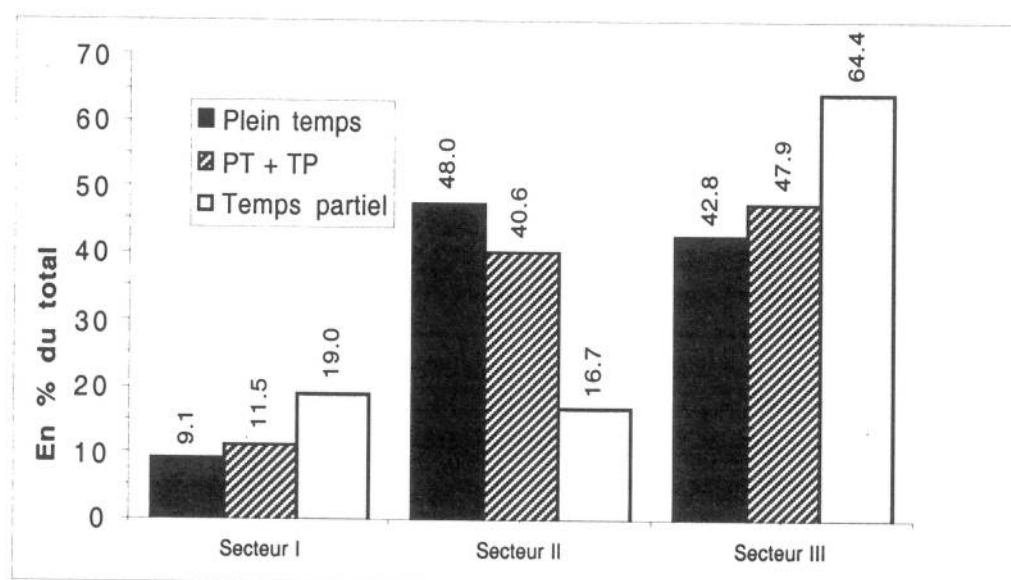
Nous pouvons également ajouter que l'attraction de Delémont est de plus grande intensité que celle exercée par Porrentruy. A titre illustratif, 140 Bruntrutains (4.2% de la population active) travaillent dans la capitale jurassienne. Le mouvement inverse ne concerne que 56 Delémontains (0.96%). Ce constat, logique en regard de la taille supérieure du bassin de population et d'emplois, est néanmoins révélateur de la faible interaction entre les deux pôles jurassiens. A titre de comparaison, 163 travailleurs delémontains se rendent à Bâle, 150 à Moutier, 61 à Bienne et 33 à Laufen.

4. Structures et dynamique de l'emploi: les spécialisations territoriales

En Suisse, l'emploi est comptabilisé lors des recensements fédéraux des entreprises qui interviennent tous les dix ans, avec un décalage de cinq ans par rapport aux recensements de la population. Les données sont fournies par les entreprises industrielles et tertiaires qui indiquent, entre autres, le nombre de personnes occupées à plein temps et à temps partiel au lieu de travail. Le dernier recensement en date a été réalisé en 1995. Au cours des dernières années, les modalités de saisie des données ont évolué et la comparabilité des données n'est pas toujours assurée d'un recensement à l'autre. Ainsi, pour l'analyse de l'évolution des structures de l'emploi, nous nous bornerons à comparer les données relatives aux recensements de 1985 et de 1995.

4.1 Centres d'emploi et spécialisations sectorielles

En 1995, le canton du Jura offre 33'306 emplois dont 25'466 à plein temps et 7'840 à temps partiel. Le graphique 4.1 indique la répartition des emplois selon la typologie la plus couramment utilisée qui est définie ci-dessous.



Graphique 4.1: Répartition sectorielle de l'emploi total, de l'emploi à plein temps et de l'emploi à temps partiel (en % du total), 1995

Les trois secteurs: la typologie de C. Clark

Secteur primaire

emplois liés directement à la transformation du milieu naturel: agriculture, sylviculture, etc.

Secteur secondaire

emplois dans les activités correspondant le plus souvent à la production ou la transformation de la matière: industrie extractive, production manufacturière, bâtiment et génie civil.

Secteur tertiaire

emplois dans les activités de distribution de biens (commerce de gros, commerce de détail, transports, etc.) et dans la production de services (services collectifs, services aux entreprises, services aux personnes, etc).

Emploi à plein temps

emploi occupé par une personne effectuant au moins 90% de la durée de travail hebdomadaire usuelle dans une entreprise.

En 1995, le secteur secondaire jurassien occupe 13'535 personnes (40.6% du total des emplois) dont 12'227 à plein temps (48%) et 1'308 à temps partiel (16.7%). Ces pourcentages sont supérieurs à la moyenne suisse. En effet, à l'échelle nationale, le secteur secondaire représente 29.4% du total des emplois.

Si le secteur tertiaire est plus faible dans le Jura que dans l'ensemble du pays (47.9% contre 64.2%), il est néanmoins devenu le secteur le plus important dans le canton, dépassant ainsi le secteur secondaire en terme de volume d'emplois. Ce dernier reste toutefois encore le domaine d'activité qui offre le plus de places de travail à plein temps.

Avec 11.5% des emplois, le poids relatif du secteur agricole et sylvicole se situe en dessus de la moyenne du pays (6.4%). Dans ce secteur, le temps partiel représente une part plus importante (19% des emplois à temps partiel du canton) que dans l'industrie (16.7%). Marginal dans le secteur secondaire, le temps partiel, même s'il se développe, reste concentré dans certains domaines d'activité du secteur tertiaire (64.4%) où il est nettement plus répandu.

En réalité, la notion de temps partiel rend compte de situations très diverses tant du point de vue intersectoriel qu'intrasectoriel. Pour des raisons de simplicité du commentaire mais aussi de fiabilité des analyses comparatives relatives aux deux recensements, la suite de notre étude porte uniquement sur l'emploi à plein temps.

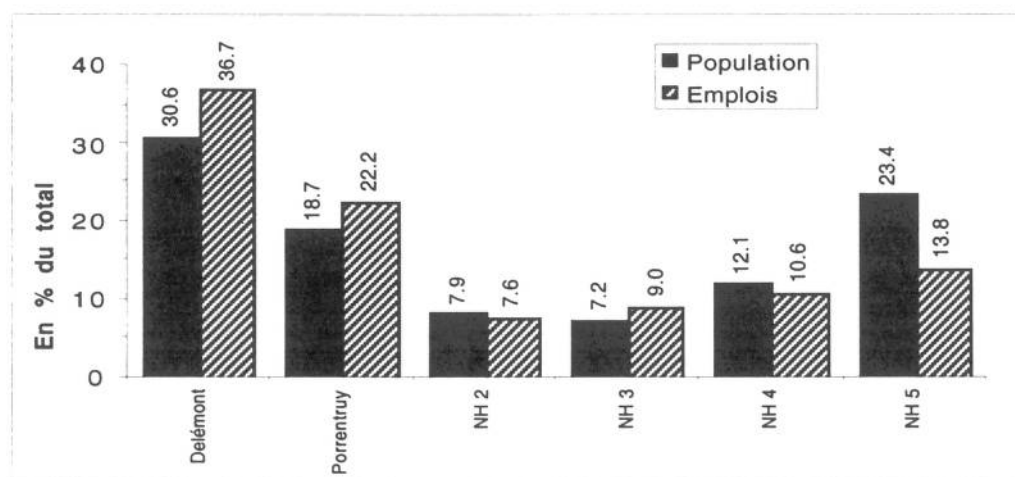
Le tableau 4.1 et le graphique 4.2 montrent la distribution des emplois à plein temps par secteur selon les niveaux hiérarchiques.

Le rôle de foyer d'emploi des deux pôles principaux apparaît clairement. Ils captent à eux seuls 58.9% du total des places de travail du canton dont 71.2% de l'emploi tertiaire et 55.7% de l'emploi industriel. La part d'emplois qu'ils concentrent est plus élevée que leur poids démographique en regard de la population jurassienne (49.3%).

L'ensemble de la hiérarchie urbaine concentre 86.2% des emplois. Cependant, les niveaux 2 et 4 conservent encore un caractère résidentiel alors que les centres de niveau 3 apparaissent comme de petits centres d'emploi. Les communes rurales, si elles regroupent 23.4% de la population, n'offrent que 13.8% des emplois.

	Secteur I	Secteur II	Secteur III
Delémont	10.4	33.6	45.8
Porrentruy	8.4	22.1	25.4
Niveau hiérarchique 1	18.8	55.7	71.2
Niveau hiérarchique 2	2.7	8.4	7.8
Niveau hiérarchique 3	5.5	11.7	6.6
Niveau hiérarchique 4	14.5	15.0	5.0
Autres	58.4	9.2	9.5
Canton	100.0	100.0	100.0

Tableau 4.1: *Distribution de l'emploi par secteur selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque secteur), 1995*



Graphique 4.2: *Centres résidentiels et centres d'emploi: poids démographique (1990) et poids économique (emploi total), 1995*

En divisant la densité d'emploi par la densité de population, nous obtenons un indicateur qui nous permet de déterminer avec plus de précision si les

communes sont plutôt des zones de résidence ou des centres d'emploi. C'est ce que montrent les tableaux 4.2 et 4.3.

Relevons tout d'abord qu'aucune des zones urbaines n'a une densité plus importante d'emploi que de population. Selon les indices de localisation, Delémont, Porrentruy et le niveau 3 apparaissent comme des centres d'emploi, ce qui n'est pas le cas pour les autres échelons de la hiérarchie urbaine.

	Densité de population 90	Densité d'emploi 95	Densité d'emploi/ Dens pop.	Indice loc.
Delémont	239.67	105.94	0.44	1.20
Porrentruy	178.89	78.67	0.44	1.19
Niveau hiérarchique 1	212.36	93.68	0.44	1.20
Niveau hiérarchique 2	201.36	71.15	0.35	0.96
Niveau hiérarchique 3	96.63	44.21	0.46	1.24
Niveau hiérarchique 4	68.08	22.16	0.33	0.88
Autres	33.88	7.38	0.22	0.59
Canton	82.28	30.37	0.37	1.00

	Densité de population 90	Densité d'emploi 95	Densité d'emploi/ Dens pop.	Indice loc.
Delémont	239.67	105.94	0.44	1.06
Porrentruy	178.89	78.67	0.44	1.06
Niveau hiérarchique 1	212.36	93.68	0.44	1.06
Niveau hiérarchique 2	201.36	71.15	0.35	0.85
Niveau hiérarchique 3	96.63	44.21	0.46	1.10
Niveau hiérarchique 4	68.08	22.16	0.33	0.78
Zones urbaines	146.19	60.72	0.42	1.00

Tableaux 4.2 et 4.3: *Rapport densité emploi/densité de population et indice de localisation, selon les niveaux hiérarchiques*

Les cartes 4.1 et 4.2 permettent de préciser cette affirmation et de localiser les principaux foyers d'emploi. On voit émerger le poids de la capitale cantonale et le fort effet de polarisation qu'elle exerce sur les communes avoisinantes qui apparaissent davantage comme des communes résidentielles (toutes, à l'exception de Courrendlin, Boécourt et Glovelier, sont situées sous la moyenne cantonale). Le même phénomène se répète, mais de manière atténuée, avec Porrentruy.

Les cartes font également ressortir d'autres centres d'emploi tels que Boncourt (NH3), Saint-Ursanne (NH3), Chevenez (NH4), Glovelier (NH4) ou Alle. C'est en effet dans ces communes que sont localisées d'importantes entreprises industrielles jurassiennes. Remarquons également que Roche d'Or se retrouve, à cause d'un effet de taille, dans la classe supérieure sans que cela soit significatif.

COMMUNES D'EMPLOI, COMMUNES DE RESIDENCE

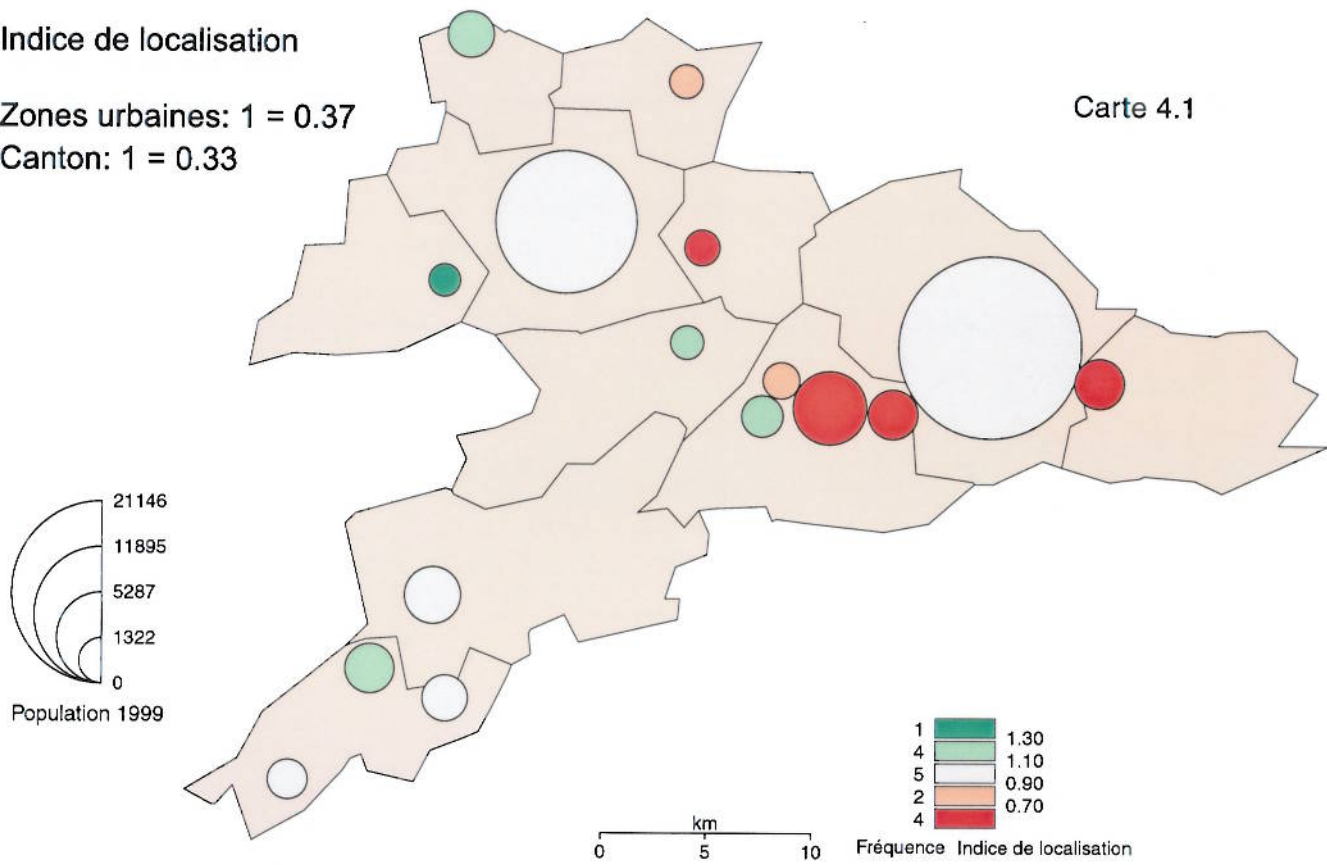
Densité d'emploi / densité de population

Indice de localisation

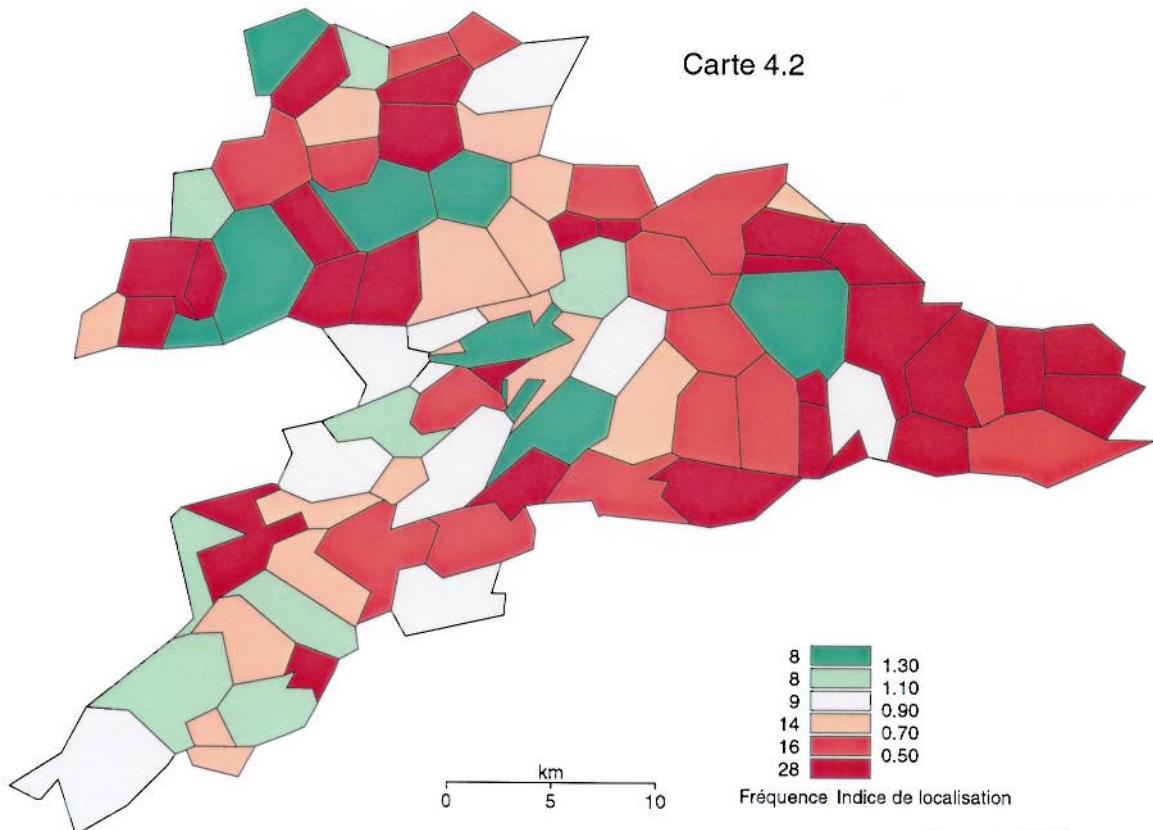
Zones urbaines: 1 = 0.37

Canton: 1 = 0.33

Carte 4.1



Carte 4.2



Source: OFS

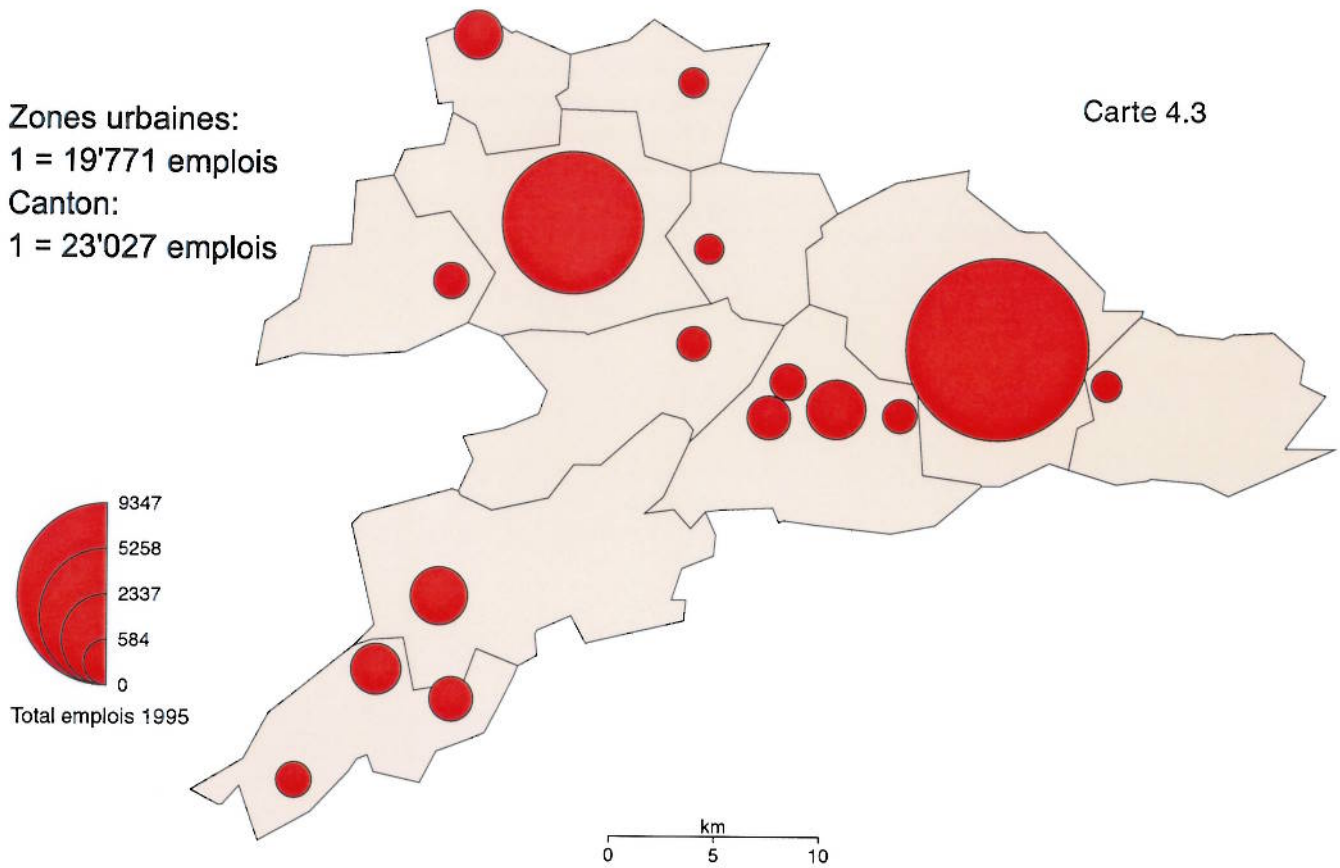
© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

EMPLOI TOTAL, 1995

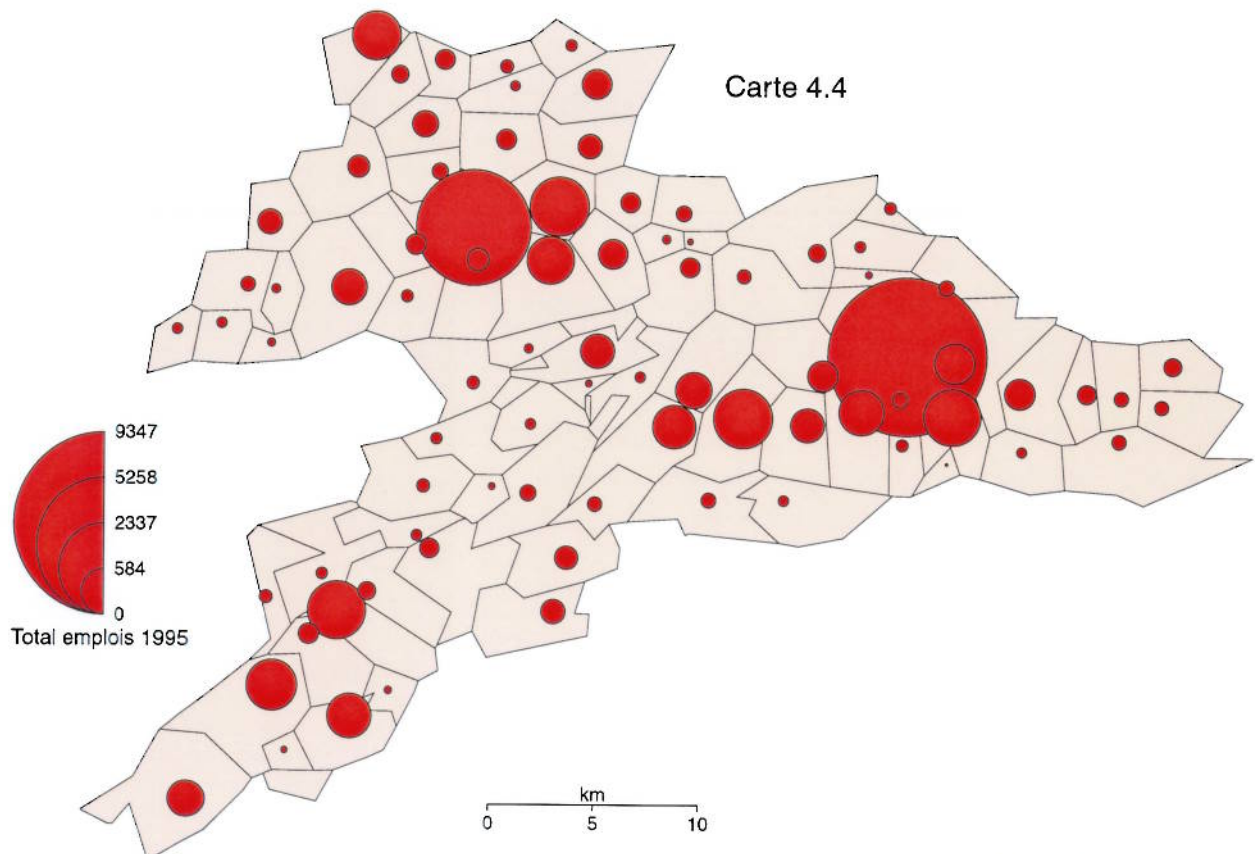
Total des emplois à plein temps

Zones urbaines:
1 = 19'771 emplois
Canton:
1 = 23'027 emplois

Carte 4.3



Carte 4.4



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

Aux Franches-Montagnes, aucun centre ne prédomine réellement. Même si Saignelégier, Les Breuleux et Le Noirmont ressortent, il n'y a pas de centres d'emploi aussi significatifs que dans les autres parties du canton.

La carte de l'armature urbaine met à nouveau en évidence le rôle de foyer de communes telles que Chevenez, Boncourt, Saint-Ursanne, Glovelier ainsi que du Noirmont. Les deux régions urbaines se situent dans la classe centrale alors que nous pouvons observer que les centres en dessous de la moyenne de l'indicateur retenu sont situés dans leur zone d'influence (Vicques, Courfaivre, Bassecourt, Boécourt, Bonfol et Cornol).

Les spécialisations sectorielles: une bipolarisation accentuée, un gradient centre/périphérie

L'emploi total à plein temps – c'est-à-dire dans les trois secteurs économiques à l'exception des domaines de la construction et de l'extraction – représenté en valeurs absolues, est un indicateur du poids des différents centres et localités.

Au niveau de la hiérarchie urbaine comme à l'échelle des communes, on peut noter que les *disparités constatées en matière de répartition de la population ainsi que la place occupée par Delémont et Porrentruy sont encore accentuées.*

La concentration des emplois apparaît nettement, les agglomérations de *Delémont et de Porrentruy* regroupant respectivement 9'347 et 5'666 emplois (cf. cartes 4.3 et 4.4). Le reste est principalement localisé sur *l'axe Delémont-Glovelier* ainsi que de manière plus diffuse dans les *trois pôles franc-montagnards.*

Attachons-nous maintenant au type d'emploi offert par les communes et centres jurassiens, en commençant par la distribution sectorielle.

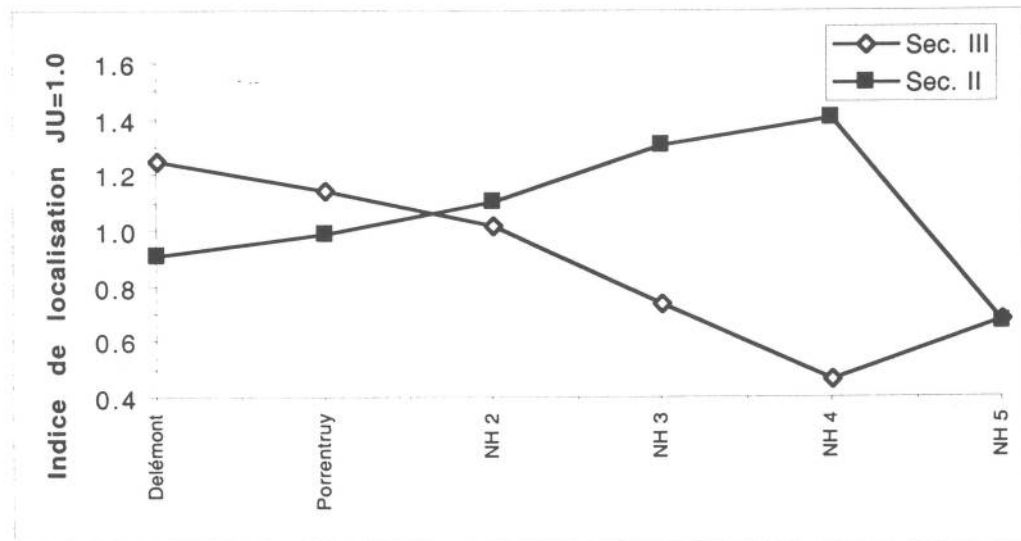
En premier lieu, l'analyse montre un *net gradient centre/périphérie* dans la distribution de l'emploi selon le lieu de travail et le secteur économique, gradient uniquement perturbé par les parts des communes rurales dans les secteurs secondaire et tertiaire. La part de l'emploi agricole et industriel augmente généralement des centres de niveau plus élevé jusqu'aux centres de niveau inférieur, alors que la proportion de l'emploi tertiaire diminue.

Un deuxième constat est que *les communes rurales ne sont plus essentiellement agricoles* puisque les secteurs secondaire et tertiaire y représentent 61.4% de l'emploi total. Les communes rurales sont le plus souvent des communes agro-industrielles ou agro-tertiaires.

Enfin, il n'est guère surprenant de découvrir que *seules Delémont et Porrentruy enregistrent une part d'emploi tertiaire supérieure* aux autres secteurs alors que l'industrie prime dans le reste de la hiérarchie.

	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Total
Delémont	2.6	43.9	53.5	100.0
Porrentruy	3.4	47.7	48.9	100.0
Niveau hiérarchique 1	2.9	45.3	51.7	100.0
Niveau hiérarchique 2	3.3	53.0	43.7	100.0
Niveau hiérarchique 3	5.6	62.8	31.6	100.0
Niveau hiérarchique 4	12.5	67.6	20.0	100.0
Autres	38.6	32.1	29.3	100.0
Canton	9.1	48.0	42.8	100.0

Tableau 4.4: *Distribution de l'emploi par secteur selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois de chaque niveau), 1995*



Graphique 4.3: *Indice de localisation de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1995*

A. L'emploi agricole: une certaine homogénéité des répartitions

Les données montrent le caractère rural des derniers échelons de la hiérarchie urbaine. Les emplois du secteur primaire sont proportionnellement plus importants dans les petits centres que dans les grands et, dans les communes rurales, ils constituent 38.6% des emplois et plus du tiers du total des emplois agricoles du canton.

Les centres des deux premiers niveaux de la hiérarchie possèdent des pourcentages d'actifs du secteur primaire inférieurs à la moyenne cantonale. Il en est de même pour deux centres de niveau 3 (Saint-Ursanne et Boncourt).

SECTEUR PRIMAIRE, 1996

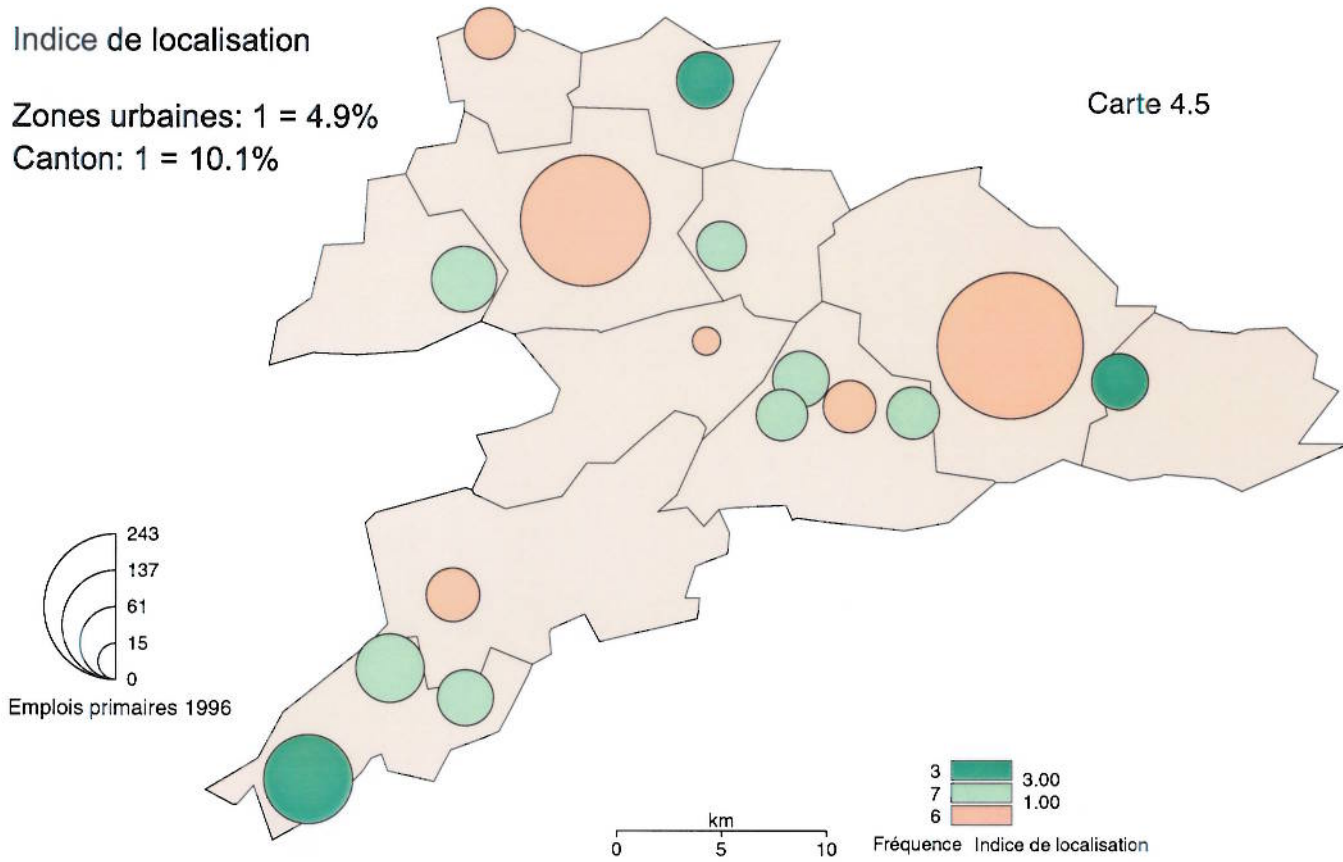
Emplois à plein temps dans le secteur primaire / total des emplois à plein temps

Indice de localisation

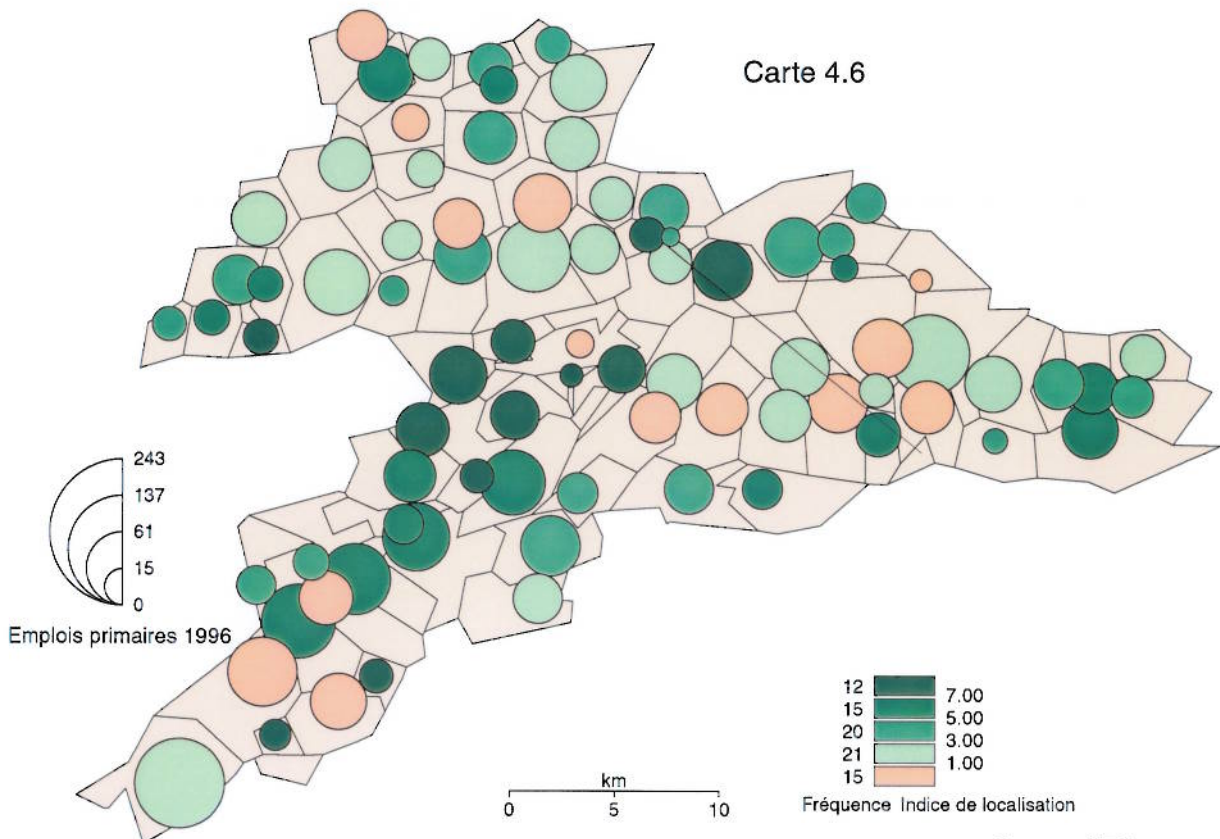
Zones urbaines: 1 = 4.9%

Canton: 1 = 10.1%

Carte 4.5



Carte 4.6



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

	Emplois dans l'agriculture	En %	En % du total
Delémont	243	2.6	10.4
Porrentruy	195	3.4	8.4
Niveau hiérarchique 1	438	2.9	18.8
Niveau hiérarchique 2	64	3.3	2.7
Niveau hiérarchique 3	129	5.6	5.5
Niveau hiérarchique 4	338	12.5	14.5
Autres	1'359	38.6	58.4
Canton	2'328	9.1	100.0

	Emplois dans l'agriculture	En %	En % du total
Delémont	243	2.6	25.1
Porrentruy	195	3.4	20.1
Niveau hiérarchique 1	438	2.9	45.2
Niveau hiérarchique 2	64	3.3	6.6
Niveau hiérarchique 3	129	5.6	13.3
Niveau hiérarchique 4	338	12.5	34.9
Zones urbaines	969	4.4	100.0

Tableaux 4.5 et 4.6: *Distribution de l'emploi agricole selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total de l'emploi agricole), 1996*

Avec les cartes de l'emploi agricole, nous obtenons une image inversée de celle de la hiérarchie des communes. En effet, une nette différence est observée entre les zones rurales et les zones davantage urbanisées. Sur les quinze localités dont l'indice de localisation est inférieur à un, seul Courtemaîche ne fait pas partie de la trame urbaine. En termes relatifs, le secteur primaire est surreprésenté dans les petites communes localisées principalement en Haute-Ajoie, en Basse-Ajoie, dans le Clos du Doubs, au Val Terbi et dans la partie Est des Franches-Montagnes.

Les localités qui comptent les plus fortes proportions d'agriculteurs sont: Le Peuchapatte (100% des emplois à plein temps offerts sur le territoire communal), Montfaverger (100%), Seleute (95.7%), Epiqueuz (94.3%) et Epauvillers (93.1%). A l'inverse, les parts du secteur primaire sont les plus faibles dans les communes suivantes: Vellerat (0%), Delémont (0.6%), Porrentruy (0.9%), Saint-Ursanne (2.8%), Bassecourt (3.5%) et Saignelégier (3.9%).

En valeurs absolues, l'emploi agricole se répartit de façon homogène sur l'ensemble du territoire jurassien. Ceci montre le poids que représente encore le secteur primaire dans le canton et le rôle joué par l'agriculture dans le maintien d'une occupation décentralisée du territoire.

B. L'emploi industriel: les spécialisations des petits centres

Nous retrouvons avec ce secteur une image plus conforme à celle de la hiérarchie urbaine. Ce sont en effet les agglomérations de Delémont et de Porrentruy qui comptent le plus de personnes employées à plein temps dans le secteur industriel (4'104 et 2'702 emplois). A eux seuls, les *deux régions urbaines regroupent plus de la moitié des emplois industriels* du canton (55.7%) et près des *deux tiers (61.3%) de ceux de l'ensemble du système de places centrales*.

	Secteur II total	En % du total	Secteur III	En % du total	Secteurs II+III	En % du total
Delémont	4'104	33.6	5'000	45.8	9'104	39.3
Porrentruy	2'702	22.1	2'769	25.4	5'471	23.6
Niv. Hiérarchique 1	6'806	55.7	7'769	71.2	14'575	63.0
Niv. Hiérarchique 2	1'028	8.4	846	7.8	1'874	8.1
Niv. Hiérarchique 3	1'434	11.7	722	6.6	2'156	9.3
Niv. Hiérarchique 4	1'830	15.0	541	5.0	2'371	10.2
Autres	1'129	9.2	1'033	9.5	2'162	9.3
Canton	12'227	100.0	10'911	100.0	23'138	100.0

	Secteur II total	En % du total	Secteur III	En % du total	Secteurs II+III	En % du total
Delémont	4'104	37.0	5'000	50.6	9'104	43.4
Porrentruy	2'702	24.3	2'769	28.0	5'471	26.1
Niv. Hiérarchique 1	6'806	61.3	7'769	78.6	14'575	69.5
Niv. Hiérarchique 2	1'028	9.3	846	8.6	1'874	8.9
Niv. Hiérarchique 3	1'434	12.9	722	7.3	2'156	10.3
Niv. Hiérarchique 4	1'830	16.5	541	5.5	2'371	11.3
Zones urbaines	11'098	100.0	9'878	100.0	20'976	100.0

Tableaux 4.7 et 4.8: *Distribution de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1995*

Les cartes 4.7 et 4.8 illustrent les spécialisations dans les entreprises manufacturières. La distribution relative de l'emploi manufacturier ne se fait pas suivant un gradient régulier. Le premier niveau de la hiérarchie et Saignelégier figurent dans des catégories inférieures à la moyenne cantonale alors que le reste de la hiérarchie – et principalement *le niveau 4* – *est plus industrialisé*. En revanche, les régions rurales comptent une proportion plutôt faible de personnes employées dans le secteur manufacturier. Le poids des emplois manufacturiers est particulièrement important à *Alle (75.1%), Chevenez (74.9%), Glovelier (73.6%) et Boécourt (72.5%)*.

En termes de volume, les emplois manufacturiers se répartissent selon des schémas déjà identifiés puisqu'ils se concentrent sur *l'axe Courrendlin-Delémont-Glovelier, à Porrentruy, Alle, Courgenay; à Chevenez et Boncourt en Ajoie ainsi que dans les trois pôles des Franches-Montagnes*.

SECTEUR MANUFACTURIER, 1995

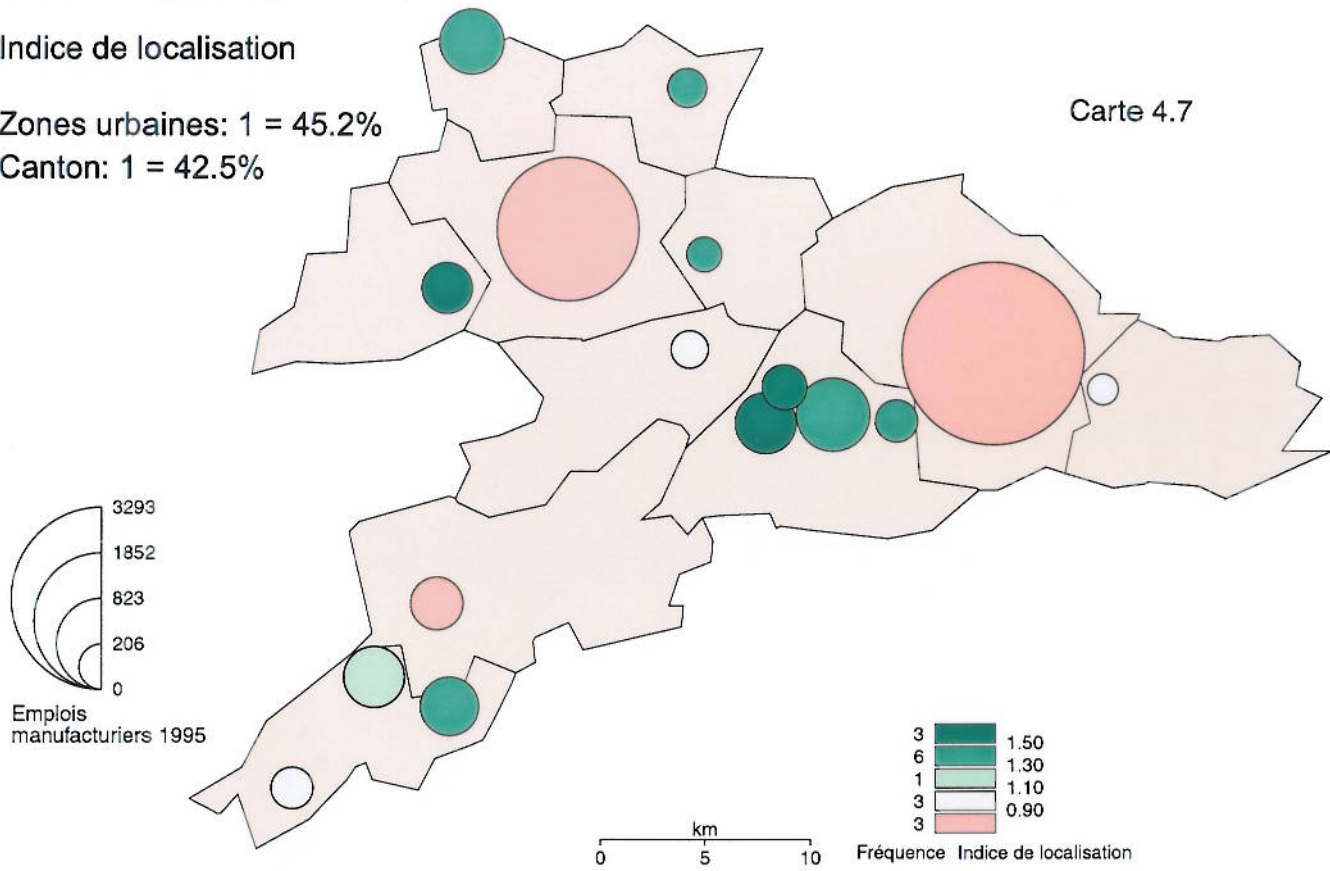
Emplois à plein temps dans le secteur manufacturier / total des emplois à plein temps

Indice de localisation

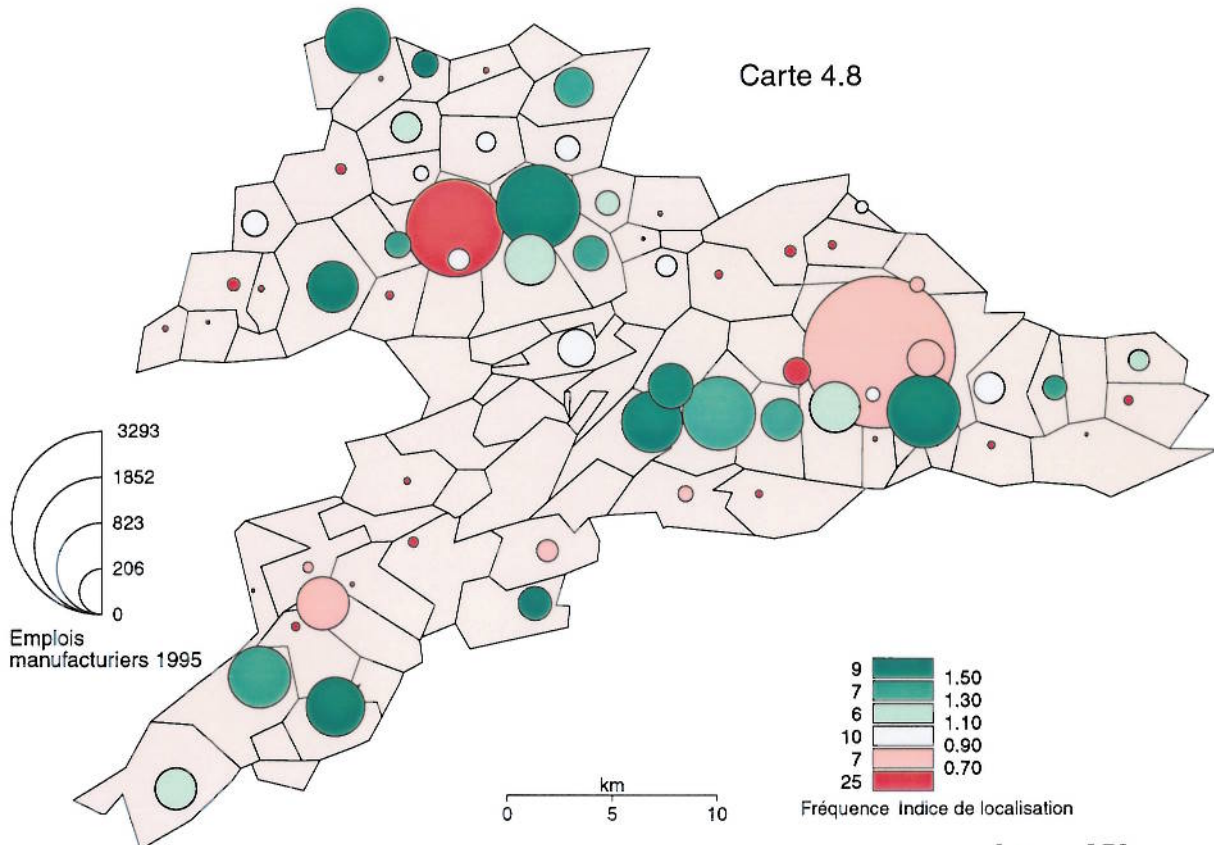
Zones urbaines: 1 = 45.2%

Canton: 1 = 42.5%

Carte 4.7



Carte 4.8



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

SECTEUR TERTIAIRE, 1995

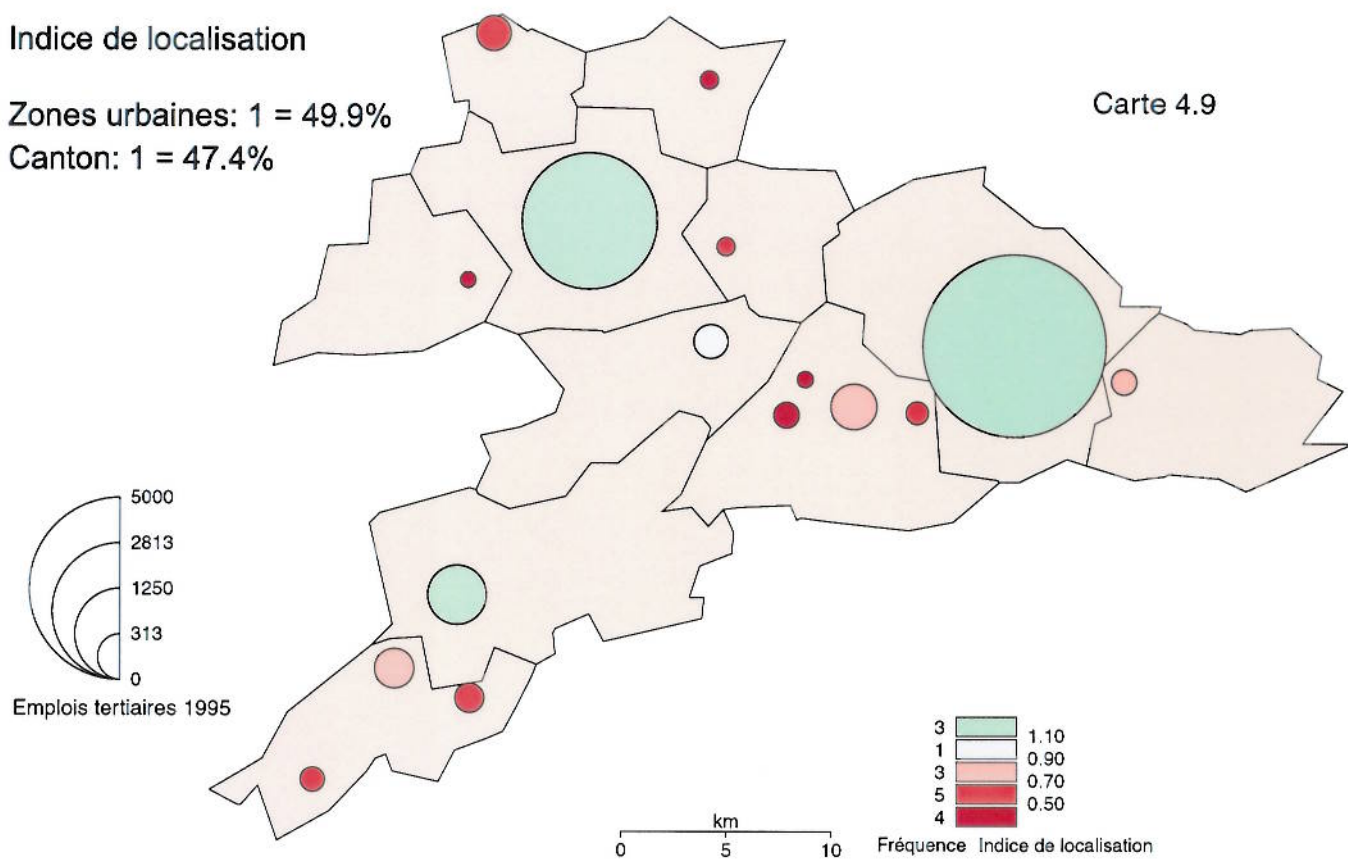
*Emplois à plein temps dans le secteur tertiaire /
total des emplois à plein temps*

Indice de localisation

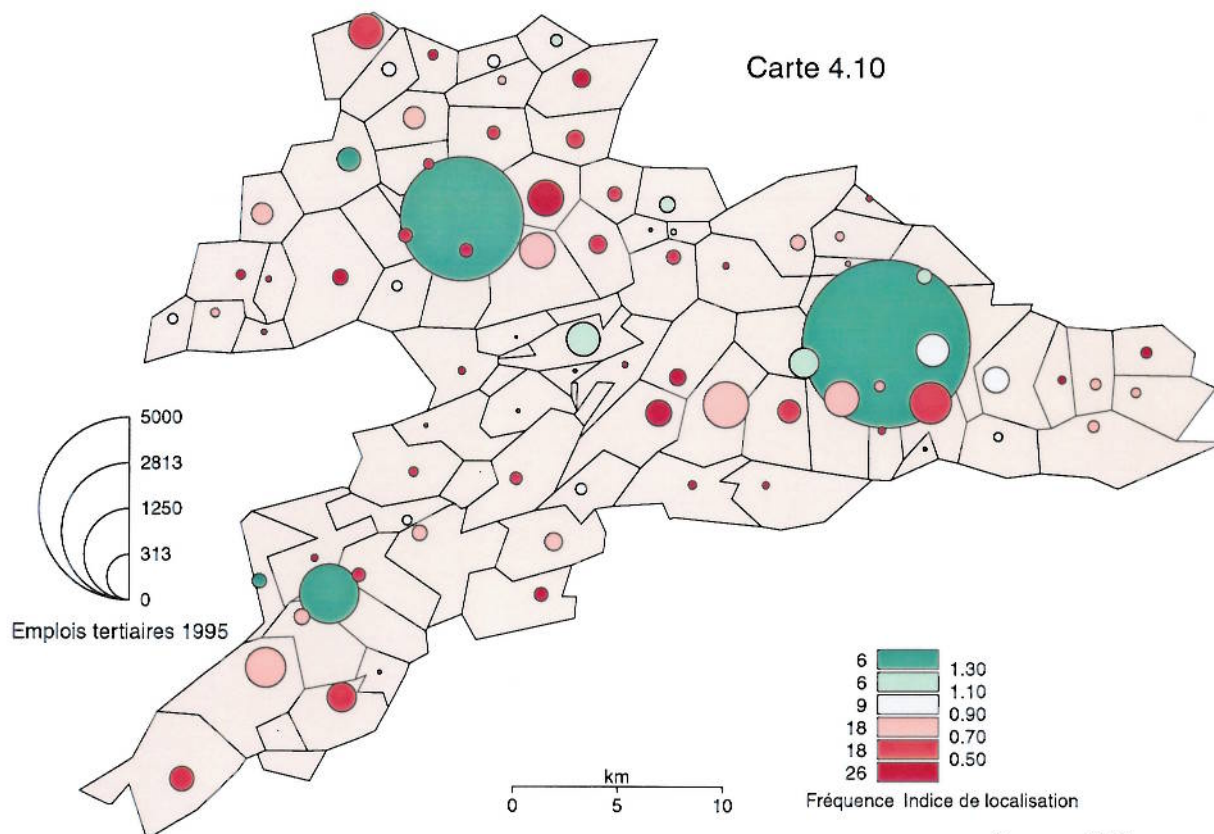
Zones urbaines: 1 = 49.9%

Canton: 1 = 47.4%

Carte 4.9



Carte 4.10



Source: OFS

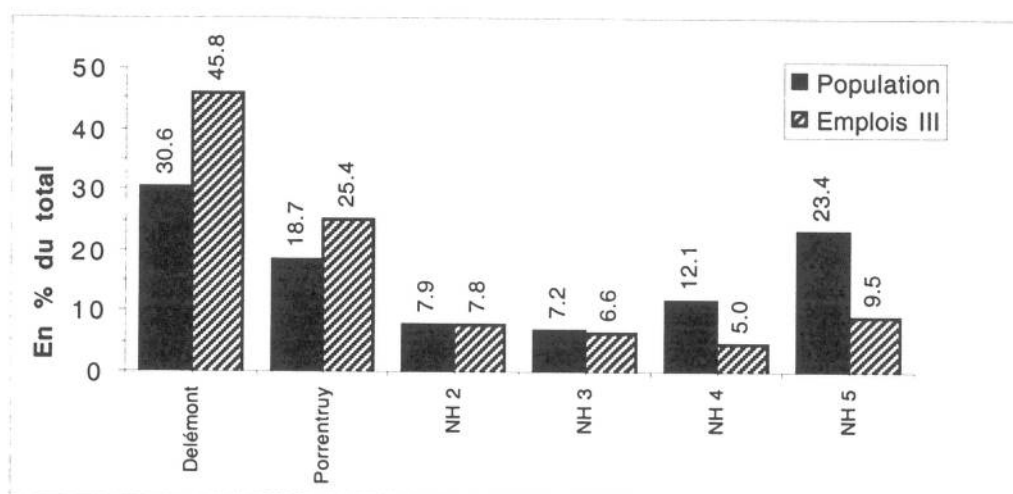
© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

Cette concentration est toutefois moins intense que la distribution de l'emploi total et, comme nous le constaterons, de l'emploi tertiaire.

C. L'emploi tertiaire: des polarités accentuées

La localisation des emplois tertiaires dans le canton du Jura accentue l'image de la répartition de la population et de l'emploi total. Les disparités et le rapport centre/périphérie sont encore plus prononcés. La distribution du tertiaire renforce la primatie des deux agglomérations. Nous retrouvons Delémont comme principal centre avec 5'000 emplois tertiaires (45.8%) qui est suivie de loin par Porrentruy qui en compte 2'769 (25.4%).

L'écart entre Delémont et Porrentruy se creuse encore davantage selon ce critère. Sans surprise, nous remarquons que ces deux centres polarisent plus fortement les emplois tertiaires du canton que les emplois industriels. La position des communes du niveau 4, plus fortement industrialisées, et des communes rurales en termes d'activité tertiaire est nettement affaiblie en regard de leur poids démographique.



Graphique 4.4: Répartition de l'emploi tertiaire selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois tertiaires), 1995

La carte 4.9 illustre la proportion de personnes occupées dans ce secteur selon les zones urbaines et montre un gradient qui va des grands centres, plus fortement tertiaires, aux plus petits.

Remarquons que *Delémont, Porrentruy, Saignelégier et Saint-Ursanne* sont les seuls centres spécialisés dans le tertiaire puisqu'ils se situent au-dessus de la moyenne cantonale (42.8% des emplois à plein temps). Plusieurs facteurs expliquent cette situation:

- Dans ces quatre centres sont localisés la plupart des différents services de l'administration cantonale;

- chacune de ces localités est le cœur d'une région géographique (Vallée de Delémont, Ajoie, Franches-Montagnes et Clos du Doubs), cadre dans lequel elles jouent le rôle de pôle principal;
- ces centres rassemblent une partie non négligeable des infrastructures touristiques du canton;
- les écoles cantonales sont localisées à Delémont et à Porrentruy;
- Delémont, Porrentruy et Saignelégier sont les capitales des trois districts et hébergent les trois hôpitaux du canton.

La carte 4.9 montre de manière manifeste l'importance des agglomérations delémontaine et bruntrutaine par rapport au volume d'emplois tertiaires. Nous avons pu observer dans un premier temps la distribution homogène de l'emploi agricole dans l'espace cantonal. La répartition de l'emploi manufacturier a ensuite permis de mettre en évidence les disparités territoriales entre les zones à vocation industrielle et les zones davantage agricoles.

La répartition inégale de l'emploi tertiaire fait apparaître encore plus clairement la *primatie des agglomérations de Delémont et Porrentruy*. Elles associent en effet à la fois une grande partie de l'emploi industriel (55.7%) du canton, les principales fonctions tertiaires de gestion et de commandement administratif, ainsi qu'un ensemble diversifié de fonctions techniques ou de services aux entreprises. L'analyse de la localisation des différents types de services permet de préciser ces affirmations.

La distribution spatiale des types de services: les spécialisations urbaines

Le secteur tertiaire est composé d'activités très hétérogènes qui se sont fortement développées et complexifiées au cours des dernières décennies. Face à la tertiariation de l'économie, certains auteurs ont proposé une classification des activités de services permettant d'affiner les analyses spatiales. Nous avons opté ici pour la classification de Browning-Singelmann qui les regroupe en quatre grandes catégories, et ce, selon plusieurs critères: fonction dans l'économie, destinataire principal, place dans le système économique, niveau moyen de qualification du travail, etc.

La classification des services: Browning-Singelmann

Les *services aux entreprises*, c'est-à-dire les professions liées à la production, au stockage et à la diffusion de l'information économique, tendent à occuper un poids croissant dans les systèmes de production modernes. Différentes études ont montré que les services aux entreprises (conseils juridiques, publicité, services financiers, services d'information technique, marketing, etc.) sont les plus dynamiques et aussi les plus productifs. D'une manière générale, la valeur ajoutée par personne employée y est nettement supérieure à la moyenne.

En revanche, les activités de *services personnels* (réparations, coiffure, nettoyage, restauration, etc.), dont le rôle principal est de satisfaire les demandes de services destinés aux personnes, occupent en général une main-d'œuvre peu qualifiée et la valeur ajoutée y est en moyenne plus faible.

Les *services sociaux* concernent principalement les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration. Leurs principales fonctions économiques sont de satisfaire la demande de services collectifs, d'améliorer les conditions d'existence collectives ainsi que de régler et contrôler le fonctionnement du système socio-économique.

Enfin, les *services de distribution* regroupent les activités de transport et d'entreposage, de communication, ainsi que certaines activités commerciales (commerce de gros).

La typologie des services

Type/Critère	Fonctions économiques principales	Destinataire principal	Place dans le système économique	Niveau de qualification du travail	Valeur ajoutée par personne occupée	Forme de production dominante
SERVICES AUX ENTREPRISES Banques et services financiers Assurances Immobilier Fiduciaires Bureaux de conseil juridique Traitement de données Divers	Satisfaire la demande d'information des entreprises Créer, gérer, stocker et traiter de l'information Stimuler l'innovation	Entreprises	Services intermédiaires	Elevé	Elevée	Privée Grandes entreprises
SERVICES DE DISTRIBUTION Transport et entreposage Communication Poste Commerce de gros	Satisfaire la demande de mobilité et de communication Distribuer les biens, faire circuler les personnes et les informations Articuler les activités de production et de consommation	Mixte (entreprises et consommateurs)	Services intermédiaires	Moyen/hétérogène	Moyenne	Privée Petites et grandes entreprises
SERVICES SOCIAUX Services médicaux Hôpitaux Education Administration publique Services sociaux et professionnels divers	Satisfaire la demande de services collectifs Améliorer les conditions d'existence collectives Réguler et contrôler le fonctionnement du système socio-économique	Mixte (consommateurs et entreprises)	Services finaux	Moyen/hétérogène	Moyenne	Publique Petites et grandes entreprises
SERVICES PERSONNELS Services domestiques Hôtels et hébergement Restauration Service de réparation Blanchisserie, nettoyage Coiffeurs, salons de beauté Loisirs et culture Commerce de détail	Satisfaire la demande de services individuels Améliorer les conditions d'existence individuelles Reproduire le statut individuel et social	Consommateurs	Services finaux	Faible	Faible	Privée Petites entreprises

Services aux entreprises

Les graphiques 4.5 à 4.7 nous permettent de constater que les services aux entreprises sont fortement concentrés dans le premier niveau (principalement à Delémont). Le déséquilibre est très marqué entre Delémont et Porrentruy qui rassemblent 84.6% des services aux entreprises et les communes rurales qui n'en regroupent que 1.5%. La part de ce type de services à l'emploi tertiaire diminue au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie urbaine. Cette tendance est contrariée par le niveau 4, niveau auquel la proportion d'emplois dans les services aux entreprises augmente. Néanmoins, ceci est à relativiser en regard du nombre d'emplois dont il est question (14 pour le niveau 3 et 24 pour le niveau 4). Ces activités apparaissent toutefois globalement comme un indicateur de centralité pertinent.

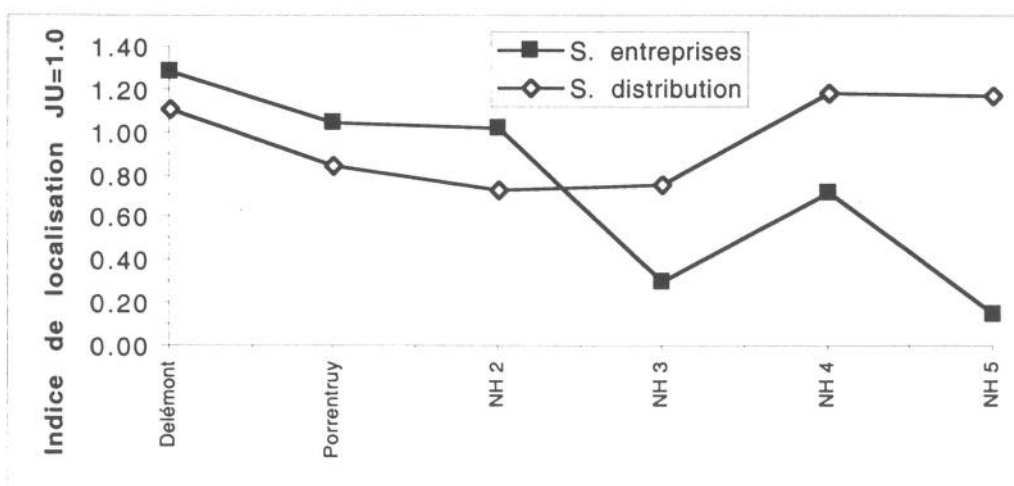
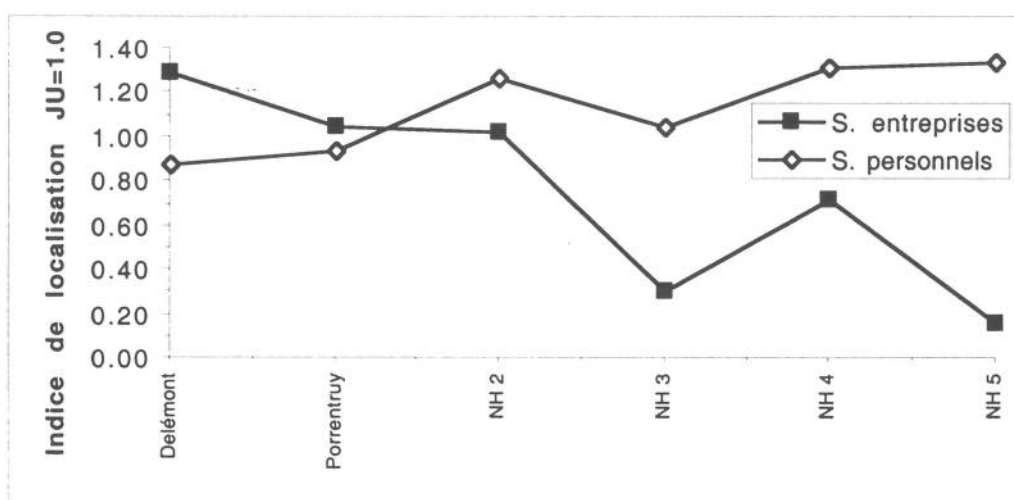
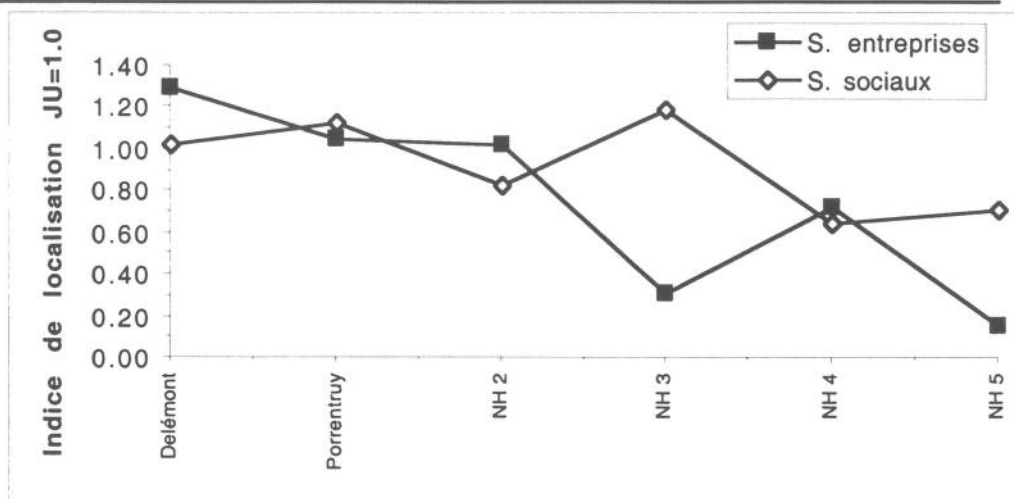
Au sommet de la hiérarchie des lieux centraux, Delémont et, dans une moindre mesure, Porrentruy dominent le réseau. Les services aux entreprises y sont plus représentés (8.6% et 7.0% de l'emploi tertiaire) que dans l'ensemble du canton (6.7%). Seul le niveau 2 se situe également au-dessus de cette moyenne (6.9%).

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	385	8.6	58.2
Porrentruy	175	7.0	26.4
Niveau hiérarchique 1	560	8.0	84.6
Niveau hiérarchique 2	54	6.9	8.2
Niveau hiérarchique 3	14	2.0	2.1
Niveau hiérarchique 4	24	4.8	3.6
Autres	10	1.0	1.5
Canton	662	6.7	100.0

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	385	8.6	59.0
Porrentruy	175	7.0	26.8
Niveau hiérarchique 1	560	8.0	85.9
Niveau hiérarchique 2	54	6.9	8.3
Niveau hiérarchique 3	14	2.0	2.1
Niveau hiérarchique 4	24	4.8	3.7
Zones urbaines	652	7.3	100.0

Tableaux 4.9 et 4.10: Distribution des services aux entreprises selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services aux entreprises), 1995

Des emplois liés aux services aux entreprises existent dans tous les centres de la trame urbaine. Ceci n'est pas le cas de l'ensemble des communes puisque 49 d'entre elles en sont totalement dépourvues.



Graphiques 4.5 à 4.7: Indices de localisation des services aux entreprises, des services sociaux, des services personnels et des services de distribution selon les niveaux hiérarchiques, 1995

Services de distribution

Par rapport aux services aux entreprises, nous remarquons ici une meilleure répartition territoriale de ce type d'activité. Pourtant, la prédominance du premier niveau de la hiérarchie reste un état de fait. Les centres de niveau 2, 3 et 4 ont un poids relatif quasi identique (environ 5%). Ils ne semblent donc pas être en mesure de jouer un rôle de relais à l'intérieur de la trame urbaine. Cette absence de pouvoir d'attraction n'est pas spécifique aux emplois liés aux services de distribution puisqu'elle se retrouve dans les trois autres catégories de services.

En pourcentage du tertiaire, c'est à Delémont et à Porrentruy, dans les centres de niveau 4 ainsi que dans les communes rurales que ce type de services est le mieux représenté.

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	837	18.8	50.1
Porrentruy	356	14.2	21.3
Niveau hiérarchique 1	1'193	17.1	71.5
Niveau hiérarchique 2	97	12.3	5.8
Niveau hiérarchique 3	87	12.7	5.2
Niveau hiérarchique 4	99	19.9	5.9
Autres	193	19.8	11.6
Canton	1'669	16.9	100.0

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	837	18.8	56.7
Porrentruy	356	14.2	24.1
Niveau hiérarchique 1	1'193	17.1	80.8
Niveau hiérarchique 2	97	12.3	6.6
Niveau hiérarchique 3	87	12.7	5.9
Niveau hiérarchique 4	99	19.9	6.7
Zones urbaines	1'476	16.5	100.0

Tableaux 4.11 et 4.12: *Distribution des services de distribution selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services de distribution), 1995*

Services sociaux

Le nombre d'emplois liés aux services sociaux est nettement plus élevé que dans les deux cas précédents. En effet, le canton du Jura compte 3'691 emplois dans les services sociaux, 1'699 emplois pour les services de distribution et 662 dans les services aux entreprises. Nous verrons plus loin que ce sont cependant les emplois liés aux services personnels qui sont les plus nombreux.

Les tableaux 4.13 et 4.14 font apparaître la suprématie de Delémont (près de la moitié du total cantonal) et de Porrentruy (28.5%). Cette prédominance est plus élevée que pour les services de distribution mais moins prononcée qu'en ce qui concerne les services aux entreprises. En pourcentage d'emplois, Porrentruy et le niveau 3 – et plus spécialement Saint-Ursanne et Les Breuleux – ressortent comme étant spécialisés dans le domaine des services sociaux.

L'explication de cette situation pourrait résider dans la volonté d'appliquer le *principe de la décentralisation* de l'administration cantonale. Sans cette politique, il est possible de postuler que l'inégale répartition des services sociaux serait encore plus prononcée.

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	1'708	38.3	46.3
Porrentruy	1'053	42.1	28.5
Niveau hiérarchique 1	2'761	39.7	74.8
Niveau hiérarchique 2	245	31.1	6.6
Niveau hiérarchique 3	305	44.5	8.3
Niveau hiérarchique 4	119	23.9	3.2
Autres	261	26.8	7.1
Canton	3'691	37.3	100.0

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	1'708	38.3	49.8
Porrentruy	1'053	42.1	30.7
Niveau hiérarchique 1	2'761	39.7	80.5
Niveau hiérarchique 2	245	31.1	7.1
Niveau hiérarchique 3	305	44.5	8.9
Niveau hiérarchique 4	119	23.9	3.5
Zones urbaines	3'430	38.4	100.0

Tableaux 4.13 et 4.14: Distribution des services sociaux selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services sociaux), 1995

Services personnels

Les emplois dans les services personnels sont les plus nombreux dans le canton du Jura (3'882). Il s'agit aussi du type de services le moins inégalement réparti au sein du territoire jurassien comme l'indiquent les tableaux ci-dessous. Néanmoins, le premier niveau regroupe encore 63% des personnes employées dans ce domaine. Cette part reste encore nettement supérieure à leur poids démographique.

Notons que si le nombre d'emplois est important et constitue un facteur significatif pour les aménagistes et les politiques, il ne faut pas perdre de vue la notion de valeur ajoutée par personne occupée ainsi que celle du niveau de qualification du travail. En effet, comme nous l'avons constaté (cf. encadré

typologie des services de Browning-Singelmann) ces deux paramètres varient selon les différents services.

Les données montrent une nouvelle fois que la différence entre les niveaux 2, 3, 4 et les communes rurales n'est pas clairement établie. Ce constat témoigne de la primatie de Delémont et de Porrentruy ainsi que de la difficulté des centres intermédiaires de jouer le rôle de relais. Le tableau nous enseigne également que l'importance des services personnels dans l'ensemble des emplois tertiaires croît au fur et à mesure que l'on descend la hiérarchie, jusqu'à représenter une proportion supérieure à 50% dans les communes rurales et celles de niveau 4.

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	1'526	34.2	39.3
Porrentruy	919	36.7	23.7
Niveau hiérarchique 1	2'445	35.1	63.0
Niveau hiérarchique 2	392	49.7	10.1
Niveau hiérarchique 3	280	40.8	7.2
Niveau hiérarchique 4	255	51.3	6.6
Autres	510	52.4	13.1
Canton	3'882	39.2	100.0

	Total	En % du tertiaire	En % du total
Delémont	1'526	34.2	45.3
Porrentruy	919	36.7	27.3
Niveau hiérarchique 1	2'445	35.1	72.5
Niveau hiérarchique 2	392	49.7	11.6
Niveau hiérarchique 3	280	40.8	8.3
Niveau hiérarchique 4	255	51.3	7.6
Zones urbaines	3'372	37.8	100.0

Tableaux 4.15 et 4.16: *Distribution des services personnels selon les niveaux hiérarchiques (en % de l'emploi tertiaire et en % du total des services personnels), 1995*

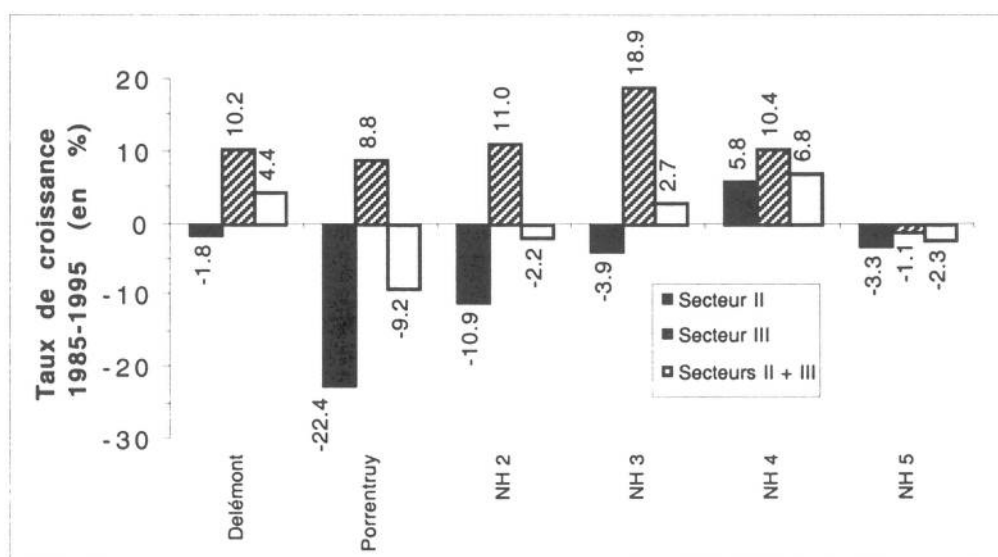
4.2 Evolution de l'emploi: désindustrialisation et renforcement de la capitale cantonale

Les activités et les emplois ne se répartissent pas uniformément dans l'espace jurassien. Leurs différentes logiques d'implantation reflètent l'existence de relations hiérarchiques entre les centres principaux et leur périphérie. Ces relations structurelles peuvent se modifier dans le temps en relation avec les transformations démographiques et économiques. Cette section explore les changements de la répartition spatiale des emplois enregistrés durant la dernière décennie (1985-1995).

4.2.1 Evolution de l'emploi industriel et tertiaire

Malgré la succession de deux périodes conjoncturelles opposées, les incidences spatiales des changements économiques enregistrés sont importantes. Le graphique suivant permet de tirer quelques enseignements à ce sujet. Tout d'abord, il existe une nette différence entre l'évolution du secteur secondaire et celle du secteur tertiaire. Un phénomène de désindustrialisation a touché l'ensemble de la hiérarchie à l'exception du niveau 4. Ce processus est particulièrement manifeste à Porrentruy (-22.4%).

A l'inverse, le secteur tertiaire croît à l'intérieur de la trame urbaine alors qu'il est en légère régression dans les communes rurales. Cette tertiairisation permet à Delémont de plus que compenser la perte d'emplois secondaires. En termes de places de travail, le bilan *spatial de la dernière période censitaire se traduit par un renforcement de la capitale jurassienne et de sa prédominance par rapport à Porrentruy* qui a vu son volume d'emplois se réduire d'un dixième.



Graphique 4.8: Taux de croissance de l'emploi secondaire et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995

Les tableaux 4.17 et 4.18 précisent les différences de comportement entre le secteur tertiaire et le secteur manufacturier. La diminution des emplois manufacturiers ne touche cependant que les deux premiers niveaux et, plus précisément Porrentruy (-852) et Bassecourt (-176). Parallèlement, la croissance du tertiaire ne concerne que les zones urbaines alors que les communes rurales ont connu une très légère régression (-12 emplois). Avec une croissance de 8.8% (+224 emplois), Porrentruy a connu une croissance tertiaire légèrement plus faible que l'ensemble du canton (+9.3%). Nous pouvons donc en conclure le renforcement de la position de Delémont (+6.5%; +508 emplois) au détriment de Porrentruy (-11.6%; -628 emplois).

En agrégeant emplois manufacturiers et tertiaires (cf. tableaux 4.19 et 4.20 et cartes 4.11 et 4.12), on remarque que l'évolution globale est somme toute assez faible (+59 emplois soit 0.3%). A l'échelle cantonale, la désindustrialisation (-8.1%) est compensée par la tertiairisation (+9.3%).

La relative stabilité de l'ensemble de la hiérarchie cache des situations différentes selon les centres. La période en question a été particulièrement *défavorable* pour Les Bois (-32.0%; -124 emplois), Courfaivre (-14.0%; -41 emplois), Saint-Ursanne (-13.1%; -47 emplois), Bassecourt (-13.1%; -128 emplois), Cornol (-13.0%; -25 emplois), Porrentruy (-11.6%; -628 emplois) et Boncourt (-6.2%; -40 emplois).

Les autres centres ont connu une croissance de leur volume d'emplois : Boécourt (+4.4%; +10 emplois), Saignelégier (+4.4%; +34 emplois), Bonfol (+5.3%; +10 emplois), Delémont (+6.5%; +508 emplois), Les Breuleux (+20.2%; +79 emplois), Vicques (+22.2%; +35 emplois), Glovelier (+34.7%; +124 emplois), Le Noirmont (+37.5%; +166 emplois) et Chevenez (+65.7%; +115 emplois).

	Emplois manufacturiers	en %	Emplois tertiaires	en %
Delémont	46	1.4	462	10.2
Porrentruy	-852	-29.6	224	8.8
Niveau hiérarchique 1	-806	-13.2	686	9.7
Niveau hiérarchique 2	-178	-18.1	84	11.0
Niveau hiérarchique 3	43	3.5	115	18.9
Niveau hiérarchique 4	49	3.3	51	10.4
Autres	27	3.2	-12	-1.1
Canton	-865	-8.1	924	9.3

	Emplois manufacturiers	en %	Emplois tertiaires	en %
Delémont	46	1.4	462	10.2
Porrentruy	-852	-29.6	224	8.8
Niveau hiérarchique 1	-806	-13.2	686	9.7
Niveau hiérarchique 2	-178	-18.1	84	11.0
Niveau hiérarchique 3	43	3.5	115	18.9
Niveau hiérarchique 4	49	3.3	51	10.4
Zones urbaines	-892	-9.1	936	10.5

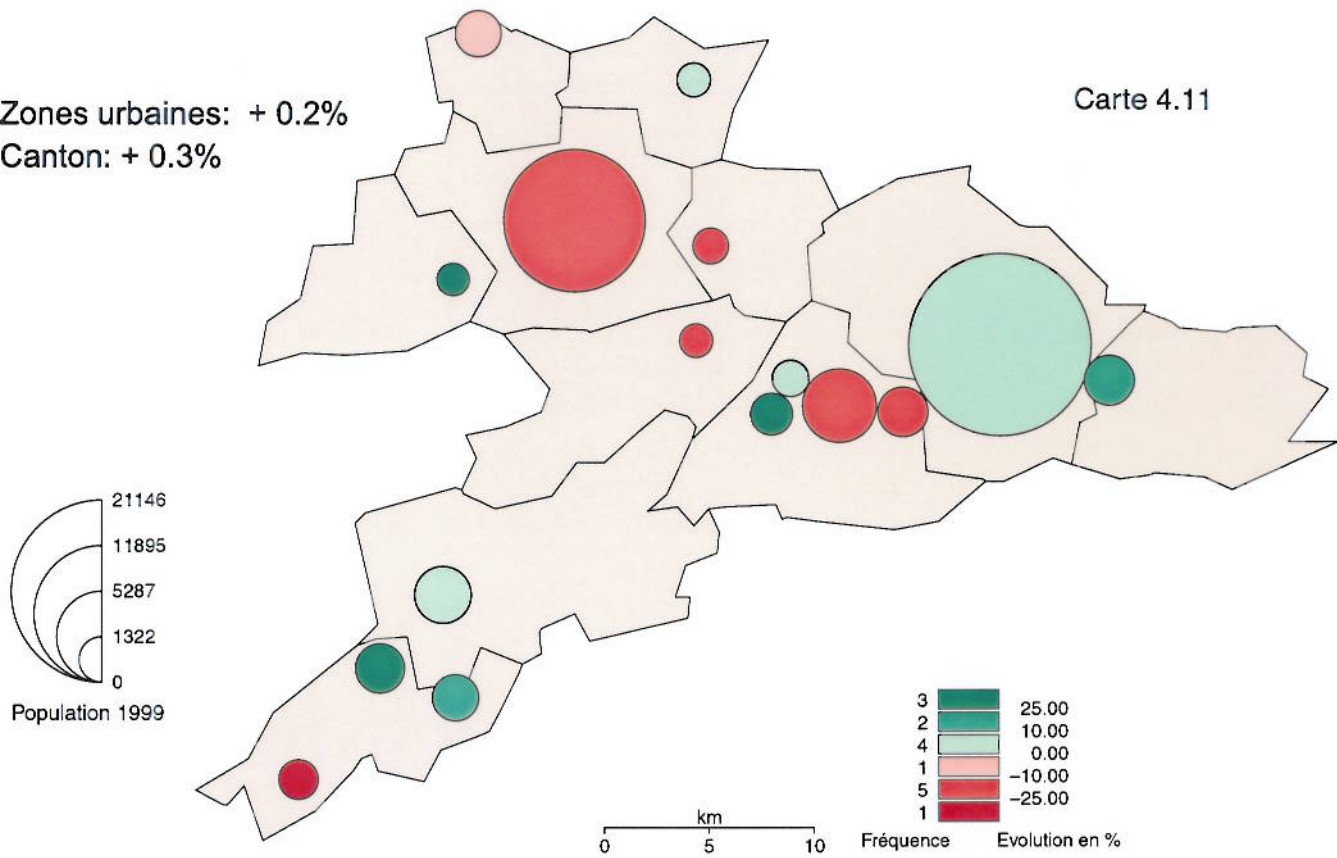
Tableaux 4.17 et 4.18: Evolution de l'emploi manufacturier et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995

EMPLOIS MANUFACTURIERS ET TERTIAIRES, 1985-1995

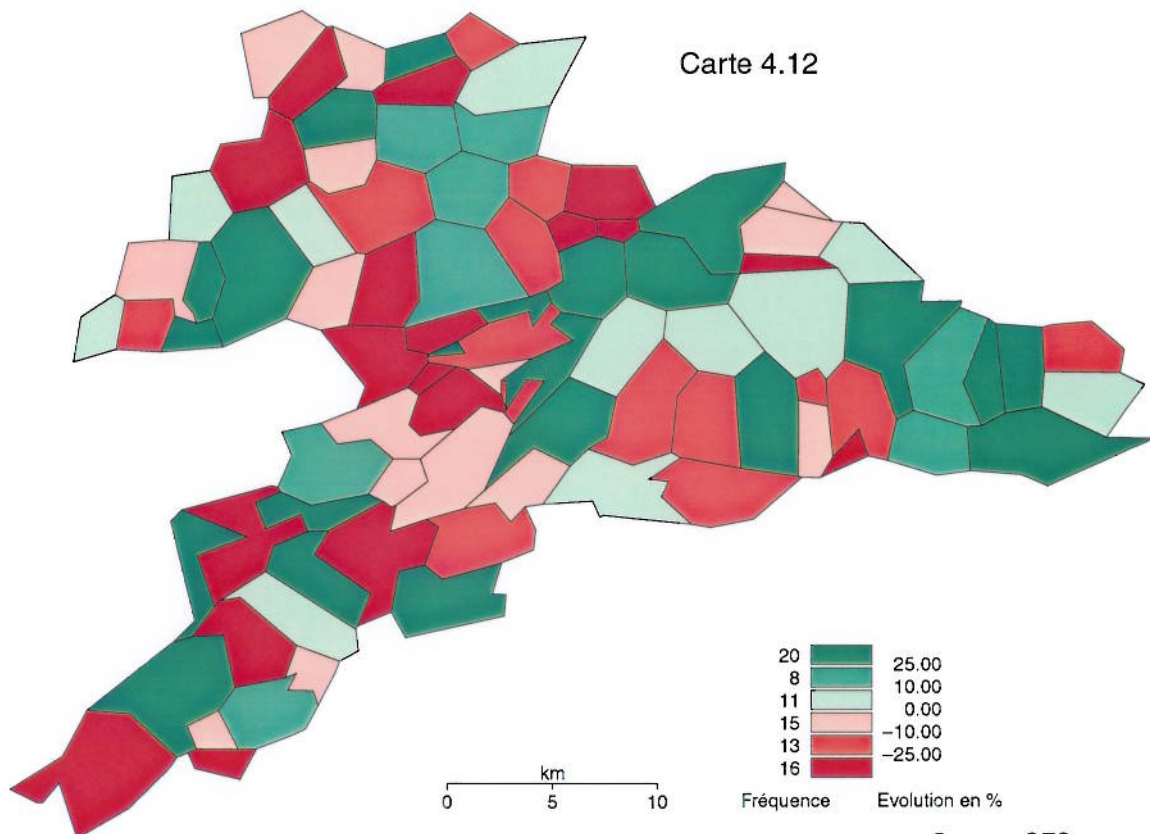
Pourcentage d'évolution du nombre d'emplois manufacturiers et tertiaires

Zones urbaines: + 0.2%
Canton: + 0.3%

Carte 4.11



Carte 4.12



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

	Emplois manufacturiers et tertiaires	en %
Delémont	508	6.5
Porrentruy	-628	-11.6
Niveau hiérarchique 1	-120	-0.9
Niveau hiérarchique 2	-94	-5.4
Niveau hiérarchique 3	158	8.6
Niveau hiérarchique 4	100	5.1
Autres	15	0.8
Canton	59	0.3

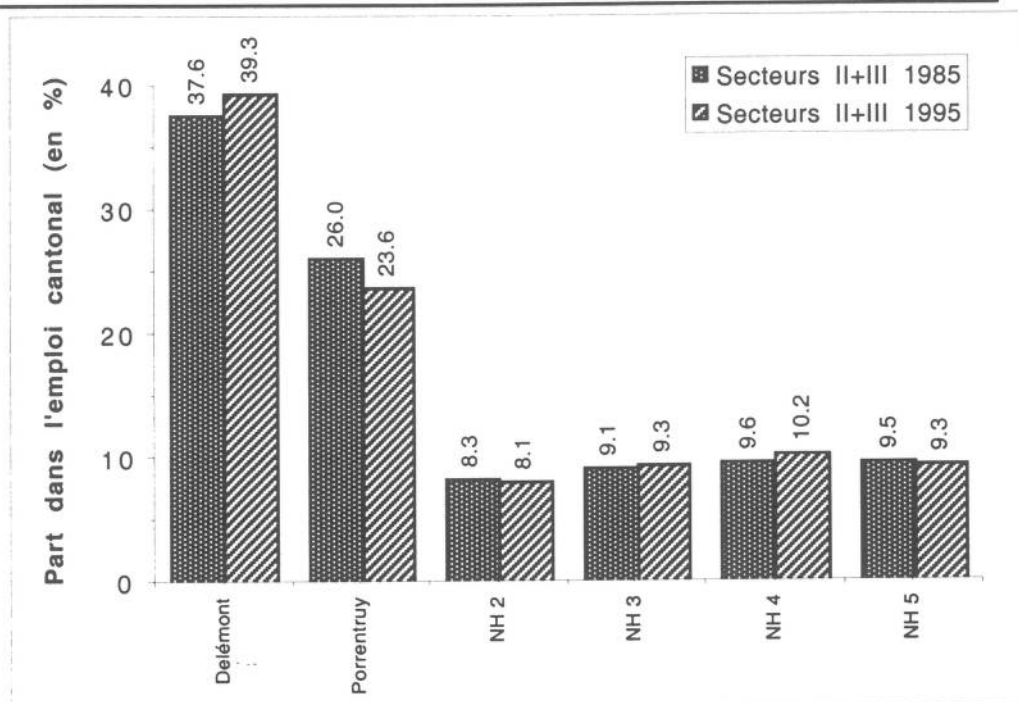
	Emplois manufacturiers et tertiaires	en %
Delémont	508	6.5
Porrentruy	-628	-11.6
Niveau hiérarchique 1	-120	-0.9
Niveau hiérarchique 2	-94	-5.4
Niveau hiérarchique 3	158	8.6
Niveau hiérarchique 4	100	5.1
Zones urbaines	44	0.2

Tableaux 4.19 et 4.20: Evolution du total de l'emploi manufacturier et tertiaire selon les niveaux hiérarchiques, 1985-1995

4.2.2 Evolution des activités tertiaires

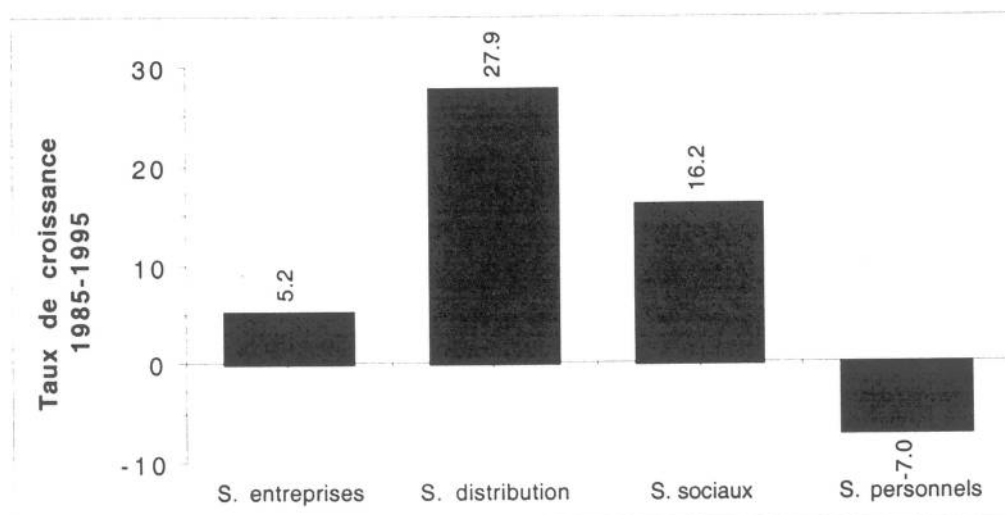
Précisons encore un peu plus notre analyse en nous concentrant uniquement sur le secteur des services, secteur que nous pouvons comme précédemment diviser en quatre sous-groupes.

Le graphique 4.9 indique les différents taux de croissance pour chaque type d'activité tertiaire. Ce sont les services de distribution qui enregistrent, et de loin, la plus forte augmentation de leur volume d'emplois. Cela confirme l'importance grandissante des activités de distribution, de transport, de communication et de télécommunication. Nous pouvons supposer que ce sous-secteur connaîtra encore par la suite un développement.



Graphique 4.9: Evolution de l'emploi industriel et tertiaire, 1985-1995

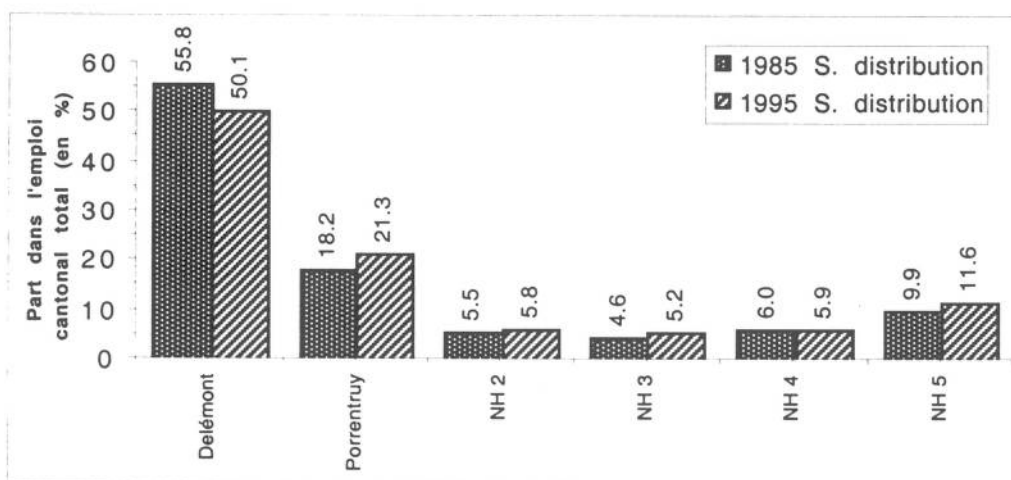
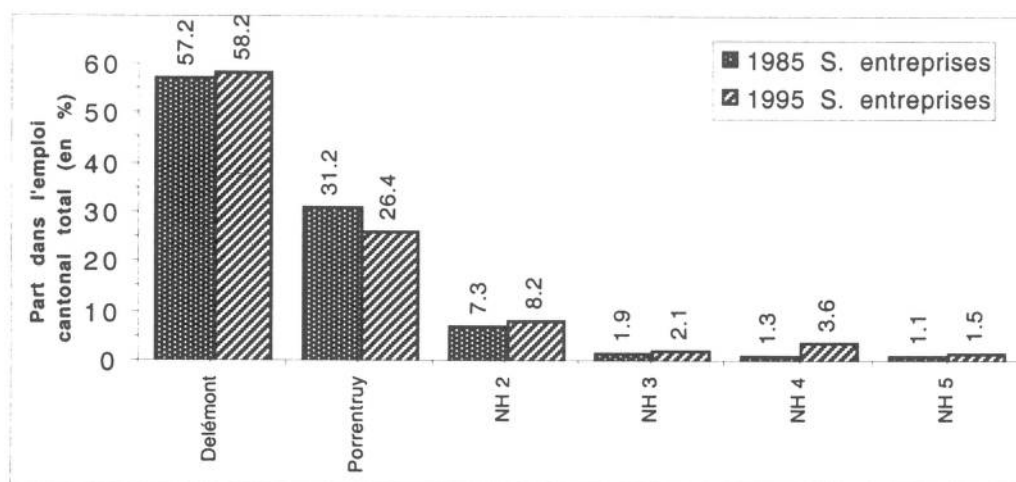
Nous remarquons encore que les services sociaux sont en augmentation. Les activités liées aux soins médicaux (hôpitaux, homes, etc.), à l'éducation ainsi que les services sociaux proprement dits sont en expansion dans le canton du Jura. Les services aux entreprises connaissent également une évolution positive alors que les services personnels diminuent de 7%. Cette décroissance pourrait être expliquée par le fait que le temps partiel s'y est particulièrement développé au cours des dernières années.



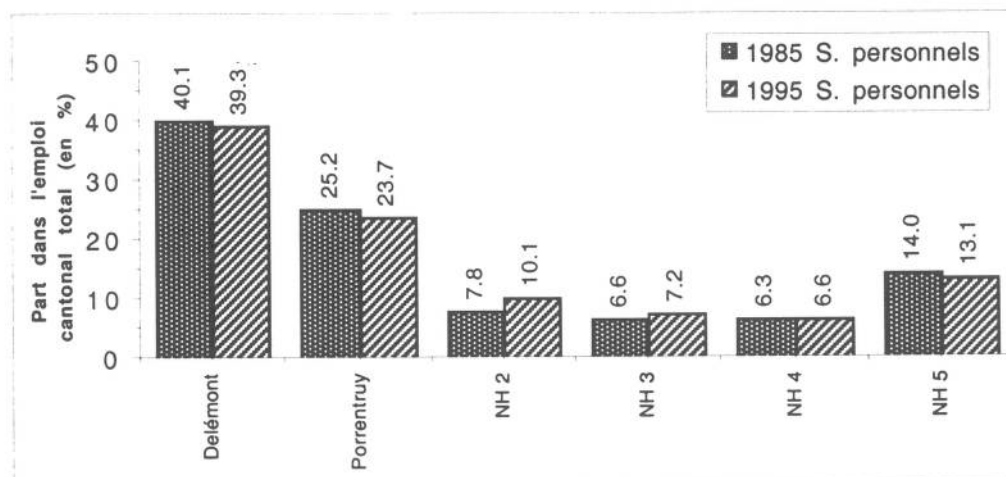
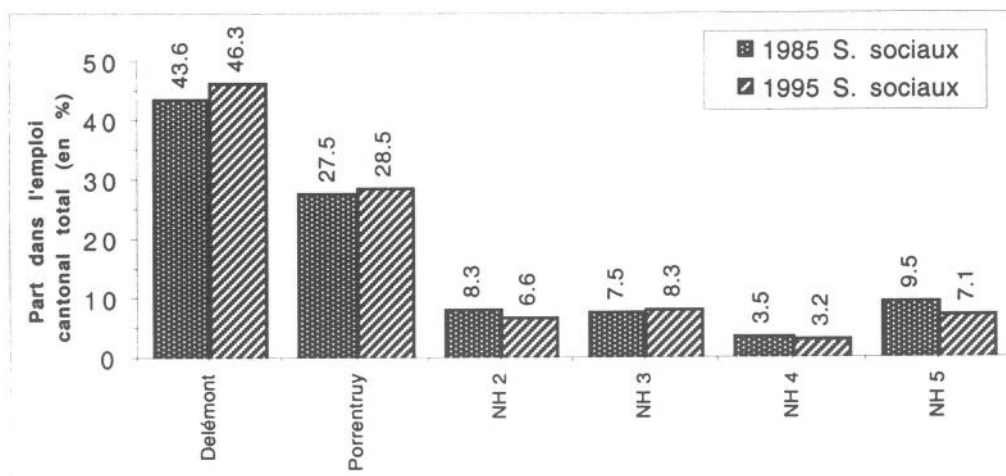
Graphique 4.10: Taux de croissance des services personnels, des services aux entreprises, des services sociaux et des services de distribution, 1985-1995

Les graphiques 4.10 à 4.14 indiquent le poids en 1985 et 1995 que représentaient les différents types de services par rapport à l'ensemble cantonal et selon les niveaux hiérarchiques.

Même si sa part dans les services de distribution et dans les services personnels diminue, le poids de Delémont reste considérable (de 39.3% à 58.2% selon le type de services). A Porrentruy, ce sont les parts dans les services sociaux et les services de distribution qui augmentent alors que le poids des services personnels et des services aux entreprises diminue. L'évolution dans ce dernier secteur, indicateur de centralité et de compétitivité, montre une nouvelle fois la déprise économique connue par l'agglomération bruntrutaine. Au sein de la trame urbaine, ajoutons que le niveau 3 parvient à augmenter son importance puisque son poids relatif croît dans les quatre types de services.



Graphiques 4.11 et 4.12: Evolution de la répartition territoriale de l'emploi par type de services selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois dans chaque type de services), 1985-1995



Graphiques 4.13 et 4.14: Evolution de la répartition territoriale de l'emploi par type de services selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des emplois dans chaque type de services), 1985-1995

4.3 Eléments de synthèse: bipolarisation de l'emploi et dynamiques différentielles

En dépit du processus de désindustrialisation, le secteur secondaire occupe toujours une place prépondérante dans l'économie jurassienne. Cependant, l'économie jurassienne traverse actuellement une période de mutations. Le canton dans son ensemble a connu une variation très faible de l'emploi (+0.3%). Néanmoins, cette stabilité cache un phénomène de désindustrialisation compensé par un processus de tertiairisation.

La tertiairisation progressive de l'appareil productif est dû à la croissance des services de distribution et des services collectifs. La croissance du tertiaire va de pair avec la diffusion de nouvelles formes de travail (augmentation du travail à temps partiel). Le secteur des services aux entreprises est toujours faible et sa croissance a été modeste.

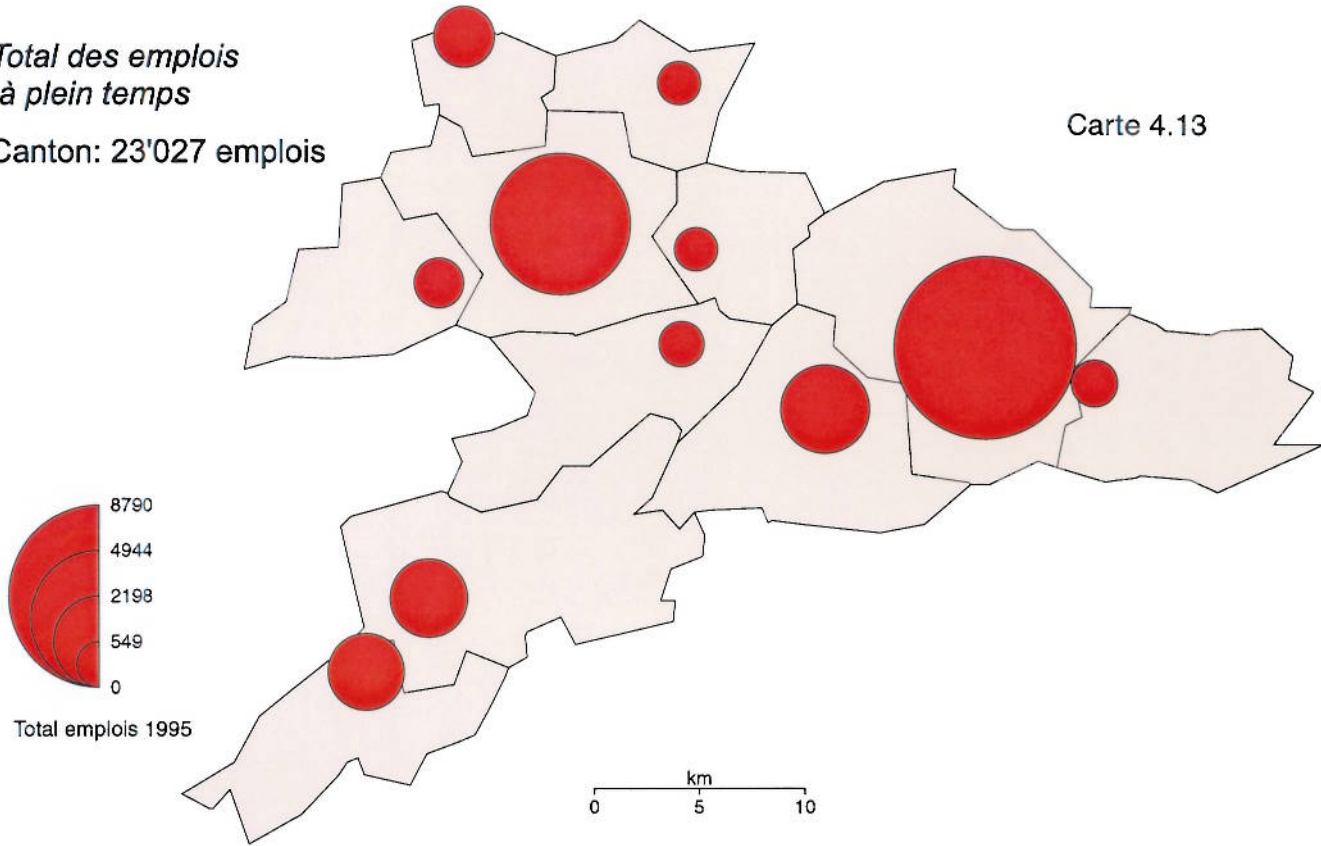
EMPLOIS A PLEIN TEMPS, 1990

EMPLOI TOTAL, 1995

Total des emplois
à plein temps

Canton: 23'027 emplois

Carte 4.13

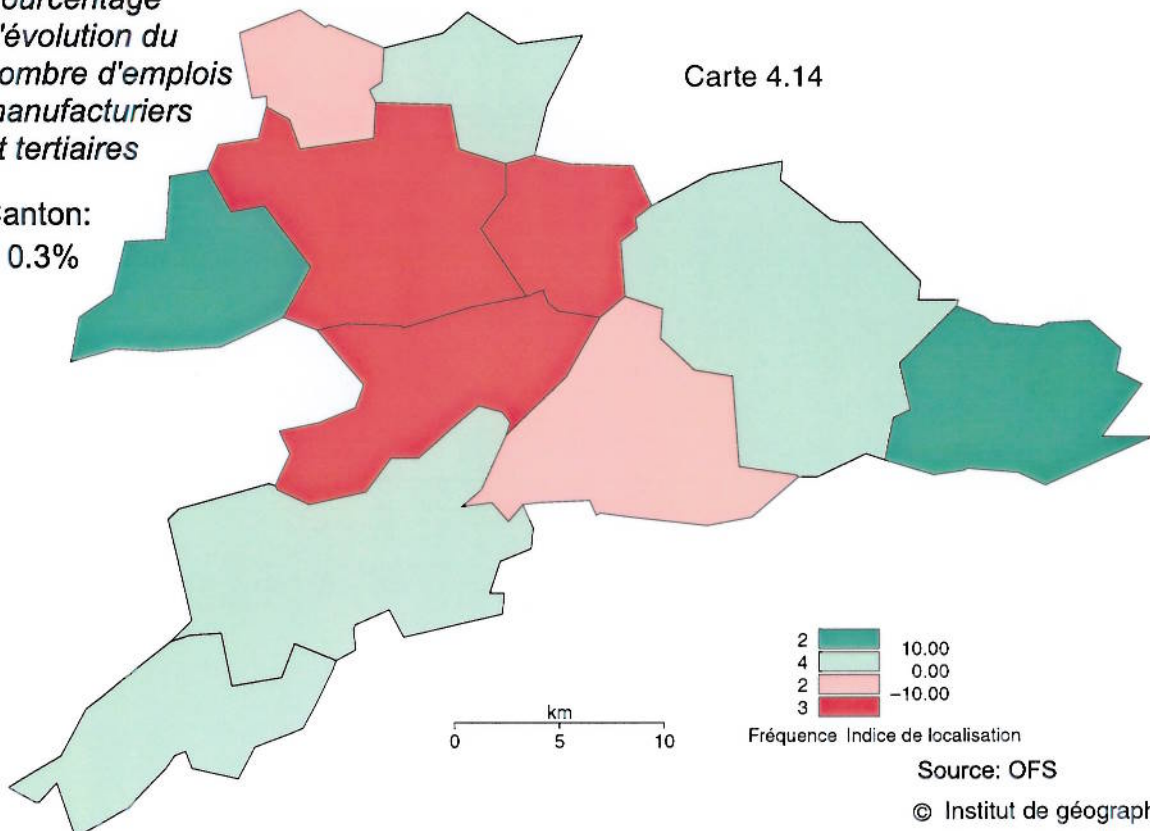


EMPLOIS MANUFACTURIERS ET TERTIAIRES, 1985-1995

Pourcentage
d'évolution du
nombre d'emplois
manufacturiers
et tertiaires

Canton:
+ 0.3%

Carte 4.14



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

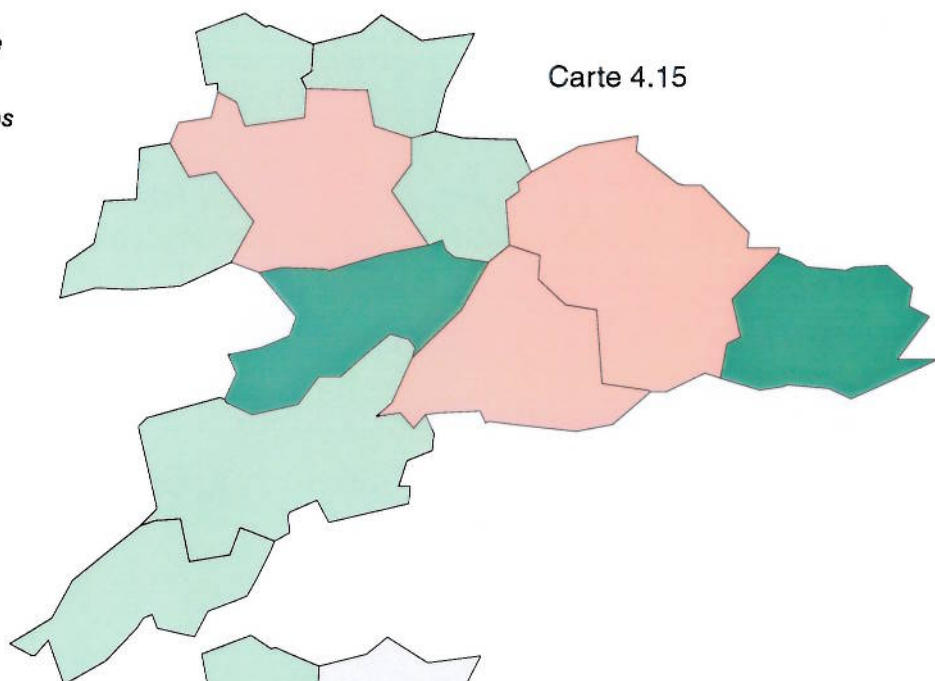
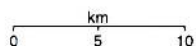
EMPLOIS A PLEIN TEMPS, 1995

SECTEUR PRIMAIRE, 1996

Emplois à plein temps dans le secteur primaire / total des emplois à plein temps

Indice de localisation

Canton: 1 = 10.1%



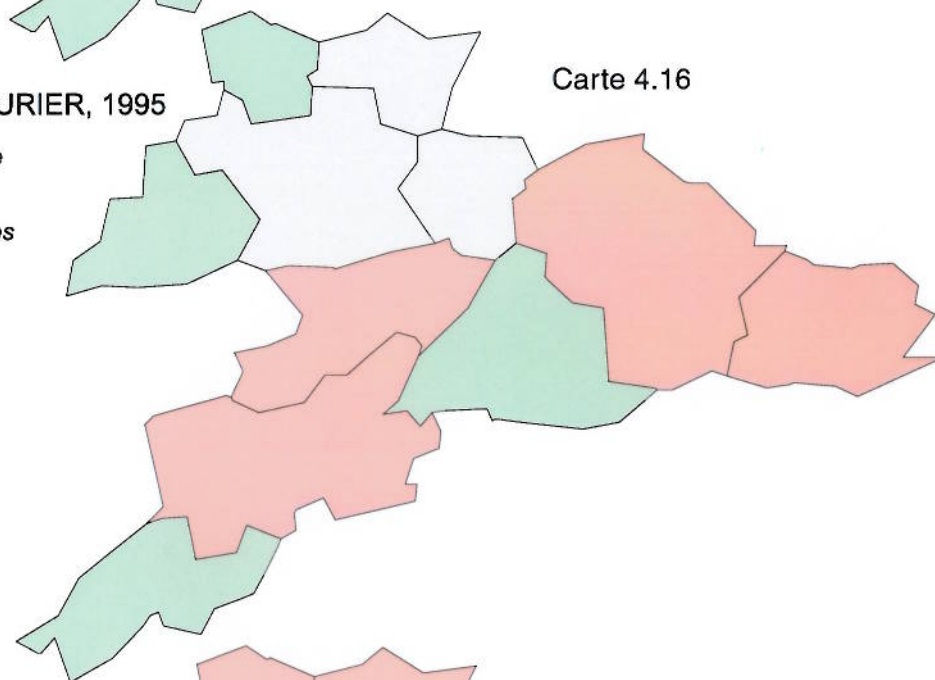
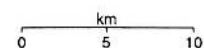
Carte 4.15

SECTEUR MANUFACTURIER, 1995

Emplois à plein temps dans le secteur manufacturier / total des emplois à plein temps

Indice de localisation

Canton: 1 = 42.5%



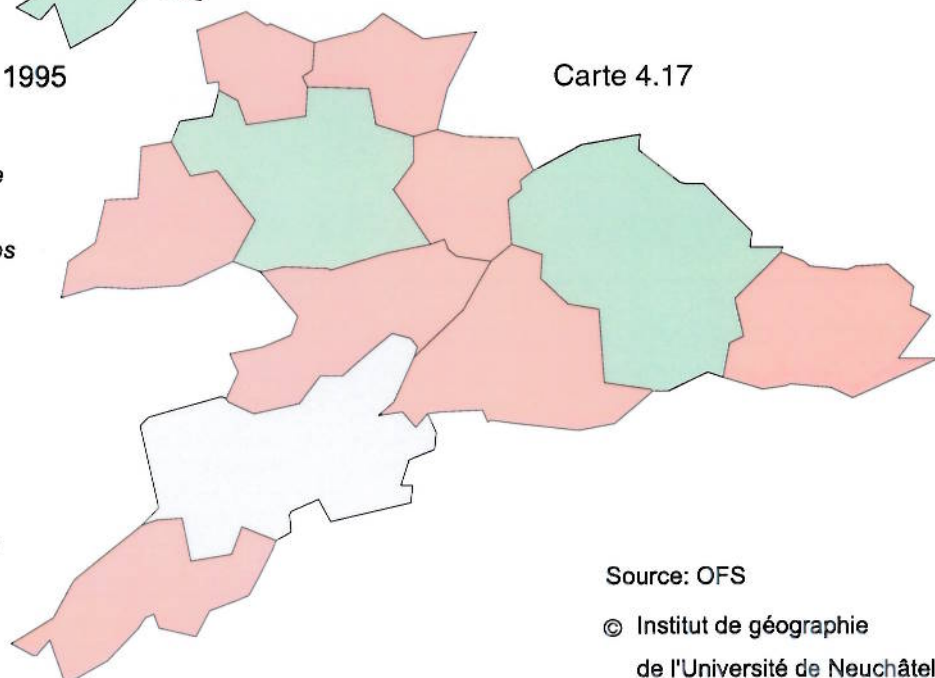
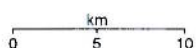
Carte 4.16

SECTEUR TERTIAIRE, 1995

Emplois à plein temps dans le secteur tertiaire / total des emplois à plein temps

Indice de localisation

Canton: 1 = 47.4%



Carte 4.17

Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

En revanche, les services personnels, fortement liés à l'essor des activités touristiques dans les régions de montagne régressent de manière importante. A la différence des autres régions de montagne suisses, le tourisme jurassien ne représente qu'une faible part des activités économiques. En dépit de nombreux atouts à faire valoir, la situation du canton ne semble pas s'améliorer dans ce domaine.

Les indicateurs de localisation relatifs à la typologie des activités secondaires et tertiaires permettent un diagnostic intéressant de la structure et de l'évolution des disparités territoriales. Les indices de localisation des services sont les indicateurs les plus discriminants des niveaux de centralité économique des lieux centraux et des régions. Ils permettent une évaluation synthétique des niveaux de centralité associés à la taille démographique des zones urbaines. Les indices de localisation des activités industrielles et tertiaires enregistrent aussi les principales mutations des structures économiques et facilitent une observation des tendances lourdes de l'évolution territoriale. Au terme de ce chapitre consacré à l'analyse des structures et de la dynamique des activités économiques, plusieurs constats peuvent être établis sous l'angle de la répartition spatiale des activités:

- **Bipolarisation de l'emploi: Delémont et Porrentruy**

Le rôle de foyer d'emploi des deux pôles principaux apparaît clairement. La part d'emplois qu'ils concentrent est plus élevée que leur poids démographique en regard de la population jurassienne (49.3%). Ils captent à eux seuls 58.9% du total des places de travail du canton dont 71.2% de l'emploi tertiaire et 55.7% de l'emploi industriel. La concentration est plus forte dans les services spécialisés (84.6% de l'emploi du canton dans les services aux entreprises).

- **Renforcement du potentiel économique de Delémont: concurrence ou complémentarité ?**

Nous avons mis en évidence le rôle de la capitale cantonale, rôle qui s'est affirmé entre 1985 et 1995. Le bilan spatial de cette décennie se traduit, au niveau de la hiérarchie des places centrales, par une diminution du volume d'emplois de Porrentruy et, par conséquent, d'un déséquilibre accru entre les deux pôles principaux. Peu de variations sont constatées dans le reste de la hiérarchie qui est stable. La redistribution des emplois à l'échelle du système de places centrales tend à infirmer l'idée d'un développement complémentaire des deux agglomérations.

- **Diversité de tissus productifs régionaux: une prédominance de régions agro-industrielles**

Les cartes 4.15, 4.16 et 4.17 permettent d'établir une typologie des microrégions par rapport à leur spécialisation sectorielle. Les régions de Delémont et de Porrentruy sont spécialisées dans les services (respectivement 57.7% et 55% des emplois à plein temps), le secteur manufacturier y est moins important (38% et 39.8%) que dans l'ensemble du canton (42.5%). La microrégion de Saignelégier est elle aussi spécialisée dans le tertiaire (47.8%), activité combinée avec un fort taux d'actifs dans l'agriculture (23.7%). Les régions centrés sur des pôles de

niveau hiérarchique supérieur sont plus fortement spécialisées dans les services aux entreprises et les services sociaux. En revanche, les communes rurales se spécialisent dans les services personnels.

L'agriculture occupe toujours une place importante dans la vie économique jurassienne. Le secteur agricole reste prédominant dans le Clos du Doubs (35.6%) et le Val Terbi (31.2%). Le poids important du secteur primaire est associé à une spécialisation dans le manufacturier en Basse-Ajoie (25.4%; 44.1%), en Haute-Ajoie (25.2%; 51.8%), dans la Baroche (23.8%; 45.5%), dans la région du Noirmont (13.2%; 57.2%) ainsi que dans la Vallée de l'Allaine (10.4%; 59%). La Haute Sorne est, quant à elle, spécialisée dans le secteur industriel qui emploie 63% de la population active.

- **Evolution de l'emploi: la fracture territoriale**

La diagonale Clos du Doubs-Baroche partage le canton en deux zones au dynamiques très inégales. L'évolution observée au cours de la période censitaire analysée a été particulièrement défavorable pour le Clos du Doubs (-13.4%, soit -54 emplois), pour la Baroche (-11.3%; -48) mais aussi pour la région de Porrentruy (-11.7%; -661) et dans une moindre mesure pour la Vallée de l'Allaine (-0.5%; -4). La Basse et la Haute-Ajoie (+34.4%; +136) ont réussi à capter 193 emplois. La croissance a principalement concerné Delémont (+6.5%;+515), Le Noirmont (+9.9%; +121) et le Val Terbi (+16.7%; +57).

5. Niveaux de formation et disparités territoriales

Les recherches géographiques récentes tendent à montrer que les niveaux de formation et les statuts socioprofessionnels, qui leur sont généralement corrélés, sont des variables qui permettent de mieux saisir l'organisation hiérarchisée de l'espace. Ainsi, la hiérarchie des villes et des régions ne serait pas seulement liée à leur taille démographique ou encore à l'exercice de certaines fonctions tertiaires spécialisées, mais aussi à leur aptitude à reproduire un volume et un large éventail de professions qualifiées.

5.1 Les niveaux de formation et le système des places centrales: un gradient centre/périphérie

Le recensement de la population de 1990 distingue sept niveaux de formation. Dans le cadre de cette étude, ces sept niveaux ont été regroupés de manière à produire une vision plus synthétique de leur répartition spatiale. Nous distinguerons trois groupes principaux de formation:

Groupe 1:	Aucune formation et Scolarité obligatoire (degré primaire, degré secondaire inférieur).
Groupe 2:	Formation professionnelle (degré secondaire supérieur).
Groupe 3:	Maturité, Ecole professionnelle supérieure, Université et Haute Ecole.

Globalement, notre analyse montre *que le niveau de formation de la population est plus élevé dans les centres les plus importants*. Il s'abaisse lorsqu'on descend dans la hiérarchie urbaine. Les trois tableaux ci-dessous résument les résultats obtenus pour chaque niveau de formation et selon les niveaux hiérarchiques retenus.

A l'échelle du canton et de la trame urbaine, les parts des trois niveaux de formation, par rapport à la population de plus de 14 ans, sont respectivement de: 49.1% et 46.8% pour le groupe 1, 39.5% et 41.0% pour le groupe 2, 11.4% et 12.0% en ce qui concerne le troisième groupe. Le tableau 5.4 reflète les résultats en indices de localisation selon les niveaux hiérarchiques et en fonction des différents niveaux de formation.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
Delémont	6'443	6'728	1'968	15'139
Porrentruy	4'646	3'550	1'311	9'507
Niveau hiérarchique 1	11'089	10'278	3'279	24'646
Niveau hiérarchique 2	1'727	1'550	453	3'730
Niveau hiérarchique 3	1'925	1'453	364	3'742
Niveau hiérarchique 4	2'997	2'242	514	5'753
Autres	6'185	3'754	945	10'884
Canton	23'923	19'277	5'555	48'755

Tableau 5.1: Niveaux de formation selon les niveaux hiérarchiques, v.a., 1990

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
Delémont	42.6	44.4	13.0	100.0
Porrentruy	48.9	37.3	13.8	100.0
Niveau hiérarchique 1	45.0	41.7	13.3	100.0
Niveau hiérarchique 2	46.3	41.6	12.1	100.0
Niveau hiérarchique 3	51.4	38.8	9.7	100.0
Niveau hiérarchique 4	52.1	39.0	8.9	100.0
Autres	56.8	34.5	8.7	100.0
Canton	49.1	39.5	11.4	100.0

Tableau 5.2: Idem, en % du total de chaque niveau hiérarchique, 1990

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Canton
Delémont	26.9	34.9	35.4	31.1
Porrentruy	19.4	18.4	23.6	19.5
Niveau hiérarchique 1	46.4	53.3	59.0	50.6
Niveau hiérarchique 2	7.2	8.0	8.2	7.7
Niveau hiérarchique 3	8.0	7.5	6.6	7.7
Niveau hiérarchique 4	12.5	11.6	9.3	11.8
Autres	25.9	19.5	17.0	22.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 5.3: Idem, en % du total de chaque niveau de formation, 1990

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
Delémont	0.87	1.12	1.14	1.00
Porrentruy	1.00	0.94	1.21	1.00
Niveau hiérarchique 1	0.92	1.05	1.17	1.00
Niveau hiérarchique 2	0.94	1.05	1.07	1.00
Niveau hiérarchique 3	1.05	0.98	0.85	1.00
Niveau hiérarchique 4	1.06	0.99	0.78	1.00
Autres	1.16	0.87	0.76	1.00
Canton	1.00	1.00	1.00	1.00

Tableau 5.4: Niveaux de formations, selon les indices de localisation, 1990

5.2 La hiérarchisation du territoire par les qualifications: résultats par niveau de formation

Dans toutes les économies, la qualification du travail est devenue un facteur décisif conditionnant les choix de localisation des entreprises et les processus d'innovation. Elle constitue ainsi sans aucun doute un principe majeur de la hiérarchisation du territoire et de ses dynamiques différentielles.

5.2.1 Scolarité obligatoire ou aucune formation

Les personnes ayant suivi uniquement une scolarité obligatoire ou ne bénéficiant d'aucune formation forment la catégorie qui regroupe l'effectif le plus élevé puisqu'elle représente près de la moitié (49.1%) de la population cantonale de plus de 14 ans. La proportion de ce groupe croît au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie urbaine pour atteindre 56.8% dans les communes rurales.

Les centres de niveaux 1 et 2 ainsi que Le Noirmont, Vicques et Courfaivre ont une proportion plus faible de personnes sans formation que le reste de l'armature urbaine. La carte 5.2 fait ressortir clairement les communes où le pourcentage est inférieur à la moyenne.

En Ajoie et dans le Clos du Doubs, les groupes de population ayant un bas niveau de formation sont fortement représentés. Les Franches-Montagnes se situent globalement autour de la moyenne cantonale alors que dans le district de Delémont, ces groupes sont sous-représentés. En Ajoie, la commune de Porrentruy est la seule à se retrouver sous la moyenne.

Nous observons également un phénomène de polarisation autour de Delémont et, de manière atténuée, de Porrentruy (Fontenais et Bressaucourt) des communes aux faibles pourcentages de personnes peu formées.

	Groupe 1	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	6'443	42.6	26.9
Porrentruy	4'646	48.9	19.4
Niveau hiérarchique 1	11'089	45.0	46.4
Niveau hiérarchique 2	1'727	46.3	7.2
Niveau hiérarchique 3	1'925	51.4	8.0
Niveau hiérarchique 4	2'997	52.1	12.5
Autres	6'185	56.8	25.9
Canton	23'923	49.1	100.0

	Groupe 1	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	6'443	42.6	36.3
Porrentruy	4'646	48.9	26.2
Niveau hiérarchique 1	11'089	45.0	62.5
Niveau hiérarchique 2	1'727	46.3	9.7
Niveau hiérarchique 3	1'925	51.4	10.9
Niveau hiérarchique 4	2'997	52.1	16.9
Zones urbaines	17'738	46.8	100.0

Tableaux 5.5 et 5.6: *Distribution du groupe 1 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 1), 1990*

5.2.2 Formation professionnelle

Ce niveau de formation constitue 39.5% de la population jurassienne et 41% de la population des zones urbaines. On retrouve une image opposée à celle fournie par la répartition du groupe 1.

Les personnes qui ont acquis une formation professionnelle sont, à l'exception de Porrentruy (0.94), surreprésentées dans les deux premiers niveaux de la hiérarchie (Delémont: 1.12, Saignelégier: 1.11, Bassecourt: 1.02).

Ce critère permet de mettre en exergue la différenciation spatiale du territoire jurassien puisque c'est dans le Clos du Doubs et en Ajoie que la proportion de ce groupe est inférieure à la moyenne. Précisons toutefois qu'en Ajoie les communes les moins distantes de la valeur cantonale font partie de l'agglomération bruntrutaine.

Les Franches-Montagnes sont proches de la moyenne et le district de Delémont – à l'exception des localités les plus périphériques – concentre cette catégorie de résidents.

SCOLARITE OBLIGATOIRE OU AUCUNE FORMATION, 1990

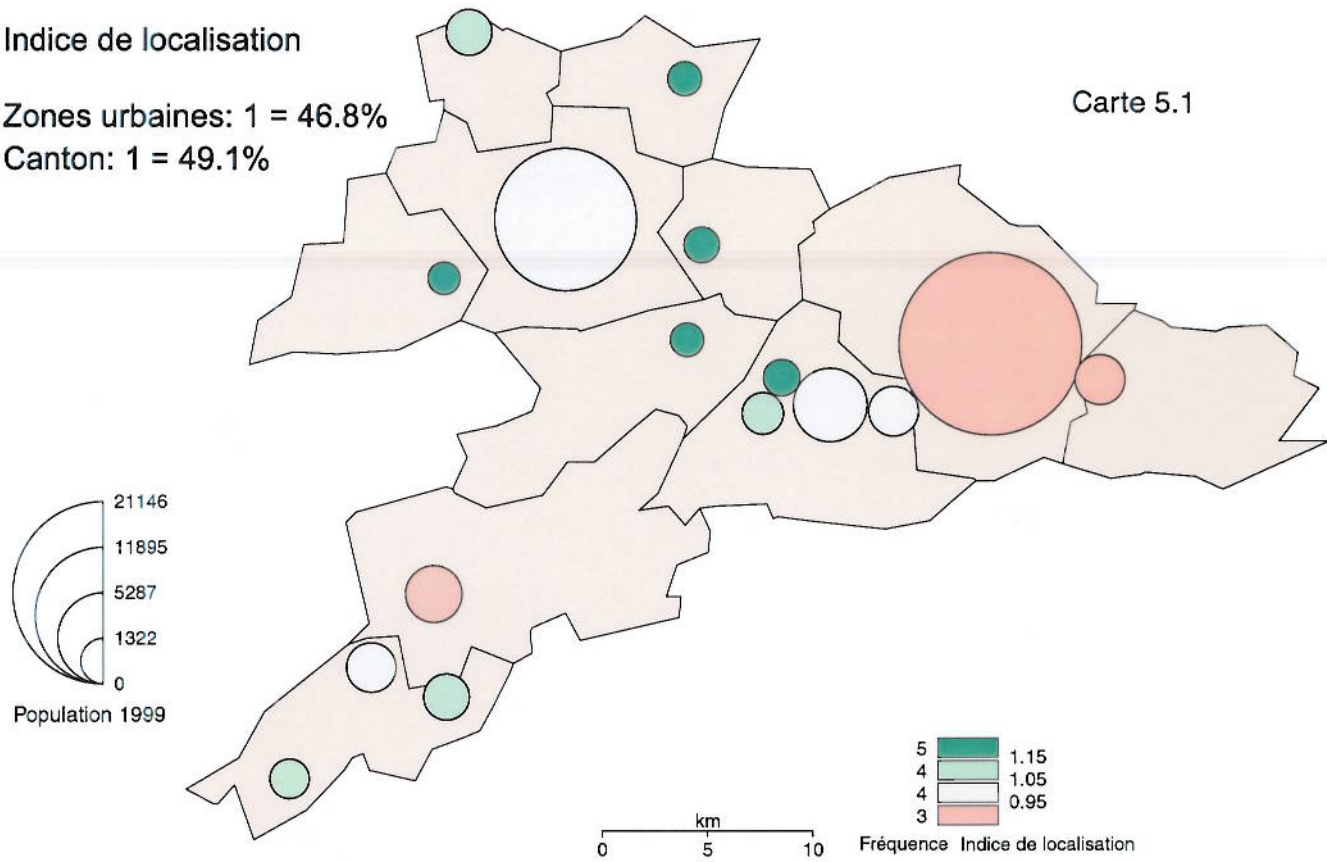
Personnes ayant suivi la scolarité obligatoire ou n'ayant aucune formation / population de plus de 14 ans

Indice de localisation

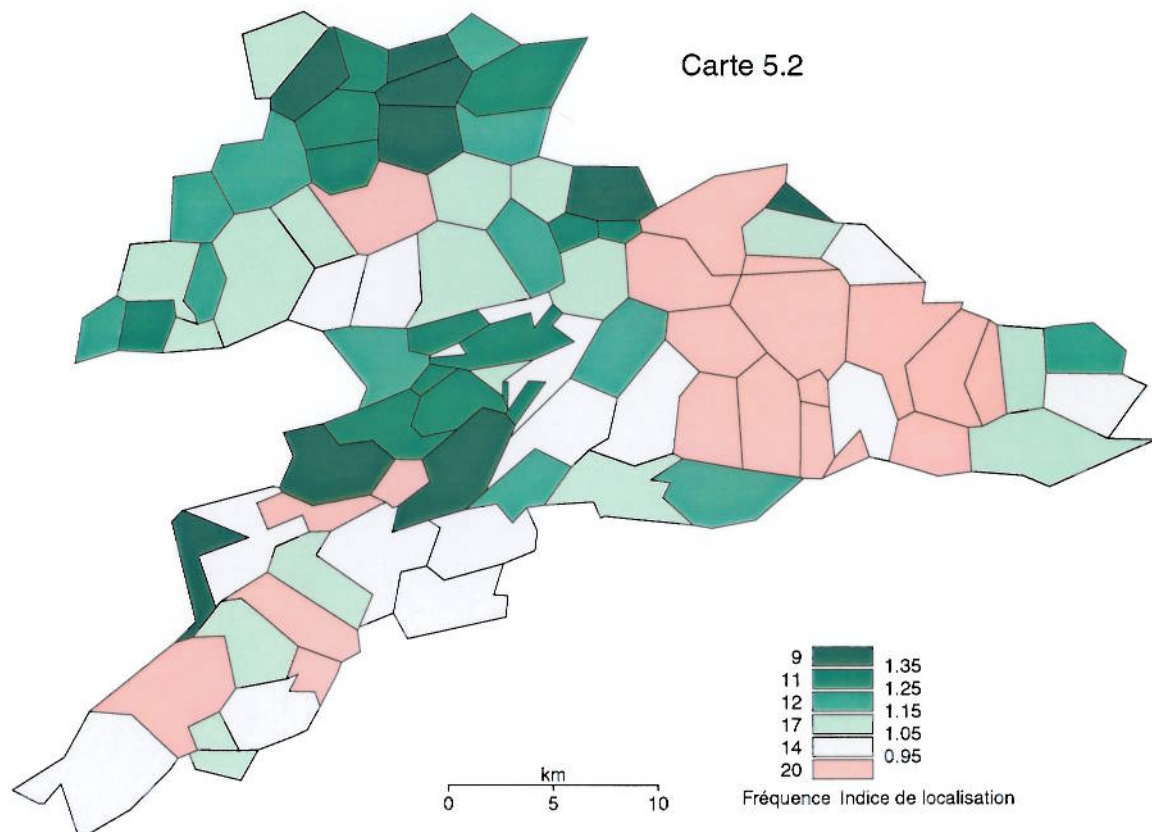
Zones urbaines: 1 = 46.8%

Canton: 1 = 49.1%

Carte 5.1



Carte 5.2



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

FORMATION PROFESSIONNELLE, 1990

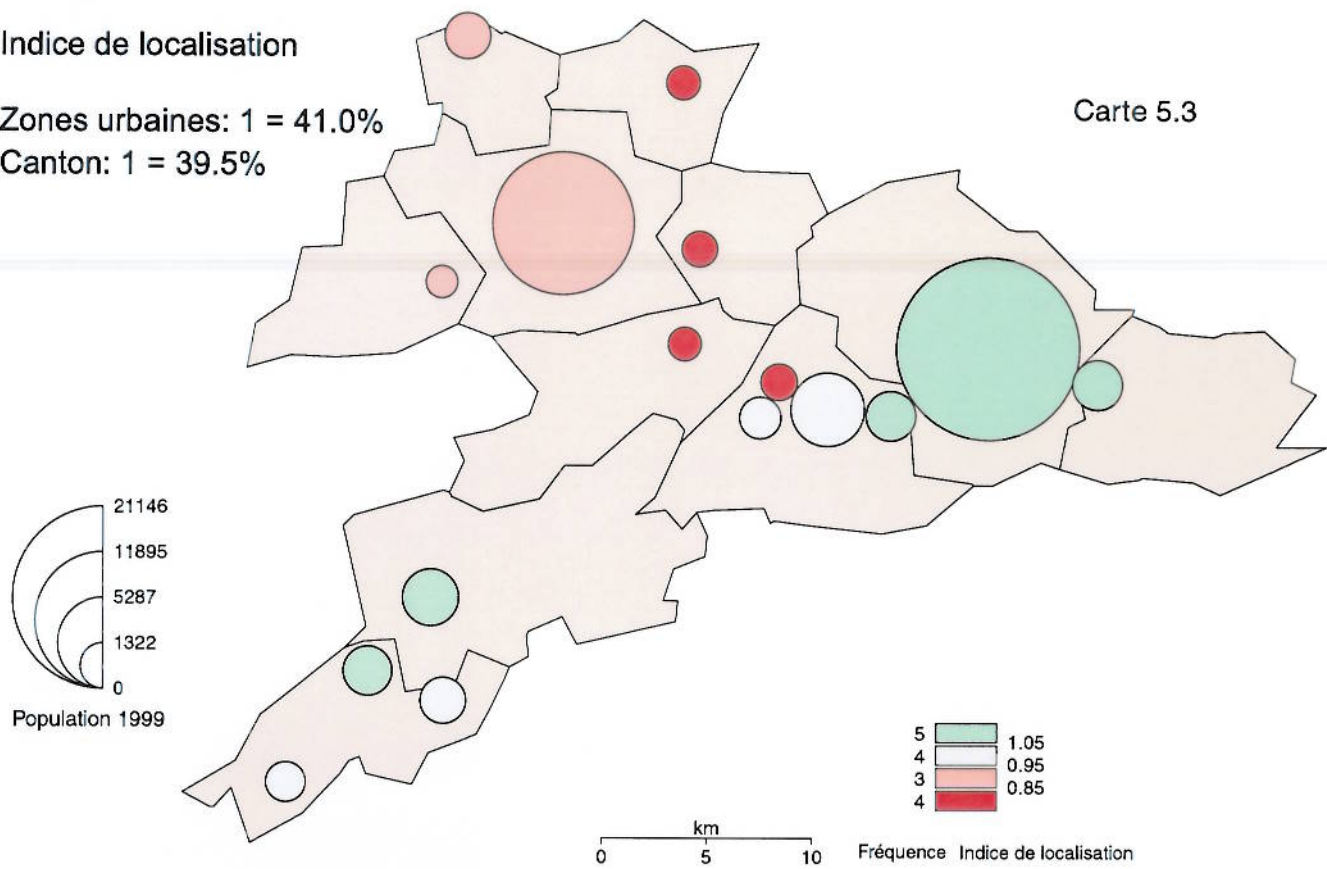
Personnes ayant suivi une formation professionnelle / population de plus de 14 ans

Indice de localisation

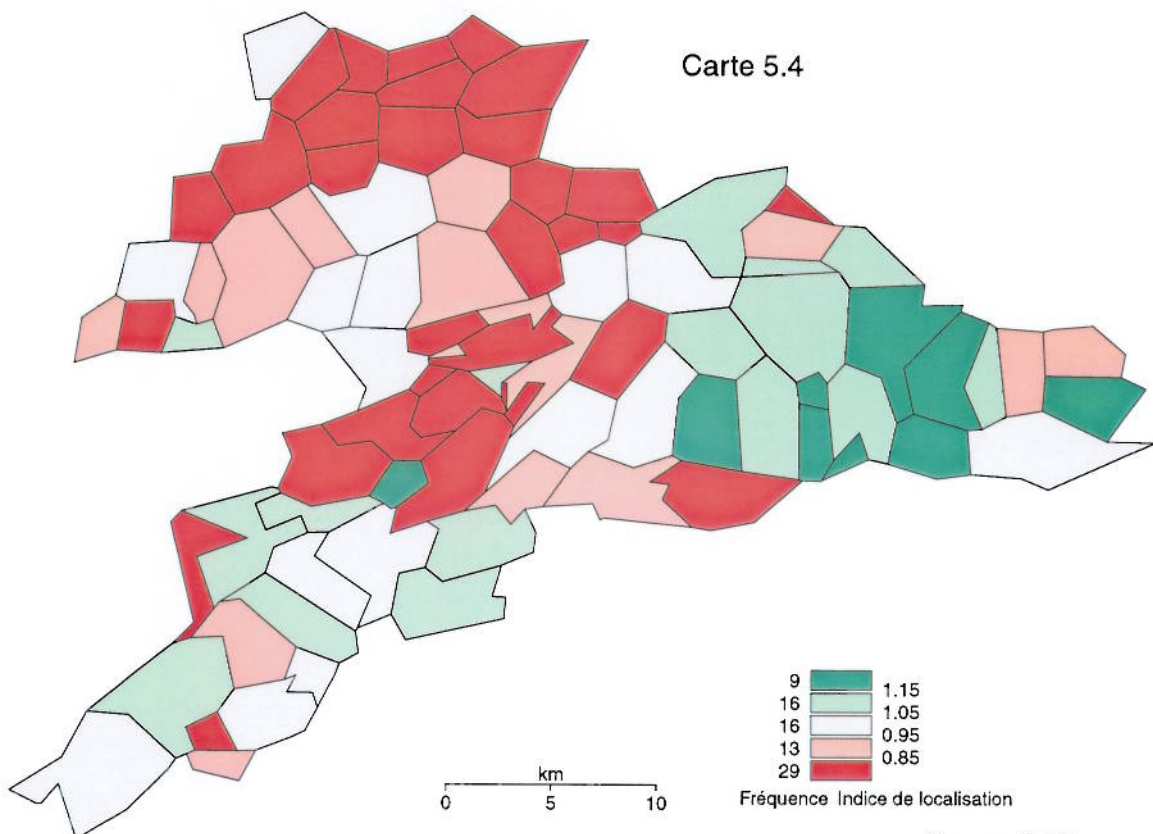
Zones urbaines: 1 = 41.0%

Canton: 1 = 39.5%

Carte 5.3



Carte 5.4



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

	Groupe 2	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	6'728	44.4	34.9
Porrentruy	3'550	37.3	18.4
Niveau hiérarchique 1	10'278	41.7	53.3
Niveau hiérarchique 2	1'550	41.6	8.0
Niveau hiérarchique 3	1'453	38.8	7.5
Niveau hiérarchique 4	2'242	39.0	11.6
Autres	3'754	34.5	19.5
Canton	19'277	39.5	100.0

	Groupe 2	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	6'728	44.4	43.3
Porrentruy	3'550	37.3	22.9
Niveau hiérarchique 1	10'278	41.7	66.2
Niveau hiérarchique 2	1'550	41.6	10.0
Niveau hiérarchique 3	1'453	38.8	9.4
Niveau hiérarchique 4	2'242	39.0	14.4
Zones urbaines	15'523	41.0	100.0

Tableaux 5.7 et 5.8: *Distribution du groupe 2 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 2), 1990*

5.2.3 *Maturité, école professionnelle supérieure, formation universitaire ou haute école*

Les personnes qui ont suivi une école professionnelle, une école préparant à la maturité ou une université représentent 11.4% de la population âgée de plus de 14 ans. C'est le *niveau de formation le moins représenté et le plus inégalement réparti sur l'ensemble du territoire*. La présence de cette catégorie dans la population s'atténue selon un net gradient allant du centre à la périphérie. Ainsi, l'analyse de ces proportions est particulièrement appropriée pour mettre en évidence les disparités territoriales des niveaux de qualification.

Comme l'indique le tableau 5.10, les deux premiers niveaux ressortent clairement puisque 13.3% et 12.1% de leur population résidante sont intégrés dans cette catégorie.

Relevons qu'à Porrentruy, ce groupe est mieux représenté qu'à Delémont, conséquence probable des emplois offerts grâce à la présence d'écoles moyennes supérieures. Parmi les communes où ces formations sont le plus faiblement représentées se trouvent les localités les plus périphériques (Haute-Ajoie, Basse-Ajoie, Vallée de l'Allaine, Clos du Doubs, Est des Franches-Montagnes, Est du Val Terbi).

	Groupe 3	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	1'968	13.0	35.4
Porrentruy	1'311	13.8	23.6
Niveau hiérarchique 1	3'279	13.3	59.0
Niveau hiérarchique 2	453	12.1	8.2
Niveau hiérarchique 3	364	9.7	6.6
Niveau hiérarchique 4	514	8.9	9.3
Autres	945	8.7	17.0
Canton	5'555	11.4	100.0

	Groupe 3	En % (+ de 14 ans)	En % du total
Delémont	1'968	13.0	42.7
Porrentruy	1'311	13.8	28.4
Niveau hiérarchique 1	3'279	13.3	71.1
Niveau hiérarchique 2	453	12.1	9.8
Niveau hiérarchique 3	364	9.7	7.9
Niveau hiérarchique 4	514	8.9	11.1
Zones urbaines	4'610	12.2	100.0

Tableaux 5.9 et 5.10: *Distribution du groupe 3 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population de plus de 14 ans et en % du total du groupe 3), 1990*

5.3 Eléments de synthèse: niveaux de formation et disparités territoriales

Les indicateurs de niveau de qualification offrent une précieuse source d'information permettant de préciser la configuration des disparités urbaines et régionales. Plusieurs constats peuvent être établis:

- **Les niveaux de qualification: à centre plus grand, niveau de qualification plus élevée**

Le graphique 5.2 montre que les variables groupe 1 (scolarité obligatoire, aucune formation) et groupe 3 (maturité, écoles professionnelles supérieures ou universitaires) constituent les indicateurs les plus pertinents en termes de différenciation spatiale. Ils mettent en évidence la faiblesse des niveaux de formation des niveaux inférieures de la hiérarchie des places centrales.

MATURITE, ECOLE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE OU UNIVERSITAIRES , 1990

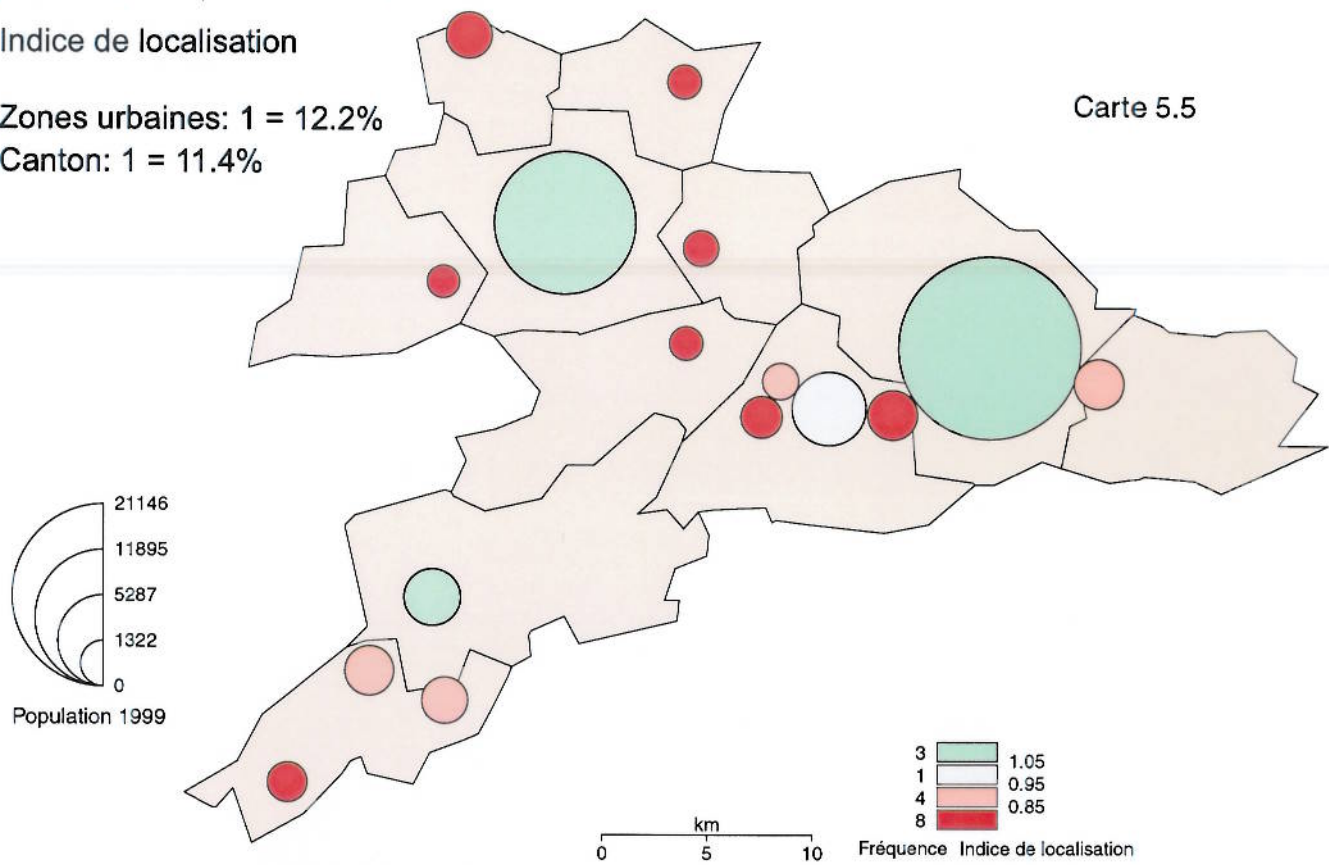
*Personnes ayant suivi une école préparant à la maturité,
une école professionnelle supérieure ou universitaires /
population de plus de 14 ans*

Indice de localisation

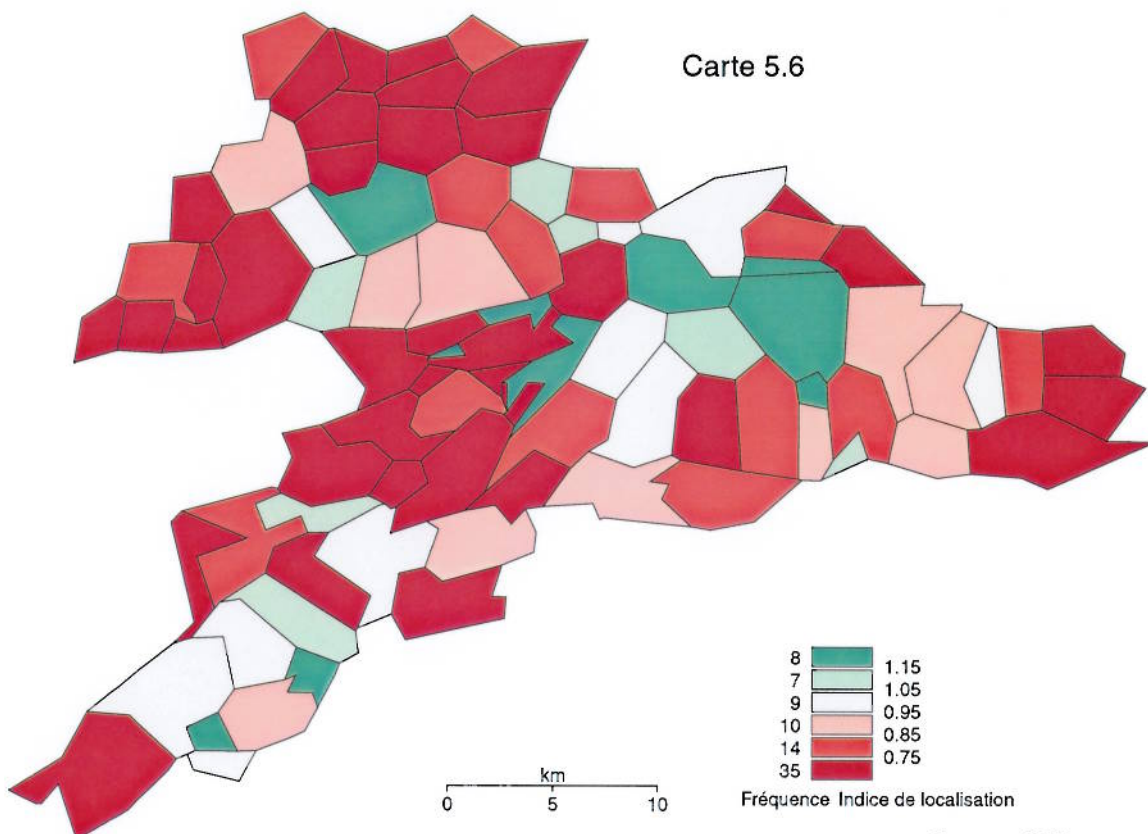
Zones urbaines: 1 = 12.2%

Canton: 1 = 11.4%

Carte 5.5



Carte 5.6



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

NIVEAUX DE FORMATION, 1990

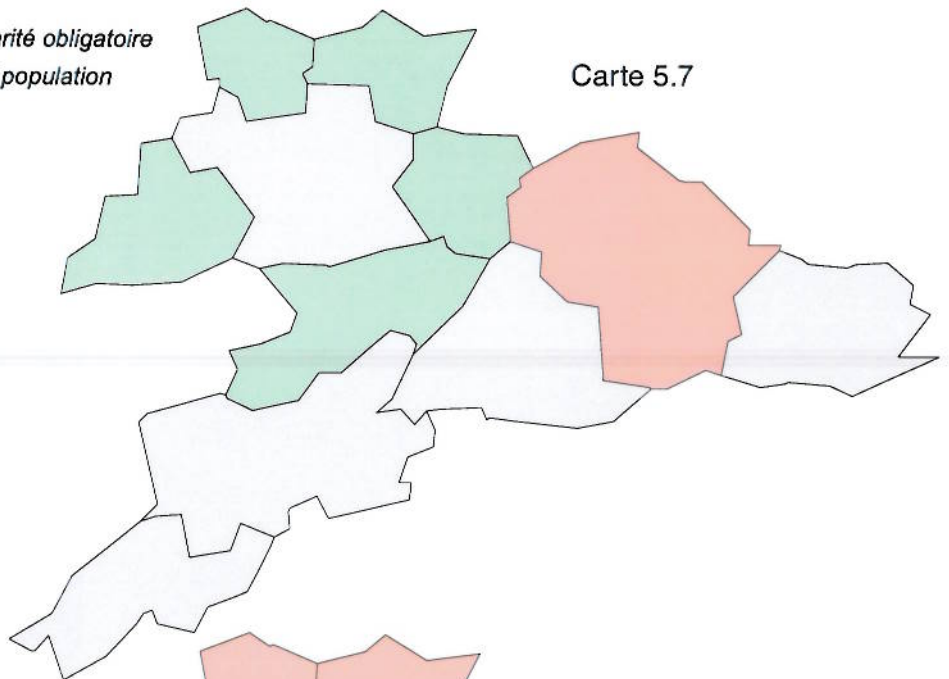
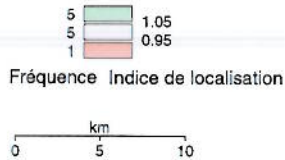
SCOLARITE OBLIGATOIRE OU AUCUNE FORMATION, 1990

*Personnes ayant suivi la scolarité obligatoire
ou n'ayant aucune formation / population
de plus de 14 ans*

Carte 5.7

Indice de localisation

Canton: 1 = 49.1%



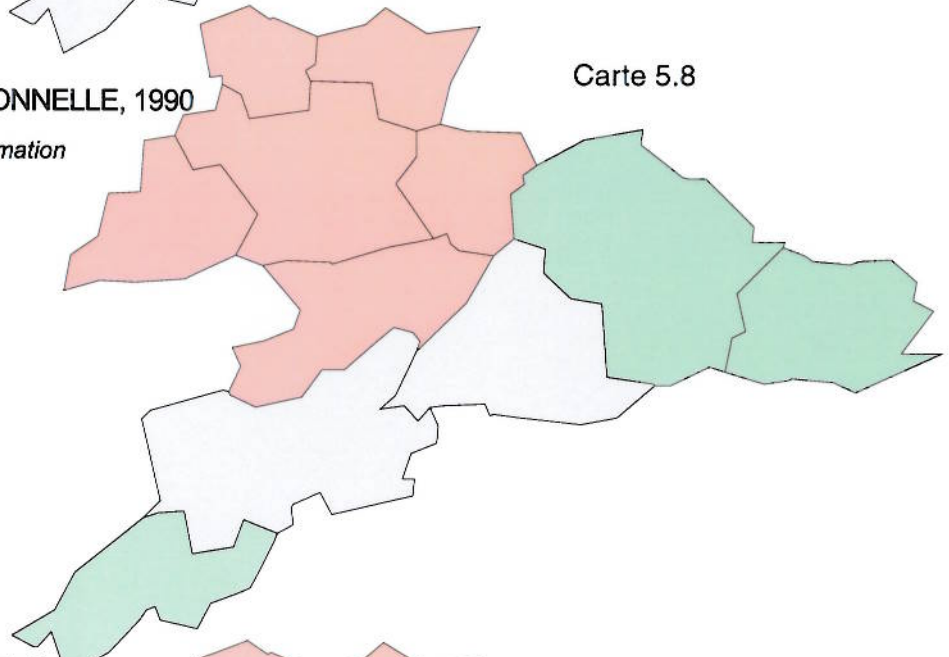
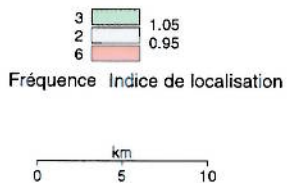
FORMATION PROFESSIONNELLE, 1990

*Personnes ayant suivi une formation
professionnelle / population
de plus de 14 ans*

Carte 5.8

Indice de localisation

Canton: 1 = 39.5%



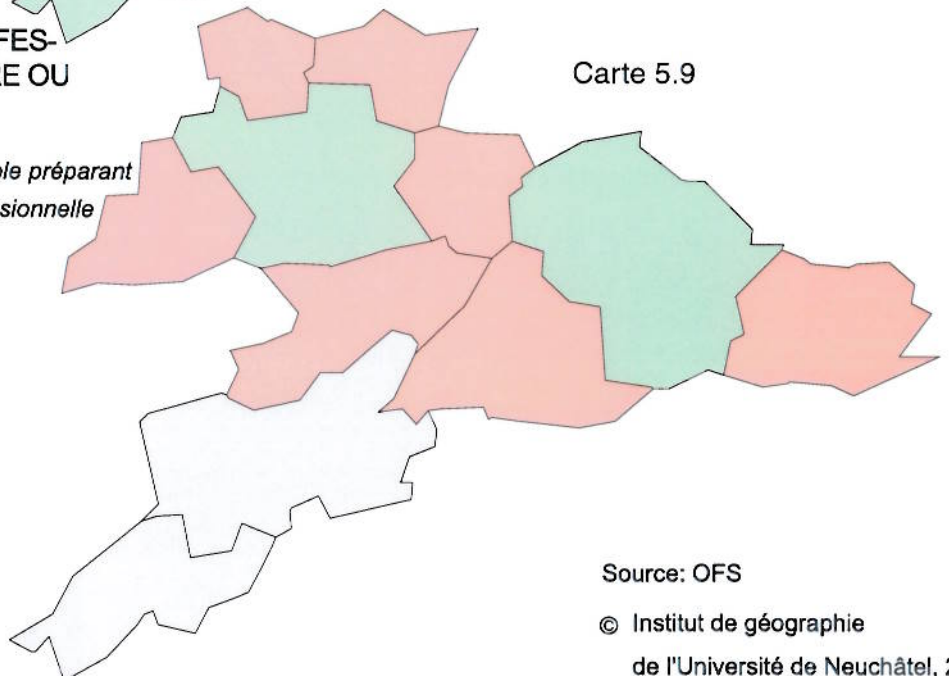
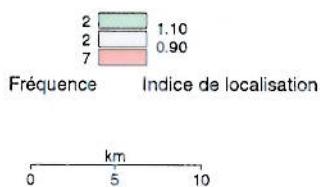
MATURITE, ECOLE PROFES- SIONNELLE SUPERIEURE OU UNIVERSITAIRES , 1990

*Personnes ayant suivi une école préparant
à la maturité, une école professionnelle
supérieure ou universitaires /
population de plus de 14 ans*

Carte 5.9

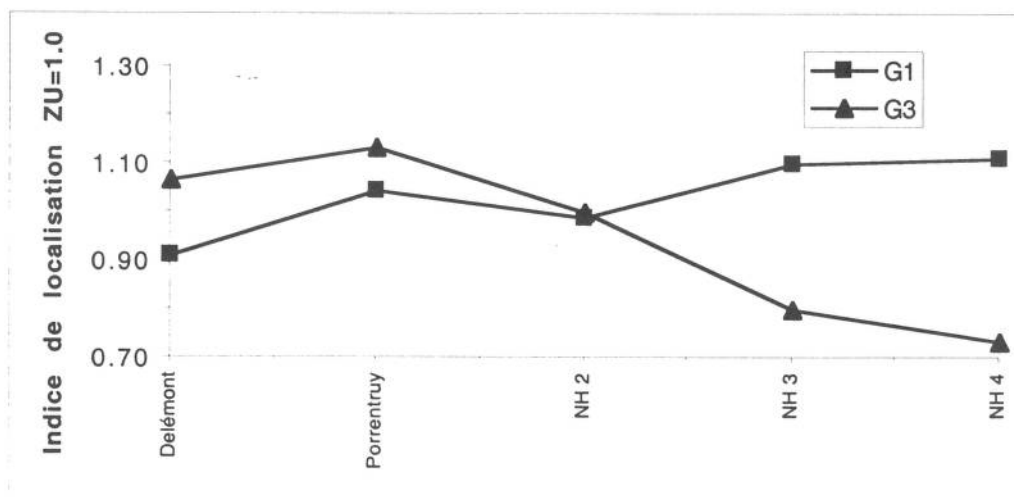
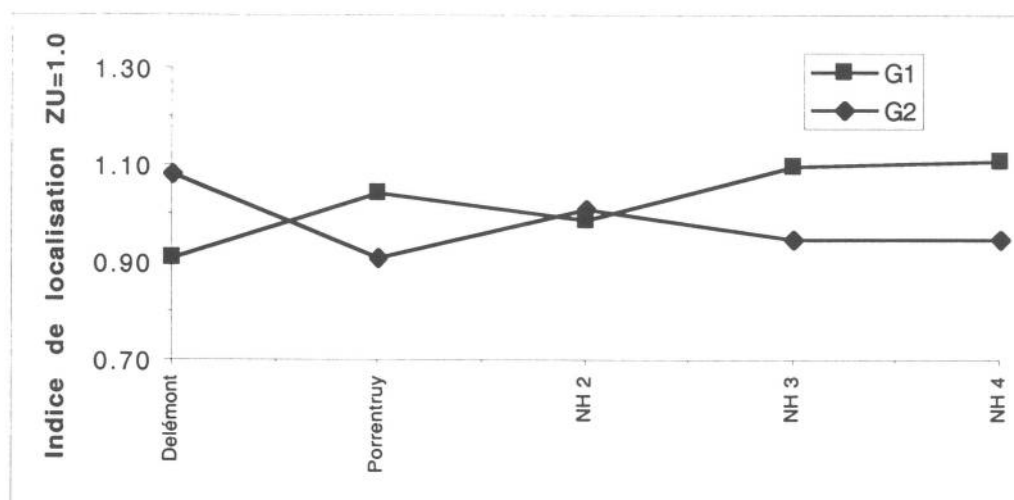
Indice de localisation

Canton: 1 = 11.4%



Source: OFS

© Institut de géographie
de l'Université de Neuchâtel, 2000



Graphiques 5.1 et 5.2: Niveaux de formation et système des places centrales: indices de localisation, 1990

- **Delémont et Porrentruy: une comparaison discriminante**

Delémont et Porrentruy, agglomérations dans lesquelles les formations supérieures sont mieux représentées se différencient selon les autres critères. Ainsi, les personnes à faible niveau de qualification sont plus présentes à Porrentruy et la population bénéficiant d'une formation professionnelle est plus importante à Delémont. Cette opposition et cette relative concentration de qualification sur Delémont n'est probablement pas sans conséquence sur le potentiel de développement et sur les dynamiques des différentes régions du canton.

- **Les niveaux de formation: polarisations, zonations, clivages**

Les cartes de microrégions (cartes 5.7 à 65.9) rendent plus intelligible encore la répartition des niveaux de formation sur le territoire jurassien. Elles rendent plus visibles certaines disparités territoriales, des clivages et

des polarisations déjà remarquées au niveau démographique et économique.

Polarisations: deux pôles à forte qualification

Le niveau de formation supérieur est davantage représenté dans les deux zones les plus urbanisées (Porrentruy: 1.16/13.2%, Delémont: 1.13/12.9%). Toutes les autres microrégions sont situées en dessous de la moyenne cantonale (11.4%). Ainsi, la région qui concentre le plus les qualifications est Delémont, suivie par Porrentruy.

Zonations et voisinages: l'Ajoie et la couronne des faibles qualifications

Les personnes qui ont suivi une *scolarité obligatoire* ou qui ne bénéficient d'aucune formation sont surreprésentées dans les microrégions entourant Porrentruy: Les cinq microrégions entourant Porrentruy ressortent comme les moins qualifiées du canton: Clos du Doubs (63% de la population de plus de 14 ans), Basse-Ajoie (62.8%), Baroche (61.2%), Vallée de l'Allaine (58.6%) et Haute-Ajoie (57.3%). Les autres entités font partie de la classe centrale. Seule la région de Delémont se distingue de l'ensemble du canton avec un indice de localisation de 0.88 (43.0%).

Clivages et concentrations: l'axe interjurassien est plus qualifié

La répartition de la catégorie "formation professionnelle" marque un net clivage entre l'Ajoie et les autres microrégions. En effet, si toutes les entités du district de Porrentruy ont des indices de localisation inférieurs à un (de 0.73 (28.8%) pour la Baroche à 0.92 (36.5%) pour Porrentruy), nous observons le phénomène inverse à l'intérieur de l'axe interjurassien (Delémont: 1.12/44.2%, Val Terbi 1.07/42.4%, Le Noirmont 1.05/41.8%, Saignelégier 1.03/40.7% et la Haute Sorne 1.0/39.6%).

6. Statuts socio-professionnels, revenus et centralité

Les centres urbains sont les lieux à partir desquels l'ensemble du territoire est organisé, produit, pensé et observé. C'est dans les villes que se concentrent les activités les plus spécialisées. C'est aussi dans les unités urbaines que se constitue et se mobilise l'essentiel des ressources des acteurs sociaux. La notion de centralité urbaine doit donc avoir une traduction sociologique que l'on peut saisir statistiquement par une analyse des distributions des professions au sein du système des places centrales.

6.1 Les statuts socioprofessionnels: des indicateurs discriminants

La statistique suisse classe la population active résidante en huit catégories socioprofessionnelles principales en fonction notamment de l'activité professionnelle et de la situation dans la profession. Rappelons brièvement la désignation de ces groupes:

Catégorie 1:	Dirigeants
Catégorie 2:	Professions libérales
Catégorie 3:	Autres indépendants (agriculteurs, artisans, indépendants des services)
Catégorie 4:	Professions intellectuelles et d'encadrement
Catégorie 5:	Professions intermédiaires
Catégorie 6:	Non-manuels qualifiés: employés
Catégorie 7:	Manuels qualifiés: ouvriers
Catégorie 8:	Travailleurs non qualifiés.

Par souci de simplification, nous avons procédé à un regroupement des classes socioprofessionnelles en quatre catégories. Ainsi, le groupe 1 désigne l'ensemble constitué par les professions libérales, les dirigeants et les professions intellectuelles et d'encadrement; le groupe 2 désigne les indépendants; le groupe 3 rassemble les employés et les professions intermédiaires et le groupe 4 réunit les manuels qualifiés et les travailleurs non qualifiés.

Groupe 1:	Professions libérales, Dirigeants, Prof. intellectuelles et d'encadrement
Groupe 2:	Autres indépendants
Groupe 3:	Non-manuels qualifiés: employés, Professions intermédiaires
Groupe 4:	Manuels qualifiés: ouvriers et travailleurs non qualifiés

Comme précédemment, nous présentons trois tableaux résumant globalement la situation du canton de Jura en 1990. Ces tableaux ne seront pas analysés en détail puisque les quatre sous-ensembles des statuts socioprofessionnels seront repris individuellement par la suite.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Total
Delémont	865	837	3'699	4'438	9'839
Porrentruy	530	661	2'032	2'449	5'672
Niveau hiérarchique 1	1'395	1'498	5'731	6'887	15'511
Niveau hiérarchique 2	175	232	785	1'069	2'261
Niveau hiérarchique 3	130	265	704	1'019	2'118
Niveau hiérarchique 4	189	461	1'182	1'720	3'552
Autres	271	1'253	1'865	3'001	6'390
Canton	2'160	3'709	10'267	13'696	29'832

Tableau 6.1: Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (valeurs absolues), 1990

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Total
Delémont	8.8	8.5	37.6	45.1	100.0
Porrentruy	9.3	11.7	35.8	43.2	100.0
Niveau hiérarchique 1	9.0	9.7	36.9	44.4	100.0
Niveau hiérarchique 2	7.7	10.3	34.7	47.3	100.0
Niveau hiérarchique 3	6.1	12.5	33.2	48.1	100.0
Niveau hiérarchique 4	5.3	13.0	33.3	48.4	100.0
Autres	4.2	19.6	29.2	47.0	100.0
Canton	7.2	12.4	34.4	45.9	100.0

Tableau 6.2: Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque niveau hiérarchique), 1990

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Canton
Delémont	40.0	22.6	36.0	32.4	33.0
Porrentruy	24.5	17.8	19.8	17.9	19.0
Niveau hiérarchique 1	64.6	40.4	55.8	50.3	52.0
Niveau hiérarchique 2	8.1	6.3	7.6	7.8	7.6
Niveau hiérarchique 3	6.0	7.1	6.9	7.4	7.1
Niveau hiérarchique 4	8.8	12.4	11.5	12.6	11.9
Autres	12.5	33.8	18.2	21.9	21.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 6.3: Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques (en % du total de chaque statut socioprofessionnel), 1990

Pour les quatre groupes, la valeur cantonale et celle des zones urbaines sont respectivement les suivantes: groupe 1 (7.2% et 8.1%), groupe 2 (12.4% et

10.5%), groupe 3 (34.4% et 35.8%) et groupe 4 (45.9% et 45.6%). La part de ces groupes est donc inversement proportionnelle au niveau de qualification qu'ils représentent. Après transformation des pourcentages en indices de localisation, on obtient le tableau suivant:

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Total
Delémont	1.2	0.7	1.1	1.0	1.0
Porrentruy	1.3	0.9	1.0	0.9	1.0
Niveau hiérarchique 1	1.2	0.8	1.1	1.0	1.0
Niveau hiérarchique 2	1.1	0.8	1.0	1.0	1.0
Niveau hiérarchique 3	0.8	1.0	1.0	1.0	1.0
Niveau hiérarchique 4	0.7	1.0	1.0	1.1	1.0
Autres	0.6	1.6	0.8	1.0	1.0
Canton	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

Tableau 6.4: *Statuts socioprofessionnels selon les niveaux hiérarchiques: indices de localisation, 1990*

La corrélation entre ces indicateurs et les niveaux de formation apparaît à l'évidence. Nous remarquons que les *valeurs extrêmes se retrouvent également dans les niveaux de qualification extrêmes*. Le groupe 1 est surreprésenté dans les niveaux 1 et 2. Il est en revanche sous-représenté dans les autres localités. Il faut également noter le résultat important, mais attendu, du groupe 2 dans les communes rurales. Cette catégorie composée des indépendants regroupe en effet l'ensemble des agriculteurs.

6.1.1 Professions libérales, dirigeants, professions intellectuelles et d'encadrement: un indicateur discriminant

Ce statut socioprofessionnel élevé, qui concerne 2'160 personnes, soit 7.2% de la population active, est un élément discriminant et permet de mettre en évidence les différenciations spatiales à l'intérieur du territoire jurassien. *Les deux tiers de ces personnes résident à Porrentruy ou à Delémont et le pourcentage qu'elles représentent en regard de la population active décroît selon un gradient centre/périphérie* que nous avons déjà eu l'occasion de souligner au cours de ce rapport.

Si elles constituent 9% de la population active au niveau 1, leur part tombe à 5.3% dans les communes rurales. A noter que la proportion de cette catégorie est plus élevée à Porrentruy (9.3%) qu'à Delémont (8.8%). Nous pouvons mettre en parallèle ce constat avec la relative surreprésentation de personnes ayant une formation supérieure, phénomène que nous avons relevé dans le cadre de la section précédente.

La carte 6.1 fait ressortir Delémont, Porrentruy et Bassecourt où le groupe 1 est essentiellement localisé. En effet, tous les autres centres se situent en dessous de la moyenne de la zone urbaine. Cette opposition est d'autant plus nette qu'aucun centre ne fait partie de la classe centrale.

La carte par commune (Cf. carte 6.2) montre clairement la forte concentration de cette modalité dans quelques communes et plus spécialement autour de Delémont et de Bassecourt (Rossemaison, Develier, Bourrignon) ainsi que dans la couronne bruntrutaine (Courtedoux, Fontenais). D'autres localités apparaissent telles que Berneuvésin, Fregiécourt et La Chaux-des-Breuleux sans pour autant que cela ne soit en relation avec une logique zonale.

	Groupe 1	En % pop. active	En % du total
Delémont	865	8.8	40.0
Porrentruy	530	9.3	24.5
Niveau hiérarchique 1	1'395	9.0	64.6
Niveau hiérarchique 2	175	7.7	8.1
Niveau hiérarchique 3	130	6.1	6.0
Niveau hiérarchique 4	189	5.3	8.8
Autres	271	4.2	12.5
Canton	2'160	7.2	100.0

	Groupe 1	En % pop. active	En % du total
Delémont	865	8.8	45.8
Porrentruy	530	9.3	28.1
Niveau hiérarchique 1	1'395	9.0	73.8
Niveau hiérarchique 2	175	7.7	9.3
Niveau hiérarchique 3	130	6.1	6.9
Niveau hiérarchique 4	189	5.3	10.0
Zones urbaines	1'889	8.1	100.0

Tableaux 6.5 et 6.6: *Distribution du groupe 1 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 1), 1990*

6.1.2 Autres indépendants: un indice de ruralité

Cette catégorie comprend principalement les emplois agricoles. Il n'est donc guère surprenant de retrouver quelques conclusions tirées de la répartition de l'emploi primaire.

Elle réunit davantage d'individus que le groupe 1 puisqu'elle comprend 3'709 personnes (12.4% de la population active). A l'échelle de la trame urbaine, Delémont et Bassecourt sont les seuls centres où les indépendants sont sous-représentés alors que Saint-Ursanne et Vicques se situent dans la classe centrale. Les centres ajoulots rassemblent davantage cette catégorie dont la proportion est maximale dans les pôles des Franches-Montagnes. La carte par commune (cf. carte 6.4) permet de préciser cette constatation. Les indépendants sont principalement localisés dans les Franches-Montagnes, dans le Clos du Doubs ainsi que dans les zones les plus excentrées du district de Delémont et en Ajoie.

DIRIGEANTS, CADRES ET PROFESSIONS LIBÉRALES, 1990

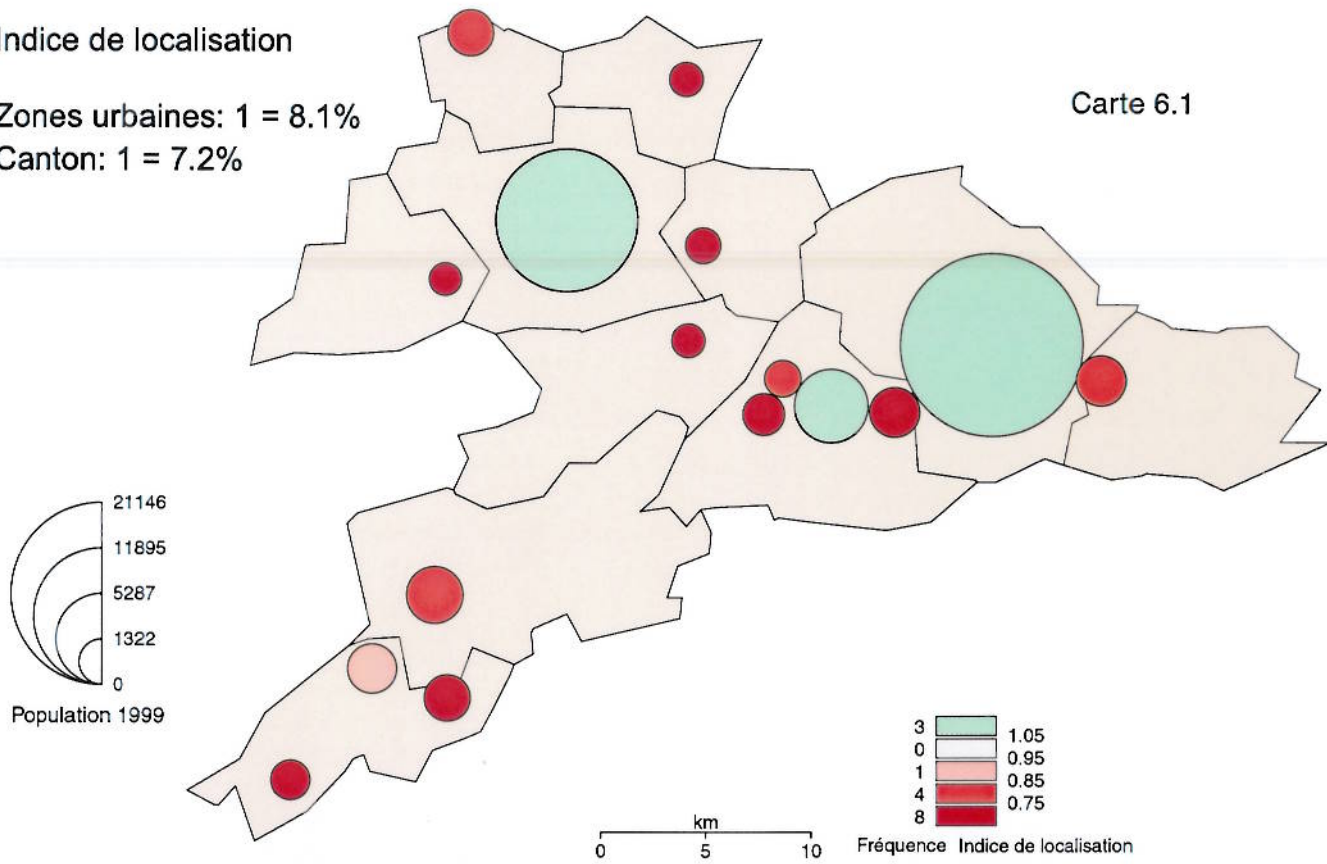
Dirigeants, cadres et professions libérales / population active

Indice de localisation

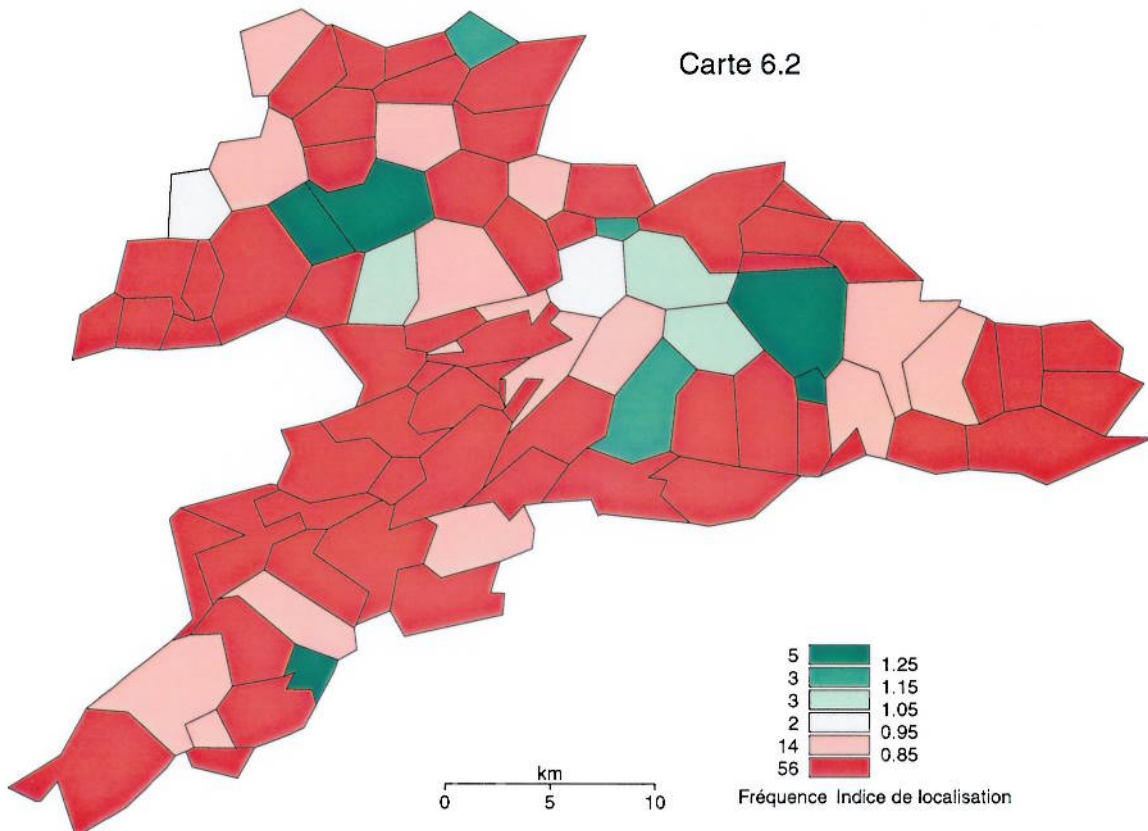
Zones urbaines: 1 = 8.1%

Canton: 1 = 7.2%

Carte 6.1



Carte 6.2



Source: OFS

© Institut de géographie de
l'Université de Neuchâtel, 2000

INDEPENDANTS, 1990

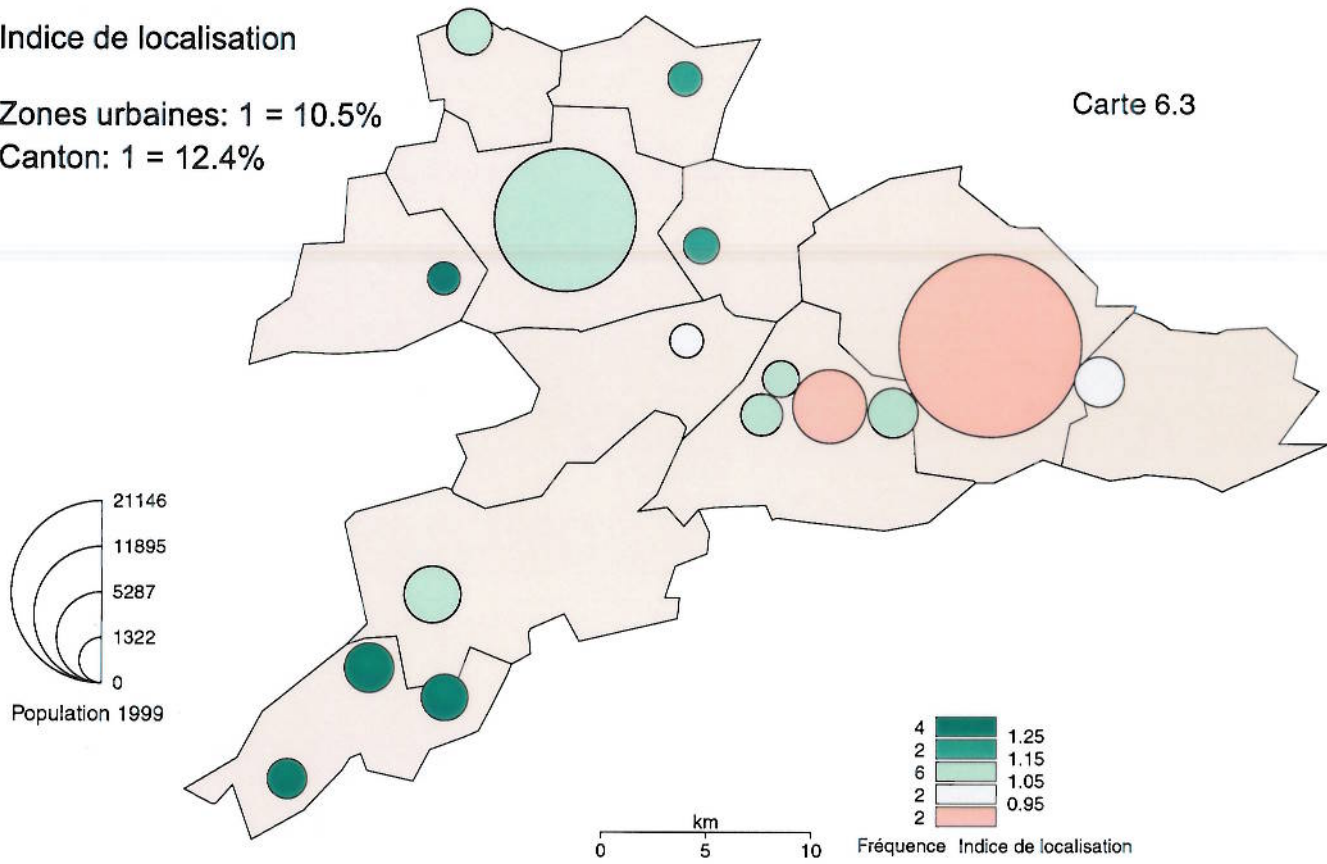
Personnes exerçant une profession indépendante / population active

Indice de localisation

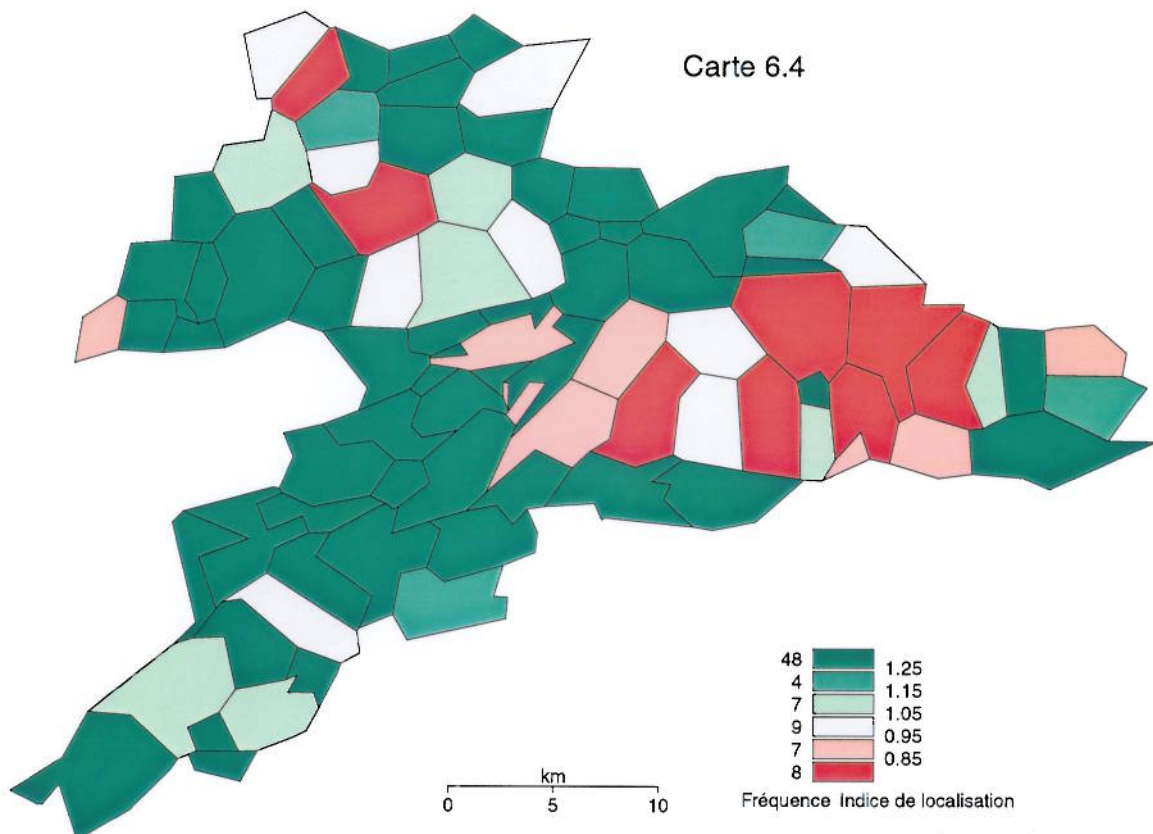
Zones urbaines: 1 = 10.5%

Canton: 1 = 12.4%

Carte 6.3



Carte 6.4



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

Ces zones, où la proportion d'indépendants est largement supérieure à la moyenne cantonale, sont donc plus largement orientées vers l'agriculture. A l'exception de Porrentruy, Courtemaîche et Saint-Ursanne, l'ensemble des communes se situant en dessous de la moyenne cantonale est localisé dans l'axe Vicques-Delémont-Glovelier.

La traduction de la dimension centre/périphérie est linéaire: l'indice de localisation varie selon un gradient caractérisé par des valeurs décroissant du niveau 1 jusqu'aux communes rurales. Les indépendants apparaissent comme sous-représentés dans les deux premiers niveaux de la hiérarchie alors que leur proportion atteint un maximum dans les communes rurales où est localisé le tiers de leur effectif.

Il est intéressant de constater que certaines communes associent une proportion relativement élevée de professions libérales, de dirigeants, de professions intellectuelles et d'encadrement avec une forte proportion d'indépendants. Parmi ces communes, nous retrouvons Fontenais, Courtedoux, Bourrignon et Rossemaison. Comme elles se situent à proximité des deux grands centres jurassiens et qu'elles connaissent des taux de croissance démographique appréciables, nous pouvons avancer l'hypothèse que ces villages bénéficient des retombées de la périurbanisation.

	Groupe 2	En % pop. active	En % du total
Delémont	837	8.5	22.6
Porrentruy	661	11.7	17.8
Niveau hiérarchique 1	1'498	9.7	40.4
Niveau hiérarchique 2	232	10.3	6.3
Niveau hiérarchique 3	265	12.5	7.1
Niveau hiérarchique 4	461	13.0	12.4
Autres	1'253	19.6	33.8
Canton	3'709	12.4	100.0

	Groupe 2	En % pop. active	En % du total
Delémont	837	8.5	34.1
Porrentruy	661	11.7	26.9
Niveau hiérarchique 1	1'498	9.7	61.0
Niveau hiérarchique 2	232	10.3	9.4
Niveau hiérarchique 3	265	12.5	10.8
Niveau hiérarchique 4	461	13.0	18.8
Zones urbaines	2'456	10.5	100.0

Tableaux 6.7 et 6.8 : Distribution du groupe 2 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 2), 1990

6.1.3 Non-manuels qualifiés et ouvriers et travailleurs non-qualifiés

Le groupe des non-manuels qualifiés et des professions intermédiaires constitue un effectif de 10'267 personnes, soit un pourcentage s'élevant à 34.4% (35.8% en zone urbaine).

Une nouvelle fois, nous constatons une diminution du poids relatif de ce groupe allant des deux pôles principaux à la périphérie. Cette différenciation a toutefois une faible amplitude. Selon les indices de localisation, ce groupe ressort comme étant légèrement surreprésenté dans le niveau 1 et sous-représenté dans les communes rurales, les échelons intermédiaires se retrouvant dans la classe moyenne.

Les cartes 6.5 et 6.6 affinent l'analyse à l'échelle des zones urbaines et des communes. C'est à Delémont (indice de localisation de 1.1) et dans sa région que résident les plus fortes proportions de non-manuels qualifiés ainsi qu'à Porrentruy, Saignelégier et dans quelques communes éparses (Les Pommerats, Chevenez, Pleujouse, Fregiécourt et Boncourt). Les indices de localisation les plus faibles concernent les communes rurales.

	Groupe 3	En % pop. active	En % du total
Delémont	3'699	37.6	36.0
Porrentruy	2'032	35.8	19.8
Niveau hiérarchique 1	5'731	36.9	55.8
Niveau hiérarchique 2	785	34.7	7.6
Niveau hiérarchique 3	704	33.2	6.9
Niveau hiérarchique 4	1'182	33.3	11.5
Autres	1'865	29.2	18.2
Canton	10'267	34.4	100.0

	Groupe 3	En % pop. active	En % du total
Delémont	3'699	37.6	44.0
Porrentruy	2'032	35.8	24.2
Niveau hiérarchique 1	5'731	36.9	68.2
Niveau hiérarchique 2	785	34.7	9.3
Niveau hiérarchique 3	704	33.2	8.4
Niveau hiérarchique 4	1'182	33.3	14.1
Zones urbaines	8'402	35.8	100.0

Tableaux 6.9 et 6.10: Distribution du groupe 3 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 3), 1990

EMPLOYÉS ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES, 1990

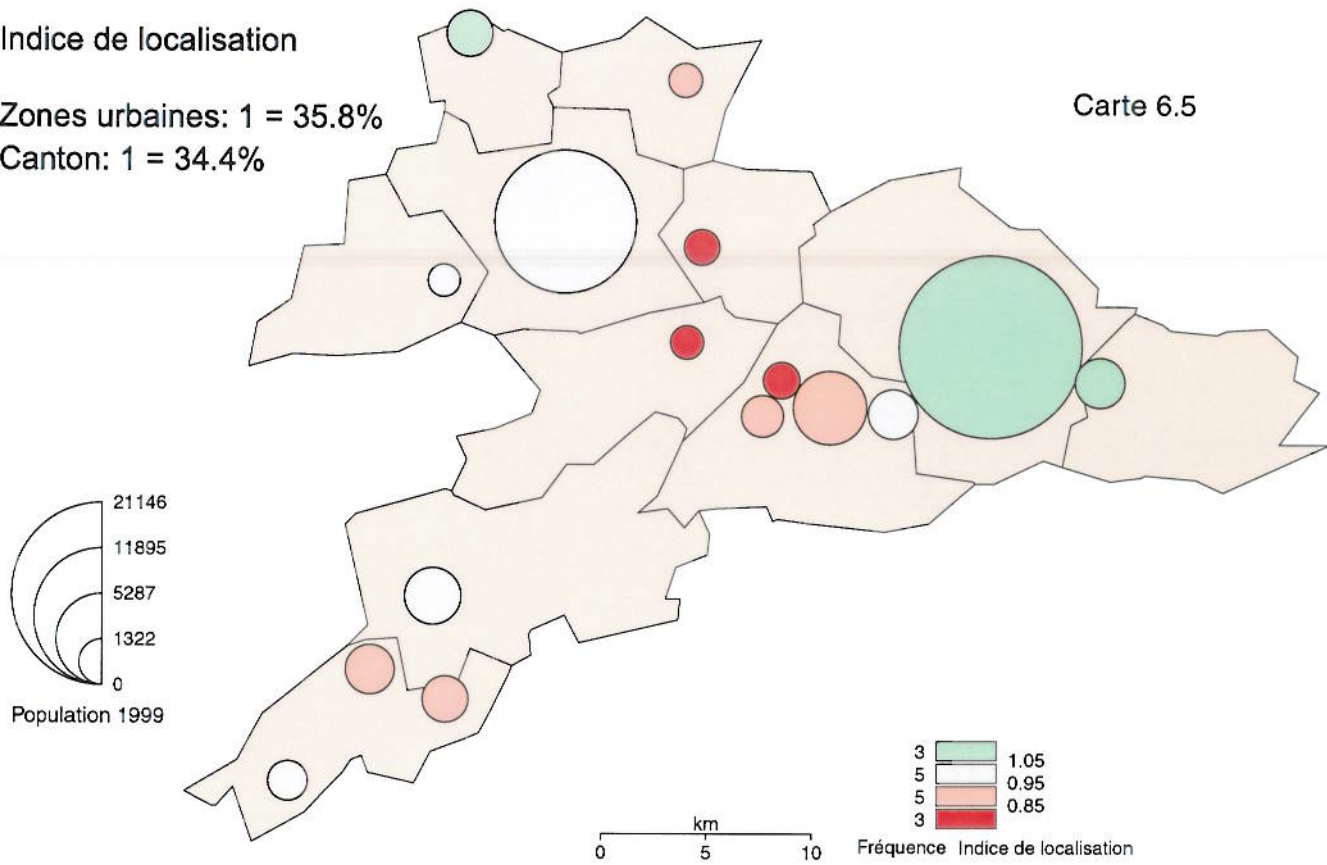
Employés et personnes exerçant une profession intermédiaire / population active

Indice de localisation

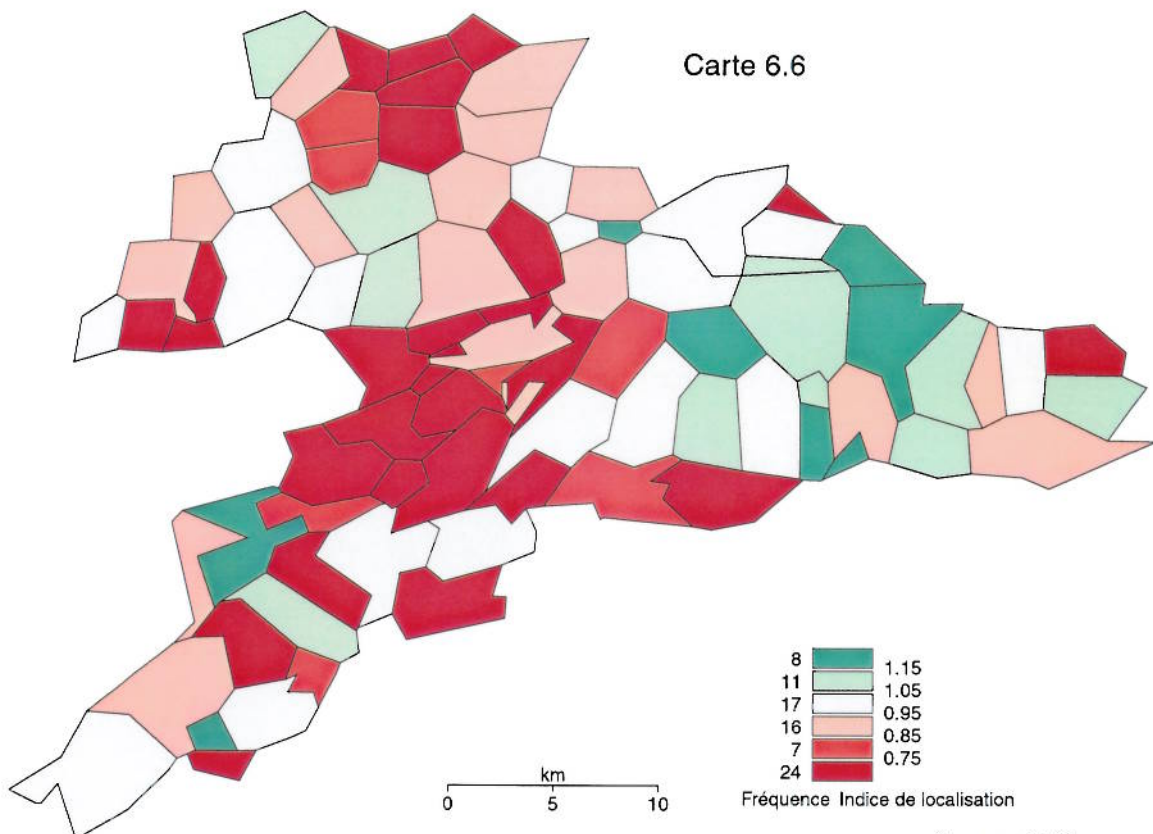
Zones urbaines: 1 = 35.8%

Canton: 1 = 34.4%

Carte 6.5



Carte 6.6



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

OUVRIERS ET PERSONNES NON QUALIFIEES, 1990

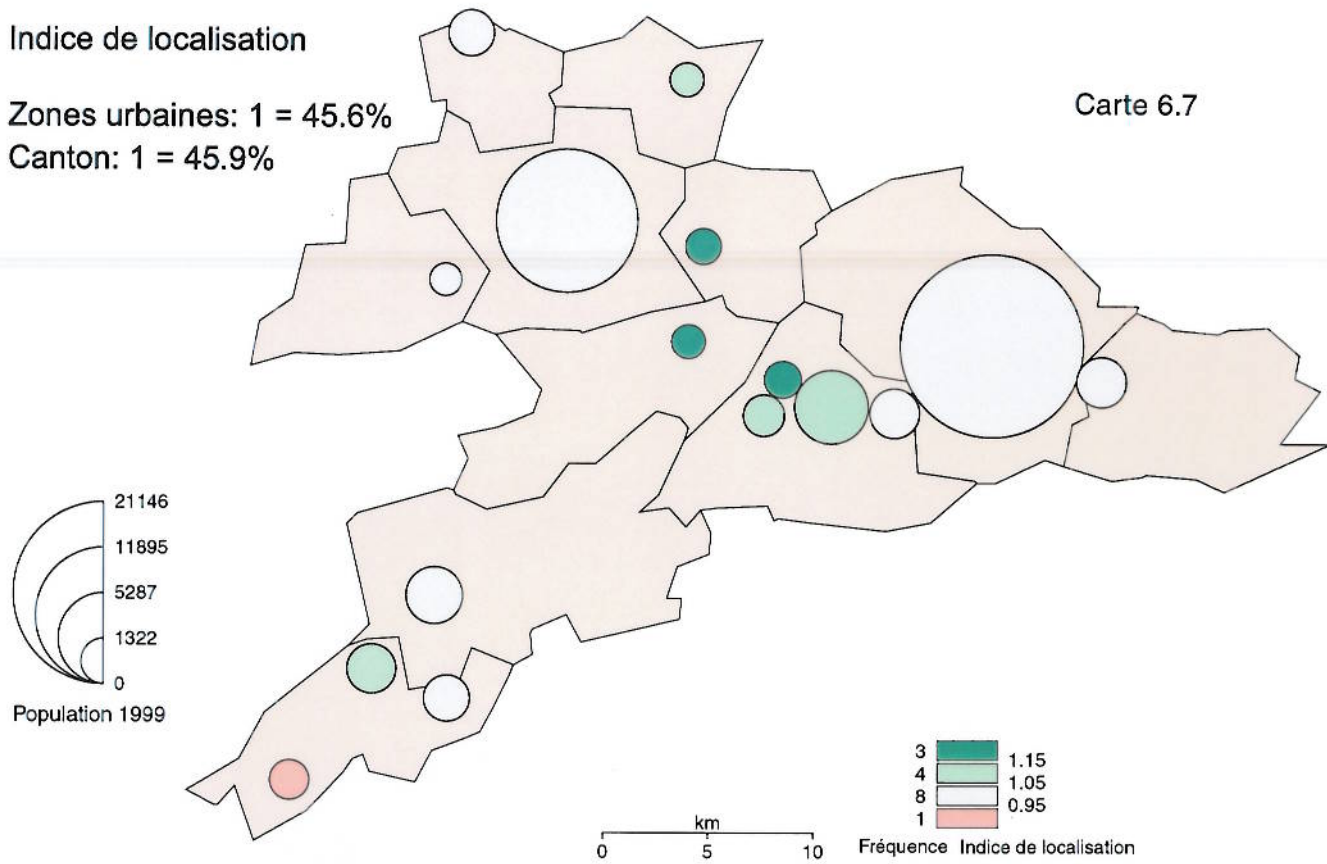
Ouvriers et personnes non qualifiées / population active

Indice de localisation

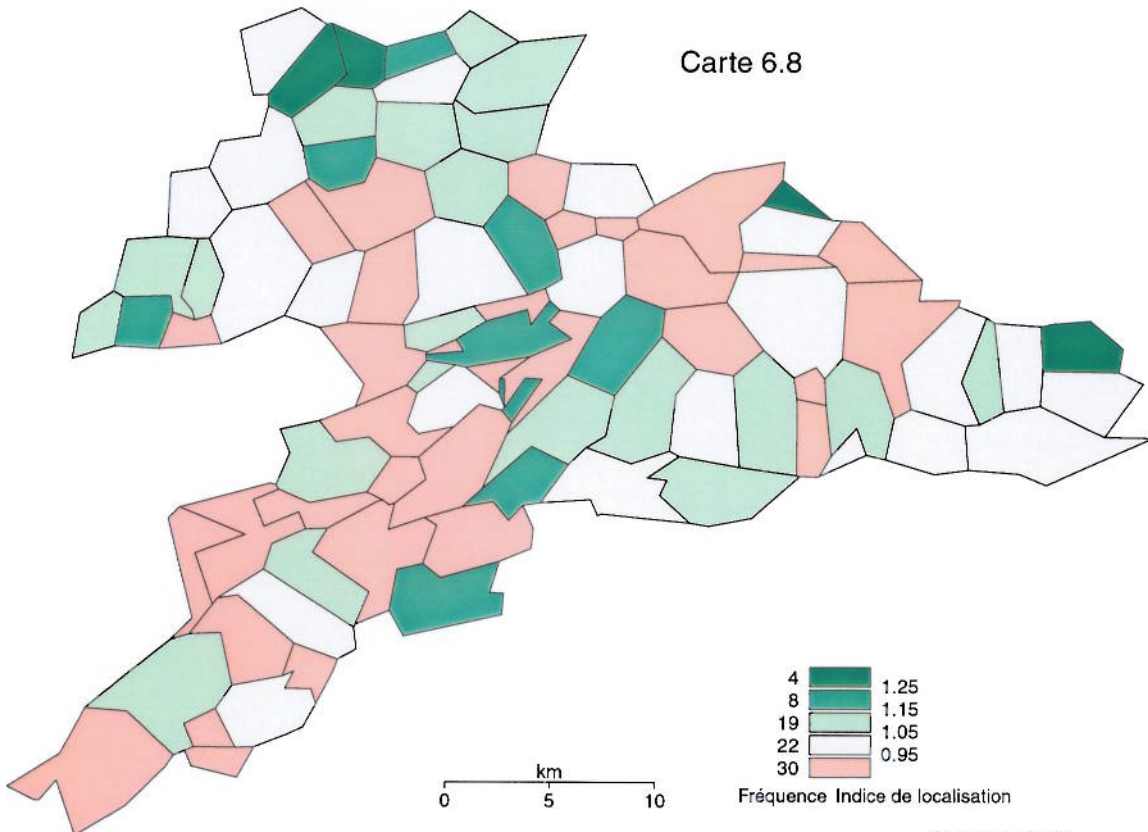
Zones urbaines: 1 = 45.6%

Canton: 1 = 45.9%

Carte 6.7



Carte 6.8



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

Les manuels qualifiés (ouvriers et travailleuses non qualifiés) constituent un dernier groupe d'analyse. L'effectif de ce groupe est le plus important (13'696 personnes, ce qui correspond à 45.9% de la population active). C'est également la catégorie la plus équitablement répartie même si le gradient centre/périphérie se retrouve à nouveau. En termes d'indices de localisation, ce groupe est surreprésenté dans le seul niveau 4 et sous-représenté dans l'agglomération bruntrutaine. Les autres composantes de la trame urbaine se situent dans la moyenne (indice de localisation = 1).

	Groupe 4	En % pop. active	En % du total
Delémont	4'438	45.1	32.4
Porrentruy	2'449	43.2	17.9
Niveau hiérarchique 1	6'887	44.4	50.3
Niveau hiérarchique 2	1'069	47.3	7.8
Niveau hiérarchique 3	1'019	48.1	7.4
Niveau hiérarchique 4	1'720	48.4	12.6
Autres	3'001	47.0	21.9
Canton	13'696	45.9	100.0

	Groupe 4	En % pop. active	En % du total
Delémont	4'438	45.1	41.5
Porrentruy	2'449	43.2	22.9
Niveau hiérarchique 1	6'887	44.4	64.4
Niveau hiérarchique 2	1'069	47.3	10.0
Niveau hiérarchique 3	1'019	48.1	9.5
Niveau hiérarchique 4	1'720	48.4	16.1
Zones urbaines	10'695	45.6	100.0

Tableaux 6.11 et 6.12: Distribution du groupe 4 selon les niveaux hiérarchiques (en % de la population active et en % du total du groupe 4), 1990

6.2 La distribution des revenus: à centre plus grand, concentration de hauts revenus plus élevée

A chaque position que les individus occupent dans le système de production correspond, de manière assez régulière, une position dans la structure des revenus. Généralement, les personnes jouissant de niveaux supérieurs d'éducation et occupant des postes à responsabilité dans l'appareil productif bénéficient de revenus relativement plus élevés que la moyenne de la population.

L'administration fédérale des contributions fournit régulièrement des résultats fiscaux, par commune, pour les personnes physiques, relatifs à la taxation du revenu fédéral direct. La base de donnée nous renseigne non seulement sur les rendements d'impôts par commune, mais aussi sur le nombre de

contribuables par groupe de professions, le revenu imposable total et le revenu net total. Pour établir celui-ci, l'administration fédérale ajoute au revenu imposable un certain nombre de déductions légales². C'est à cette valeur statistique que nous faisons recours en tant qu'indicateur des disparités spatiales de prospérité. Nous analyserons ici les revenus inférieurs à 30'000 fr. (revenu net) ainsi que les revenus supérieurs à 75'000 fr. (revenu net) durant l'année fiscale 1993-1994.

6.2.1 Faibles revenus: des régions défavorisées

Dans le canton du Jura, les personnes dont le revenu est inférieur à 30'000 fr. représentent 21.1% du total des contribuables. Près de la moitié (47.8%) d'entre eux réside dans les deux centres cantonaux. Par rapport à leur poids démographique, les deux agglomérations et les centres de niveau 3 comptent des proportions légèrement inférieures de bas revenus.

A l'exception de Porrentruy, la part de ce type de contribuable décroît à mesure que l'on gravit les échelons de la hiérarchie urbaine. En effet, l'écart entre les communes rurales et Delémont s'élève à près de 5%.

		En % Contrib	En % du total
Delémont	1'754	18.7	28.4
Porrentruy	1'200	21.1	19.4
Niveau hiérarchique 1	2'954	19.6	47.8
Niveau hiérarchique 2	434	19.8	7.0
Niveau hiérarchique 3	467	20.9	7.6
Niveau hiérarchique 4	798	23.3	12.9
Autres	1'523	23.9	24.7
Canton	6'176	21.1	100.0

		En % Contrib	En % du total
Delémont	1'754	18.7	37.7
Porrentruy	1'200	21.1	25.8
Niveau hiérarchique 1	2'954	19.6	63.5
Niveau hiérarchique 2	434	19.8	9.3
Niveau hiérarchique 3	467	20.9	10.0
Niveau hiérarchique 4	798	23.3	17.2
Zones urbaines	4'653	20.3	100.0

Tableaux 6.13 et 6.14: Distribution des revenus de moins de 30'000 fr. selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des contribuables et en % du total des revenus de moins de 30'000 fr.), 1993-1994

2 Primes d'assurance et intérêts de capitaux d'épargne, déduction pour le produit du travail du conjoint, enfants ou personnes à charge.

REVENUS INFÉRIEURS A 30'000 FR, 1993-1994

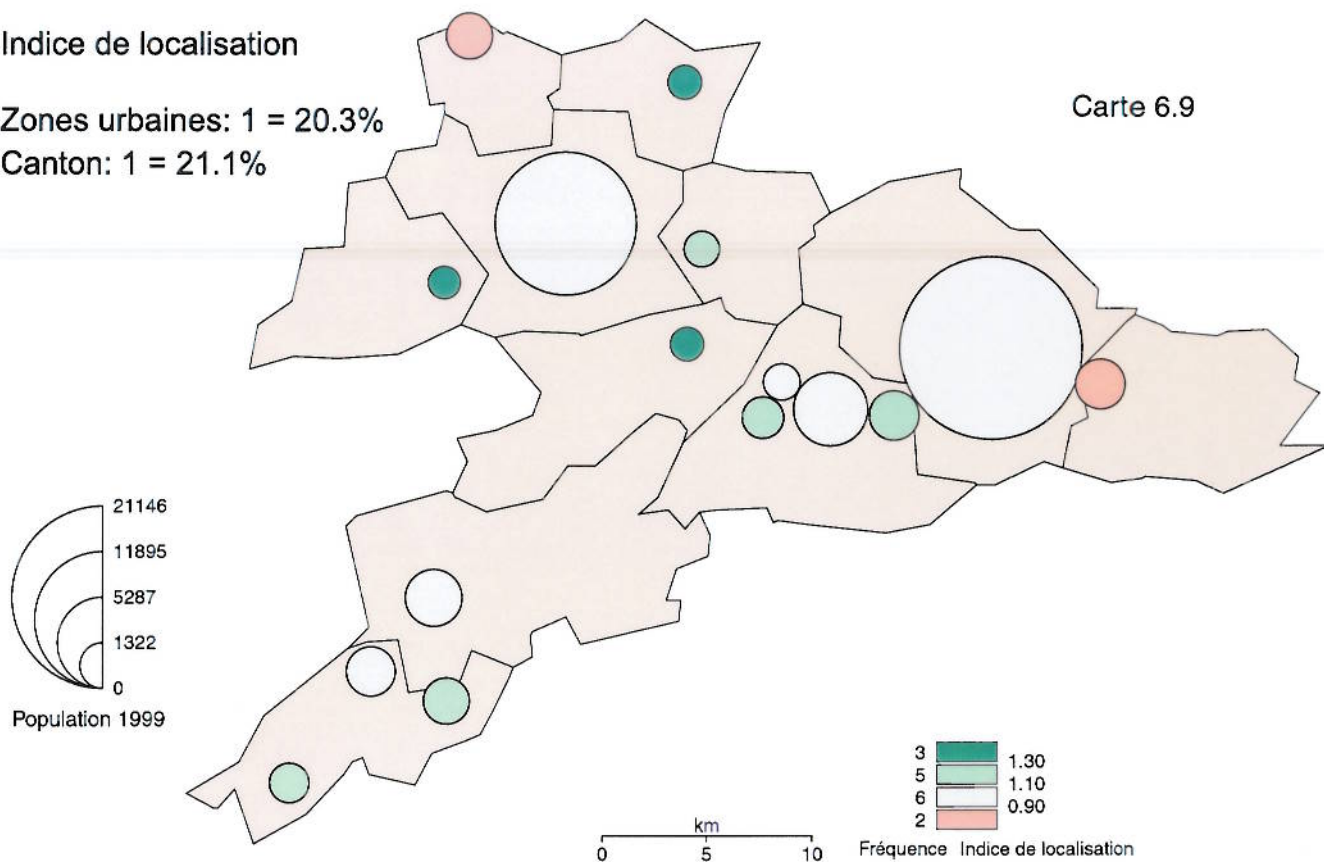
Contribuables dont le revenu net annuel est inférieur à 30'000 fr. / total des contribuables

Indice de localisation

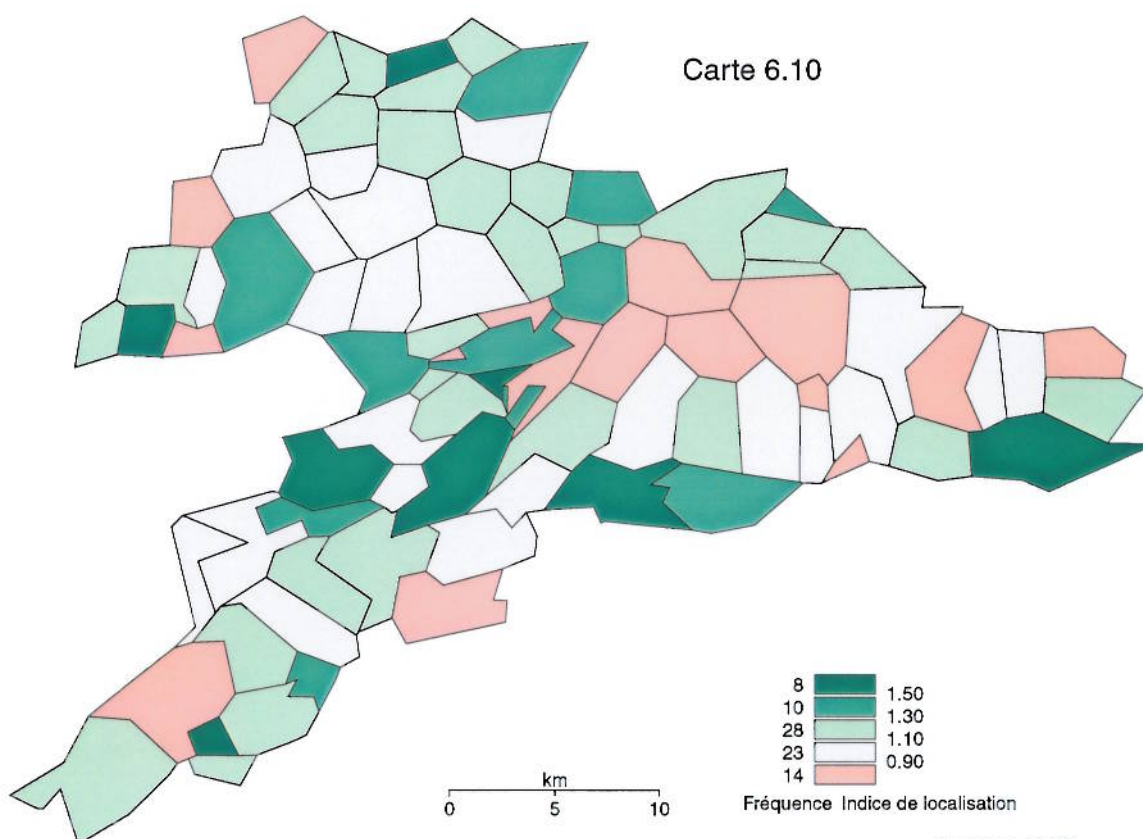
Zones urbaines: 1 = 20.3%

Canton: 1 = 21.1%

Carte 6.9



Carte 6.10



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

REVENUS SUPERIEURS A 75'000 Fr., 1993-1994

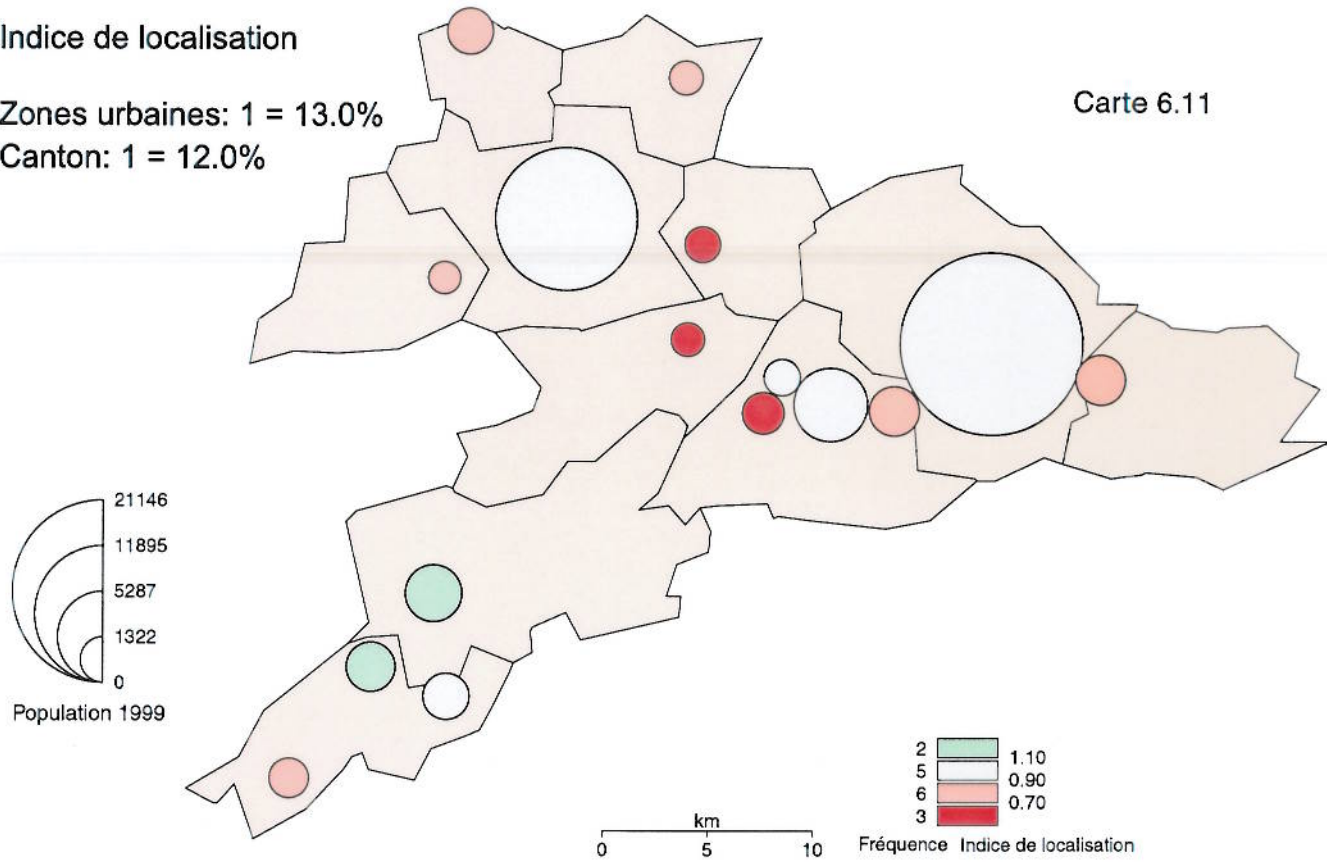
Contribuables dont le revenu net annuel est supérieur à 75'000 fr. / total des contribuables

Indice de localisation

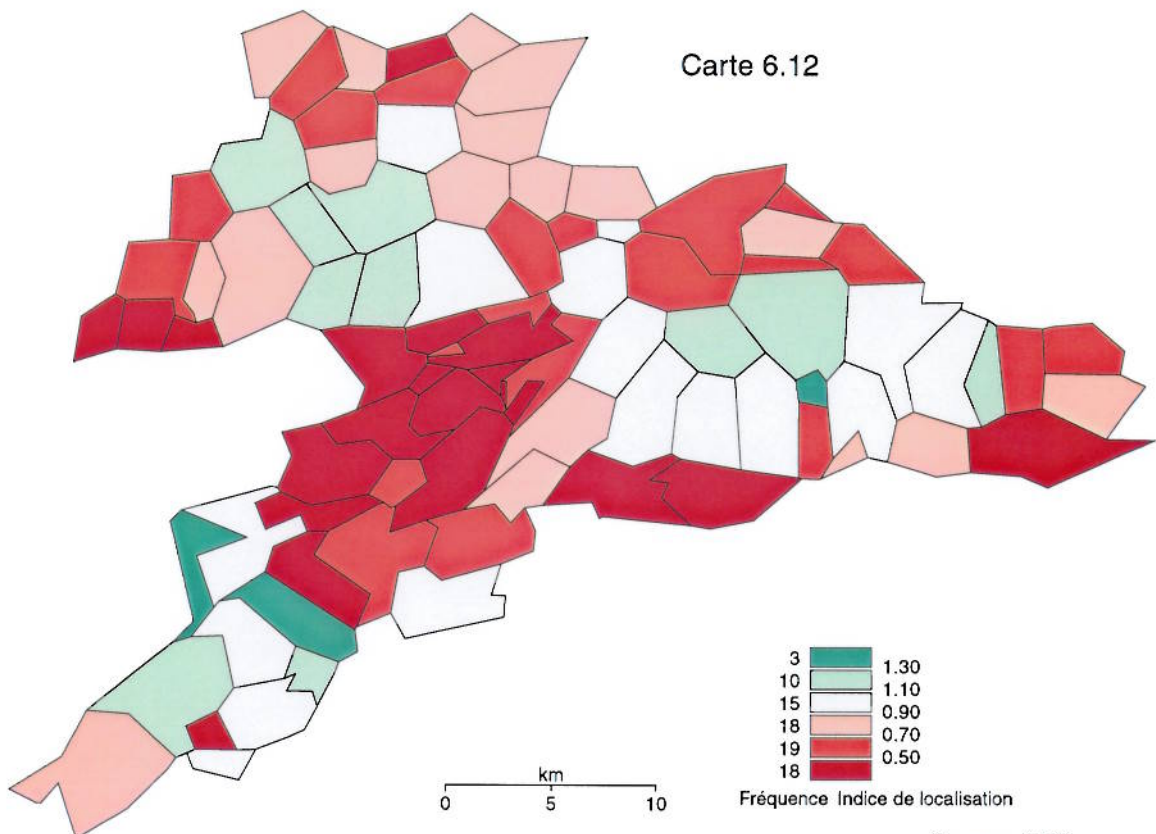
Zones urbaines: 1 = 13.0%

Canton: 1 = 12.0%

Carte 6.11



Carte 6.12



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

Les cartes 6.9 et 6.10 nous fournissent quelques renseignements quant à la répartition de ces contribuables dans l'espace cantonal. La ville de Porrentruy et les communes environnantes se situent dans la classe moyenne tandis que la plupart des communes où cette catégorie est sous-représentée sont localisées sur l'axe Glovelier-Delémont-Val Terbi.

6.2.2 Hauts revenus: trois zones privilégiées

Les contribuables dont le revenu est supérieur à 75'000 fr. constituent 12% des contribuables jurassiens, soit 3'515 personnes. Cette proportion est nettement plus faible par rapport à la catégorie des bas revenus (21.1%).

Si les zones urbaines enregistrent un pourcentage de bas revenus inférieur à la valeur cantonale, l'inverse est constaté pour la catégorie des revenus supérieurs (13% contre 12%). Plus précisément, ce groupe de contribuables est surreprésenté dans les deux premiers niveaux de la hiérarchie. Par ailleurs, parmi les quinze localités faisant partie de ces deux premiers niveaux, il n'y a que Courrendlin (0.97), Alle (0.89) et Soyhières (0.53) qui n'obéissent pas à cette règle. Nous remarquons donc un gradient centre/périphérie, gradient perturbé par le niveau 2 où la proportion de hauts revenus est la plus importante. Quant aux communes rurales, si elles représentent 23.1% de la population et 24.7% des revenus inférieurs, elles ne rassemblent que 15.2% des hauts revenus.

		En % Contrib	En % du total
Delémont	1'298	13.8	36.9
Porrentruy	761	13.4	21.7
Niveau hiérarchique 1	2'059	13.6	58.6
Niveau hiérarchique 2	313	14.3	8.9
Niveau hiérarchique 3	257	11.5	7.3
Niveau hiérarchique 4	350	10.2	10.0
Autres	536	8.4	15.2
Canton	3'515	12.0	100.0

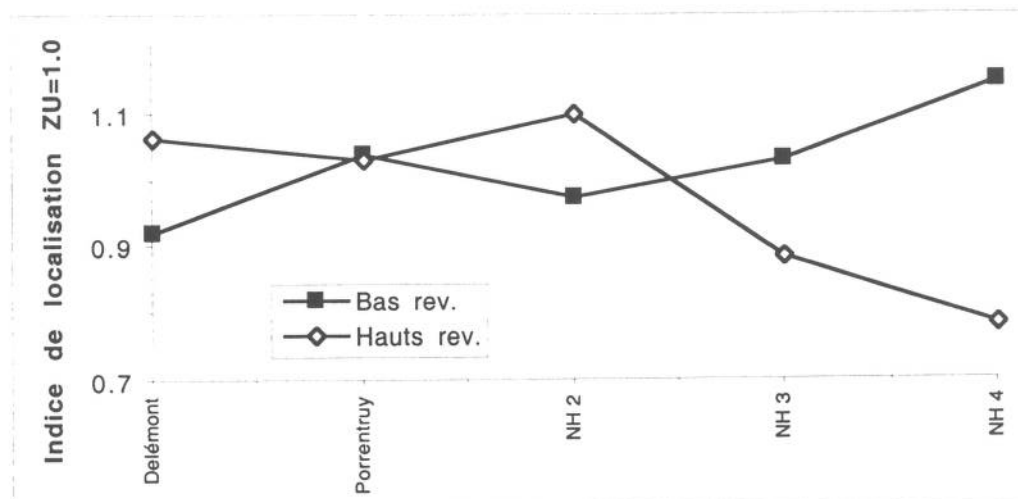
		En % Contrib	En % du total
Delémont	1'298	13.8	43.6
Porrentruy	761	13.4	25.5
Niveau hiérarchique 1	2'059	13.6	69.1
Niveau hiérarchique 2	313	14.3	10.5
Niveau hiérarchique 3	257	11.5	8.6
Niveau hiérarchique 4	350	10.2	11.7
Zones urbaines	2'979	13.0	100.0

Tableaux 6.15. et 6.16: Distribution des revenus supérieurs à 75'000 fr. selon les niveaux hiérarchiques (en % du total des contribuables et en % du total des revenus supérieurs à 75'000 fr.), 1993-1994)

Les cartes 6.11 et 6.12 font ressortir de façon explicite *trois zones privilégiées*, à savoir *l'axe Glovelier-Delémont-Val Terbi*, *l'agglomération bruntrutaine* et *la région formée des trois principaux pôles francs-montagnards*.

A l'inverse, les zones défavorisées correspondent aux régions les plus périphériques (Clos du Doubs, Plateau de Pleigne, Est du Val Terbi, Haute-Ajoie, Est des Franches-Montagnes, etc). Au niveau de la trame urbaine, seuls Le Noirmont (16.6% des contribuables), Saignelégier (15%), Delémont (13.8%) et Porrentruy (13.4%) se situent en dessus de la moyenne qui s'élève à 13%.

Le graphique ci-dessous permet de comparer la distribution des deux catégories de revenus prises en considération et de mettre en exergue les tendances déjà identifiées. Les niveaux inférieurs connaissent une situation défavorable alors qu'à Delémont et au deuxième niveau, les hauts revenus sont davantage représentés que les faibles revenus. Quant à *l'agglomération de Porrentruy*, elle se situe dans les deux cas de figure en dessus de la moyenne de la zone urbaine.



Graphique 6.1: *Hauts revenus et bas revenus: indice de localisation, selon la hiérarchie urbaine, 1993-1994*

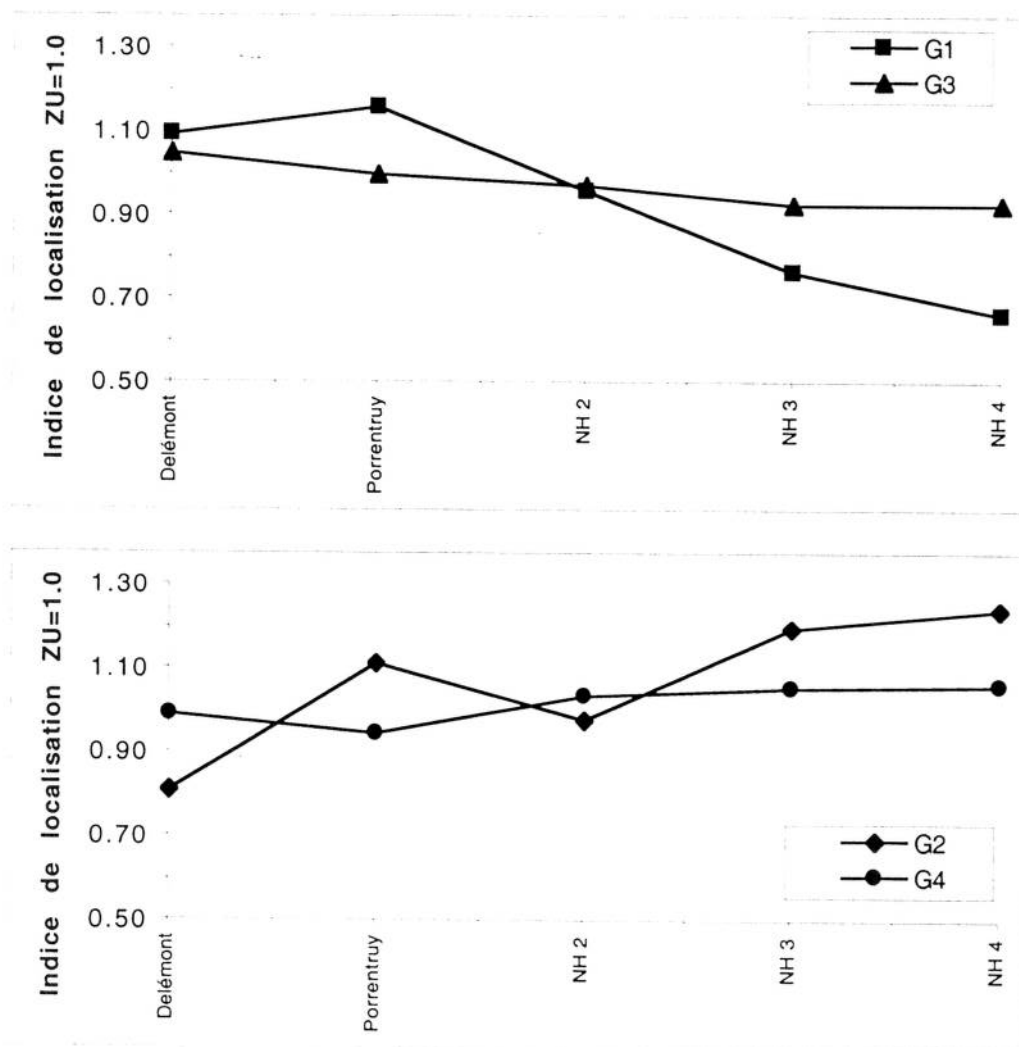
6.3 Eléments de synthèse: structures sociales, centralités et distribution spatiale des revenus

En guise de synthèse, intéressons-nous aux indices de localisation décrivant la répartition des quatre catégories socioprofessionnelles au sein des différents niveaux de la hiérarchie telle que représentée par le graphique. Remarquons qu'il existe une certaine redondance entre les informations fournies par les indicateurs du statut socioprofessionnel et les enseignements tirés des données relatives aux niveaux de formation. Enfin, soulignons la forte corrélation entre la distribution des revenus et la distribution des formations et des statuts socioprofessionnels.

- **Les statuts socio-professionnels: bicéphalité et opposition centre/périphérie**

Le premier indicateur (groupe 1 : professions libérales, dirigeants, cadres, etc.) permet de différencier clairement les structures sociales de la hiérarchie urbaine. Seul *Delémont et Porrentruy* se situent en dessus de la moyenne. En revanche, les centres de niveau 3 et 4 obtiennent des scores largement en-dessous de la moyenne.

Les deux centres principaux se distinguent l'un l'autre de la manière suivante: Delémont concentre proportionnellement davantage les catégories 3 (non-manuels qualifiés et professions intermédiaires) et 4 (manuels qualifiés et travailleurs non qualifiés) alors qu'à Porrentruy, ce sont les groupes 1 (dirigeants, professions libérales, professions intellectuelles et d'encadrement) et 2 (autres indépendants) qui sont les plus présents.



Graphiques 6.2 et 6.3: Statuts socioprofessionnels et système des places centrales: indices de localisation, 1990

Les cartes 6.13 à 6.15 complètent cette analyse au niveau des microrégions et font spécialement ressortir l'opposition entre régions centrales et régions périphériques.

La répartition la plus inégale et la plus discriminante est celle des dirigeants, cadres et professions libérales. Cette catégorie de la population active est concentrée à Porrentruy (1.24/9%) et Delémont (1.18/8.5%). Elle est proportionnellement moins présente dans les autres parties du canton où les indices de localisation observés s'échelonnent de 0.53/3.8% pour le Clos du Doubs à 0.9/6.5% pour la Haute Sorne.

La catégorie des ouvriers et des personnes non qualifiées est, également à cette échelle, la moins inégalement répartie. Seules trois microrégions (Delémont: 0.98/45%, Porrentruy: 0.95/43.7% et Saignelégier: 0.95/43.6%) se situent, mais de manière peu prononcée, en dessous de la moyenne (45.9%). Nous pouvons aussi remarquer l'importance de la centralité en ce qui concerne les employés et professions intermédiaires puisque les deux régions qui enregistrent les proportions les plus fortes sont Delémont (1.09/37.4%) et Porrentruy (1.03/35.3%).

- **Qualification du travail et centralité: un indicateur synthétique**

Compte tenu de ces résultats, il est tentant de proposer *un indice synthétique de centralité* associant l'indice de localisation des formations supérieures (maturité, université) et celui des catégories socioprofessionnelles élevées (dirigeants, cadres et professions libérales) à des indicateurs économiques et démographiques (emplois tertiaires, services aux entreprises et densité de population).

Dans la même perspective, il est également possible d'envisager la construction d'*un indice synthétique de périphéricité* fondé sur la combinatoire d'un ensemble d'indices qui traduisent la présence d'activités agricoles et d'un travail généralement moins qualifié: l'indice de localisation des emplois agricoles, l'indice de localisation des faibles formations (aucune formation ou scolarité obligatoire), l'indice de localisation des catégories socioprofessionnelles peu élevées (ouvriers et travailleurs non qualifiés) ainsi que celui des autres indépendants. Le graphique suivant permet de visualiser de manière synthétique la position de chacune des microrégions pour ces deux indices.

STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS, 1990

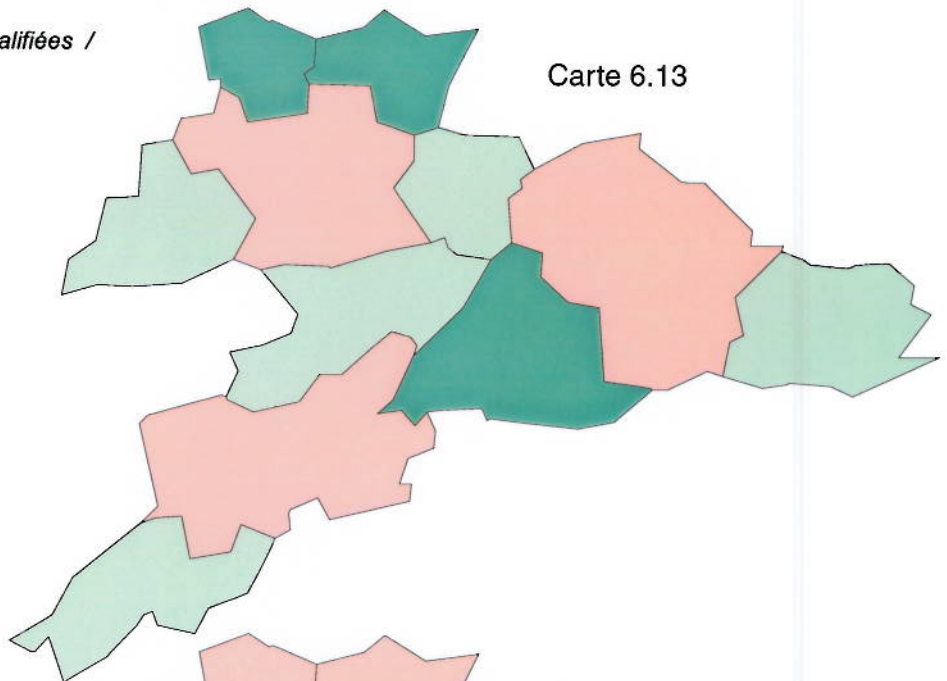
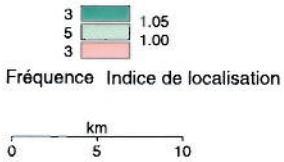
OUVRIERS ET PERSONNES NON QUALIFIEES, 1990

Ouvriers et personnes non qualifiées / population active

Carte 6.13

Indice de localisation

Canton: 1 = 45.9%



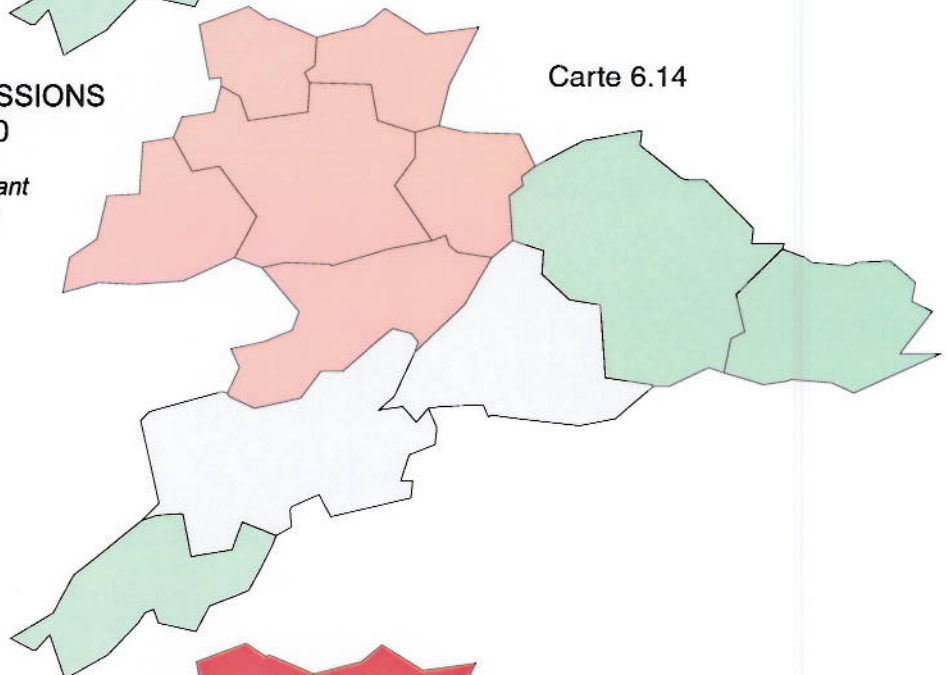
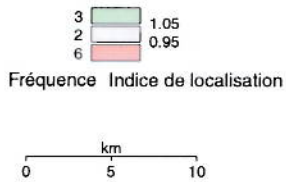
EMPLOYES ET PROFESSIONS INTERMEDIARES, 1990

Employés et personnes exerçant une profession intermédiaire / population active

Carte 6.14

Indice de localisation

Canton: 1 = 34.4%



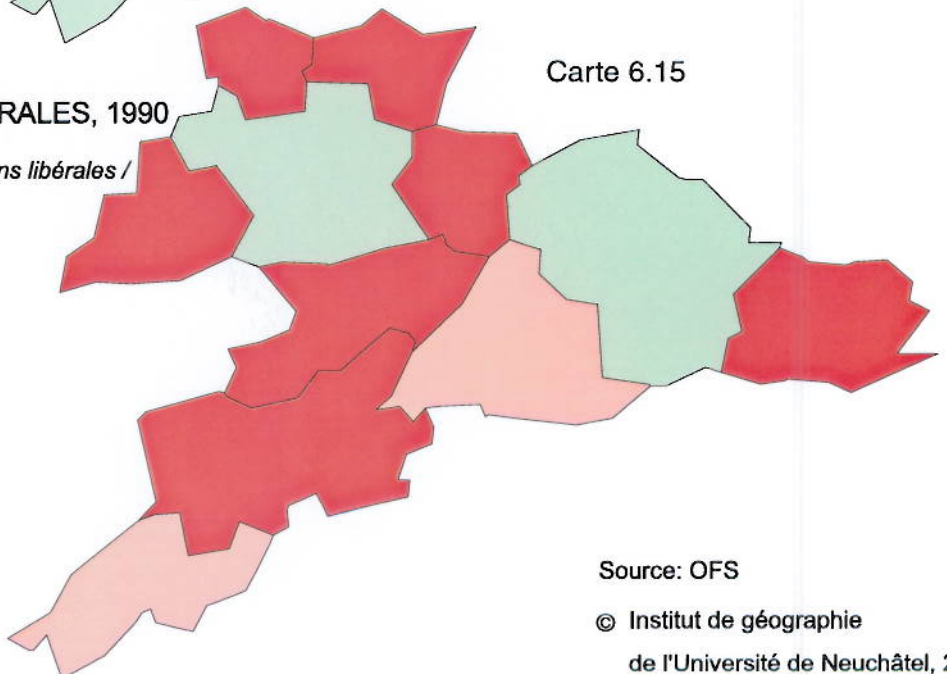
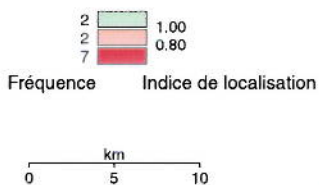
DIRIGEANTS, CADRES ET PROFESSIONS LIBERALES, 1990

Dirigeants, cadres et professions libérales / population active

Carte 6.15

Indice de localisation

Canton: 1 = 7.2%

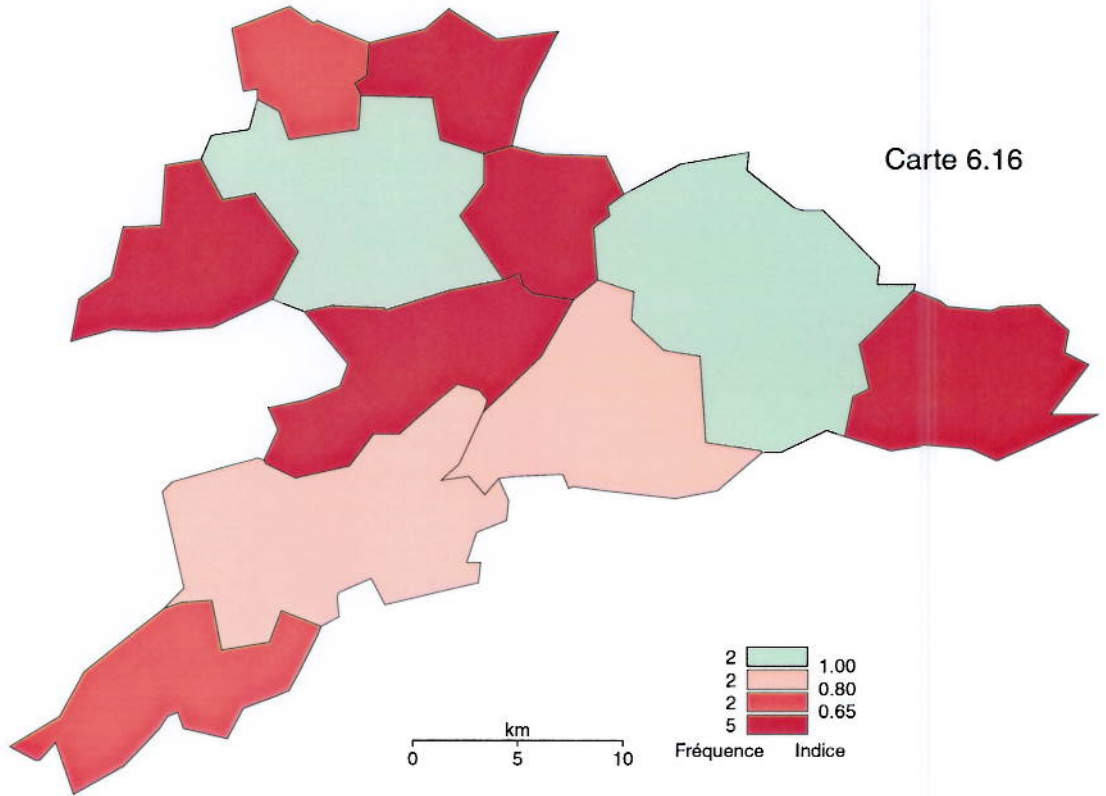


Source: OFS

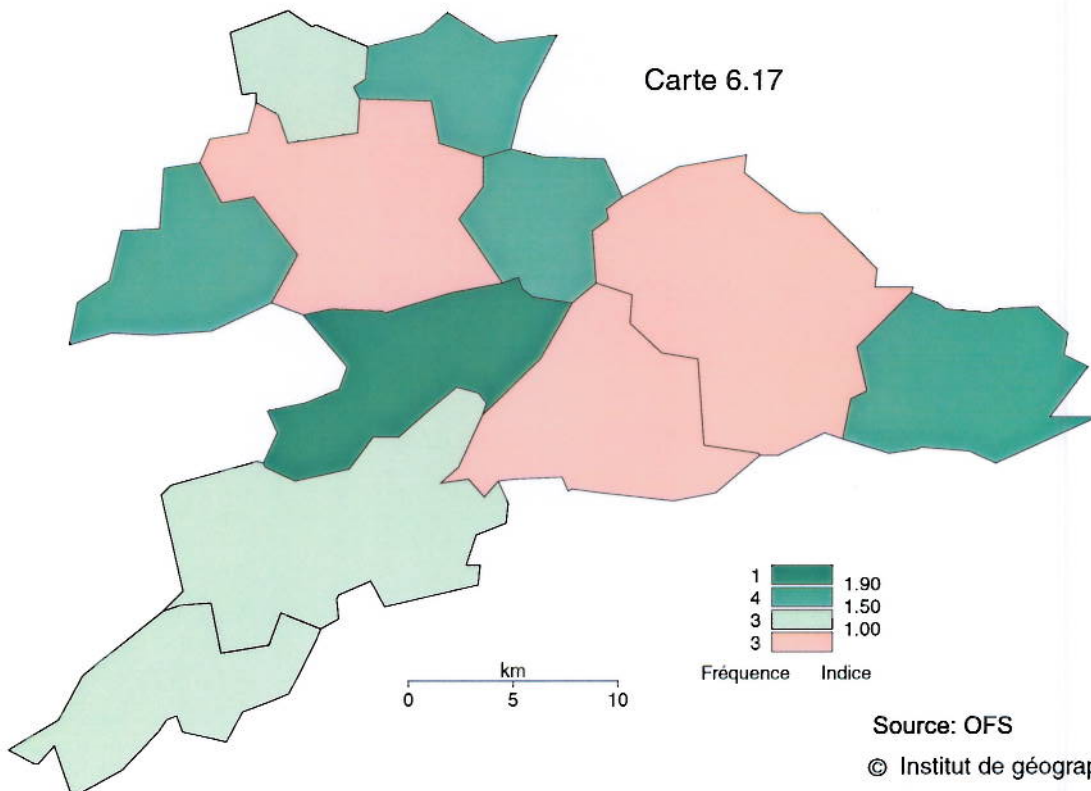
© Institut de géographie
de l'Université de Neuchâtel, 2000

INDICES DE CENTRALITE ET DE PERIPHERICITE

INDICE DE CENTRALITE



INDICE DE PERIPHERICITE



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

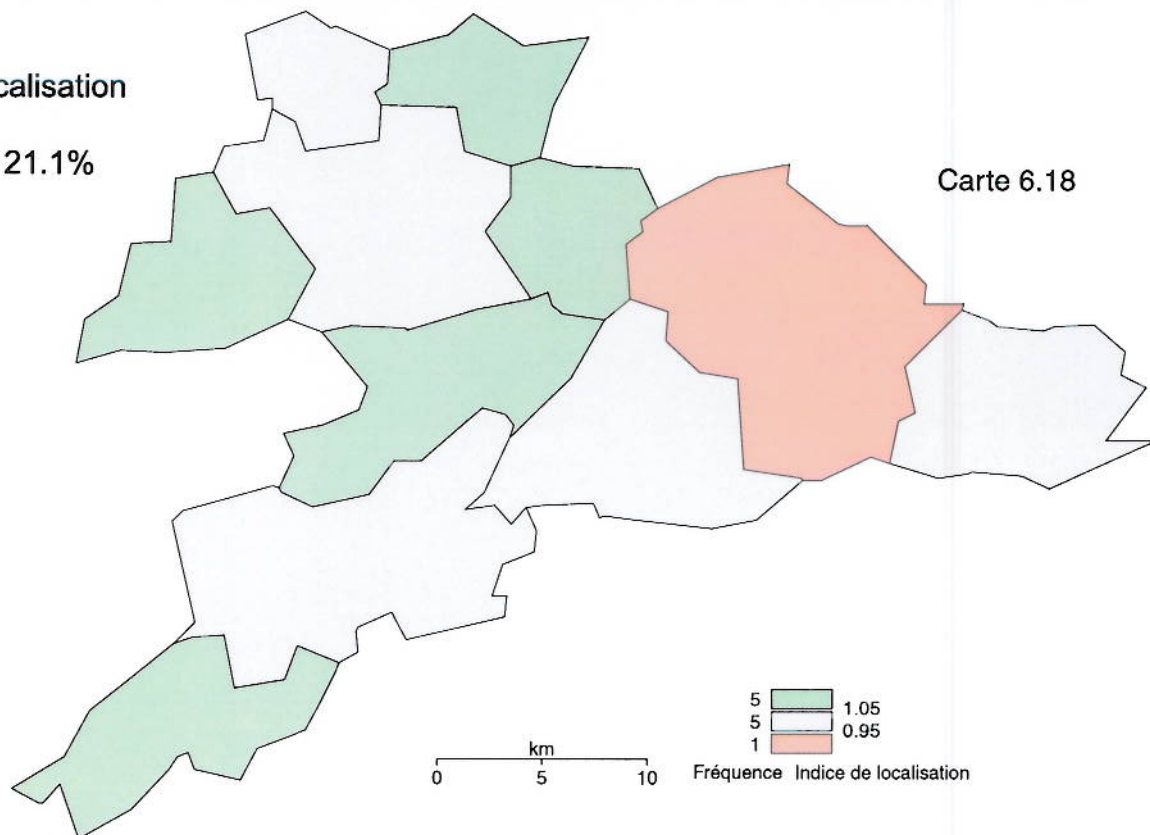
REVENUS, 1993-1994

REVENUS INFÉRIEURS À 30'000 FR, 1993-1994

Contribuables dont le revenu net annuel est inférieur à 30'000 fr. / total des contribuables

Indice de localisation

Canton: 1 = 21.1%

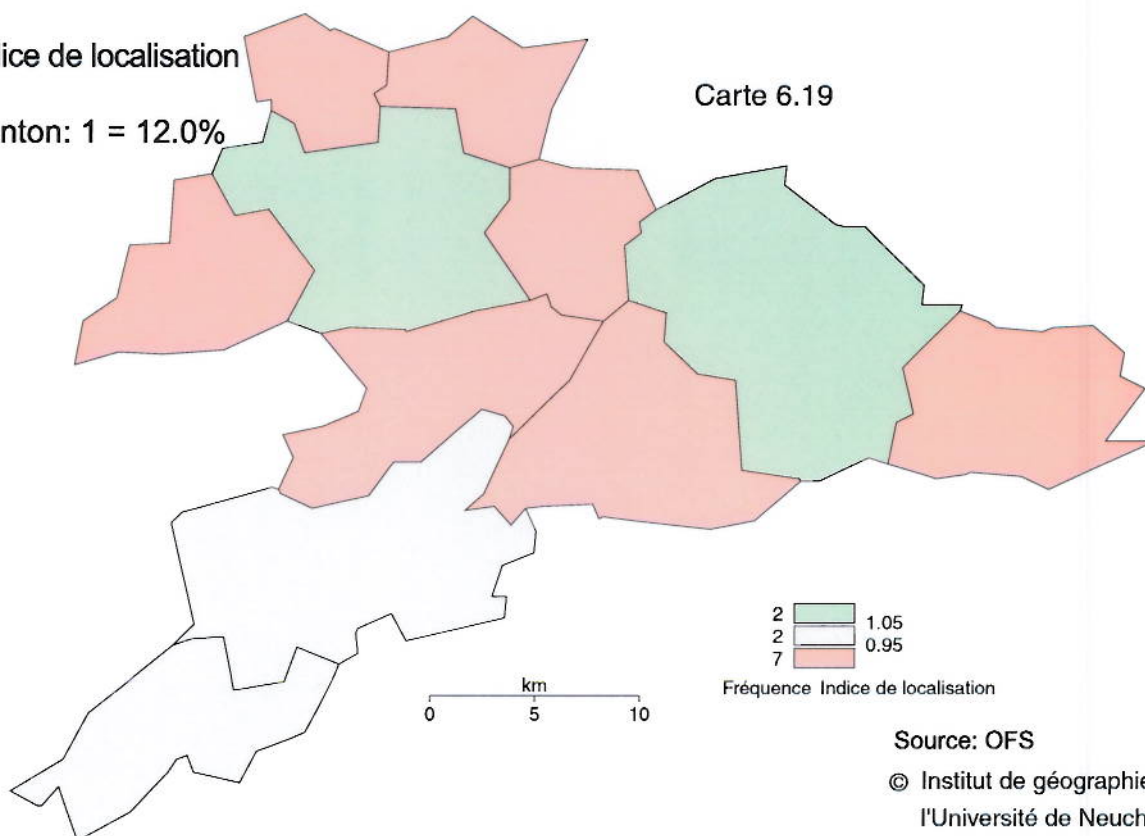


REVENUS SUPÉRIEURS À 75'000 FR., 1993-1994

Contribuables dont le revenu net annuel est supérieur à 75'000 fr. / total des contribuables

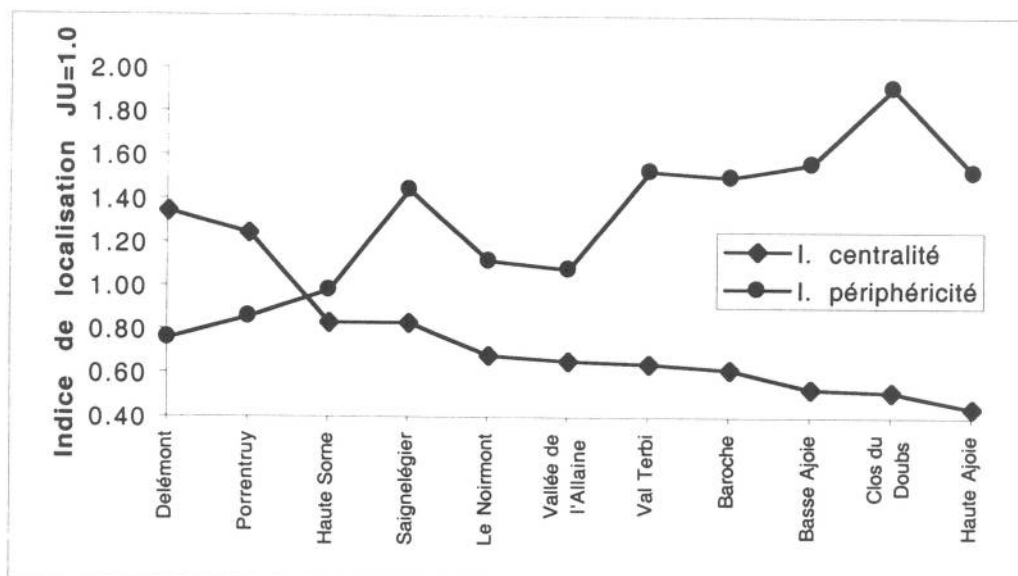
Indice de localisation

Canton: 1 = 12.0%



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000



Graphique 6.4: Indicateur de centralité et indicateur de périphéricité.

Les deux indicateurs synthétiques sont fortement et négativement corrélés ($R^2=0.65$): lorsque l'indicateur de centralité augmente, l'indicateur de périphéricité diminue. Cette hiérarchie des niveaux de centralité ne coïncide pas toujours étroitement avec la hiérarchie inversée des périphéricités.

En effet, comme nous l'avons observé à différentes reprises, certaines micro-régions présentent à la fois certaines caractéristiques de la centralité et quelques attributs de la périphéricité. C'est le cas par exemple de Saignelégier, de la Vallée de l'Allaine, et du Clos du Doubs.

On relèvera encore que l'indice synthétique de centralité est fortement et positivement corrélé avec l'indice des revenus élevés ($R^2=0.66$). C'est ce que montrent les cartes 6.16 et 6.19.

- **Polarisation des revenus: disparités régionales du revenu et hiérarchisation du territoire**

La distinction entre ce qui ordonne les espaces les uns par rapport aux autres en les ordonnant, et ce qui les différencie sans mettre en jeu obligatoirement des processus de subordination n'est pas toujours évidente. La récurrence des effets de polarisation au niveau des qualifications, des status et des revenus semble marquer un rapport de hiérarchisation entre des niveaux de développement socio-économique des régions jurassiennes.

Delémont et Porrentruy: des régions centrales distinctes

En cartographiant ces indicateurs de revenu à l'échelle des micro-régions, nous remarquons de suite la place privilégiée occupée par Delémont. Cette micro-région combine en effet une faible proportion de revenus inférieurs à 30'000 fr. (0.9/19%) et une surreprésentation des hauts revenus (1.12/13.4%).

La région de Porrentruy un peu moins bien lotie avec des indices de localisation de 1.01 (21.3%) pour les faibles revenus et de 1.11 (13.3%) pour les hauts revenus qu témoignent d'une certaine dualisation sociale.

Les régions intermédiaires

Saignelégier entre selon chacun de ces deux critères dans la classe centrale. D'autres microrégions intermédiaires semblent toutes être défavorisées en regard d'une des moyennes cantonales: certaines ont une proportion plus faible de hauts revenus (Vallée l'Allaine, Haute Sorne et Val Terbi) alors que pour le Noirmont, ce sont les faibles revenus qui sont surreprésentés.

Les régions périphériques

Le Clos du Doubs, la Baroche, la Basse-Ajoie et la Haute-Ajoie cumulent les deux désavantages au niveau des revenus. Leur situation est aussi difficile tant du point de vue des dynamiques démographiques que des dynamiques économiques.

7. Synthèse et conclusions générales

L'analyse de l'organisation et des dynamiques territoriales est fondée sur l'idée de l'existence de structures élémentaires de l'espace (centres d'attraction, gradients centre/périphérie, axes de développement, etc.) et sur une méthode permettant l'approche comparative à des échelles géographiques différentes (la commune, le système de places centrales, les microrégions, etc).

Au cours de notre étude, nous avons tenté d'appréhender l'articulation du territoire jurassien et ses transformations au cours des dernières décennies. Trois notions fondamentales en analyse spatiale ont ainsi trouvé leur expression: la hiérarchie des espaces qui repose sur la densité et les caractéristiques de la trame des places centrales; la différence des spécialisations économiques qui fonde leur complémentarité; la diversité des dynamiques qui caractérise les processus de territorialisation à l'œuvre.

La carte 7.1 résume et schématise les principaux résultats de notre étude. Outil permettant une représentation des principales articulations du territoire jurassien, elle demeure une simplification et une abstraction impliquant forcément des choix sur les idées force à retenir. Que montre notre analyse ? Elle montre que l'essentiel de l'organisation de l'espace et de sa dynamique peut être représenté par la combinaison de quelques formes ou modèles élémentaires: le modèle centre/périphérie, le modèle zonal et le modèle axial.

- **Le modèle centre/périphérie: deux centres principaux, deux sous-systèmes et deux dynamiques**

La prédominance des deux principaux centres urbains du canton, Delémont et Porrentruy, est évidente. La double centralité jurassienne se traduit par une accumulation des forces démographiques fortement accentuée par la polarisation des activités, des revenus et des qualifications élevées au sein du périmètre des deux agglomérations. Elle s'exprime également par l'existence de deux champs d'influence distincts, facilement repérables par l'intensité des flux pendulaires et pratiquement délimités par des barrières topographiques.

Les communes les plus peuplées se concentrent dans le champ d'influence proche de Delémont et de Porrentruy. Le processus de suburbanisation et de périurbanisation se sont développés à l'échelle des deux agglomérations déplaçant leur centre de gravité vers le sud. Cependant, les deux centres d'emploi du canton sont capables d'attirer des personnes résidant dans un champ plus vaste dont le gradient diminue avec la distance.

Les similitudes liées à la taille des deux centres principaux et à leurs processus d'étalement spatial ne doit toutefois pas faire illusion.

L'agglomération de Delémont renforce régulièrement sa base démographique et son potentiel économique. En revanche, celle de Porrentruy subit une double déprise. Ce déclin démographique et économique résulte-t-il d'un effet de situation dans une position d'enclavement ou est-il l'effet d'une logique propre à l'ensemble de l'Ajoie? Les conséquences négatives de ces deux facteurs semblent se cumuler. La position excentrée de Porrentruy n'est pas favorable à son développement. L'agglomération bruntrutaine ne peut pas non plus compter sur une dynamique zonale qui alimenterait sa reconversion tertiaire puisque la quasi totalité des centres secondaires de la région est également en perte de vitesse.

Les deux centres possèdent leur propre logique de fonctionnement et s'articulent de manière différenciée à l'extérieur du canton. Entre les deux centres principaux du canton et leurs relais périphériques proches, le Clos du Doubs et la Baroche, régions à fort indice de périphéricité et en décroissance démographique, peinent à faire valoir leurs ressources endogènes. Les microrégions centrées sur des petits pôles à spécialisation industrielle accusent aussi des difficultés de développement. En revanche, Saignelégier et les communes voisines manifestent un certain dynamisme. En fait, le système des lieux centraux articule des espaces de développement aux caractéristiques différenciées.

- **Modèle zonal et clivages territoriaux: trois zones aux potentiels et aux dynamiques distincts**

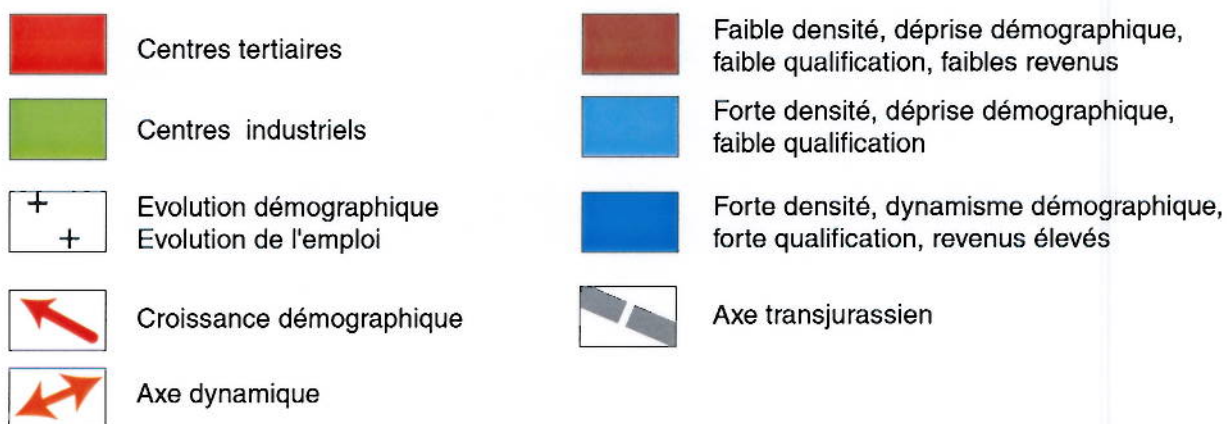
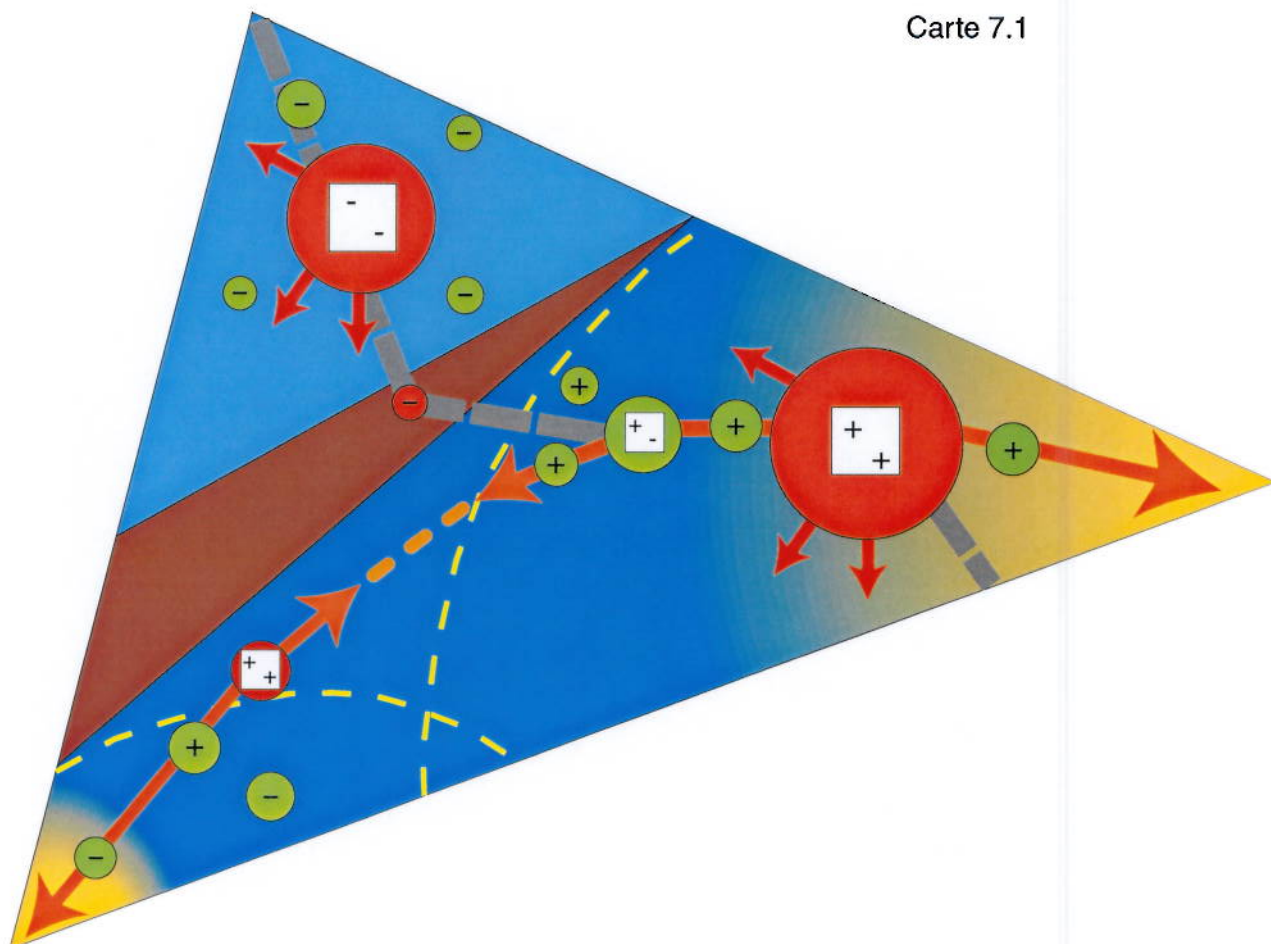
L'analyse de la distribution des densités, des emplois, des qualifications et des revenus met en évidence trois zones principales dotées d'attributs divers. La diagonale du Clos du Doubs-Baroche impose un clivage territorial majeur, une ligne de partage, entre deux zones distinctes: d'une part la région bruntrutaine et ses relais périphériques et d'autre part, l'ensemble régional constitué grossièrement par les Franches Montagnes et le district de Delémont.

Les caractéristiques de la diagonale du Clos du Doubs sont connues: faibles niveaux de qualification, spécialisations agro-tertiaires avec une prédominance d'activités agricoles, faiblesse des revenus, croissance négative de l'emploi.

Au nord de cette ligne de partage symbolique, l'Ajoie apparaît comme une région dotée d'une cohérence propre mais en perte de vitesse. En effet, l'analyse du semis urbain et des dynamiques microrégionales fait apparaître *deux entités dont l'organisation spatiale est différente* et dont les tendances de développement sont opposées.

LE CANTON DU JURA: ORGANISATION DU TERRITOIRE

Carte 7.1



La région bruntrutaine s'organise de manière *aréolaire*, Porrentruy étant relayée par une série de centres secondaires qui animent les microrégions voisines, alors que la logique *linéaire* prédomine dans l'axe Glovelier-Delémont-Vicques. L'armature delémontaine est complétée par un ensemble de lieux centraux – Saignelégier, Le Noirmont, Les Breuleux et Les Bois – déjà intégrés dans le champ d'influence de La Chaux-de-Fonds. La zone située au sud et à l'est de la diagonale du Clos du Doubs enregistre les niveaux de qualification et de revenu les plus élevés du canton mais également les plus forts dynamismes démographiques et économiques. Ceci nous renvoie directement au troisième modèle d'organisation de l'espace jurassien.

- **La dynamique interjurassienne: l'axe transjurassien à l'épreuve**

Le canton du Jura est traversé par deux axes à l'intersection desquels est localisée la capitale cantonale:

- l'axe transjurassien qui relie Delémont et Porrentruy et qui, à moyen terme, se prolongera de part et d'autre vers la région Belfort-Montbéliard et le plateau suisse;
- l'axe interjurassien est animé par le chapelet de centres de différents niveaux hiérarchiques allant de Delémont aux Bois en passant par Courfaivre, Bassecourt, Glovelier, Saignelégier et Le Noirmont; il met en relation la région bâloise, la Suisse romande et le sud-ouest du plateau suisse.

L'axe coudé Delémont-Glovelier-Porrentruy-Boncourt est composé de localités fortement peuplées, situées à basse altitude et bénéficiant d'une bonne accessibilité à l'échelle du canton (ligne de chemin de fer CFF, Transjurane et RC6). Cet axe transjurassien est caractérisé par le volume des concentrations démographiques et économiques polarisées par les deux agglomérations du canton. Paradoxalement, l'axe transjurassien n'a pas enregistré un grand dynamisme au cours des dernières années. L'espoir placé dans la Transjurane (développement des complémentarités entre Porrentruy et Delémont, dynamisme facilité par une accessibilité améliorée, etc.) n'ayant pas, pour l'instant, été concrétisé, c'est l'axe interjurassien qui a réussi à imprimer une certaine dynamique territoriale. Les pôles situés sur cet axe ont enregistré, à quelques exceptions, des croissances positives de la population et de l'emploi.

Ces trois séries de constats nous amènent à quelques conclusions rétrospectives relatives aux orientations retenues dans le Plan directeur cantonal actuellement en révision:

- les résultats de l'étude montrent que l'objectif du 1er plan directeur visant le maintien de la répartition spatiale de la population n'a pas été atteint;
- l'intention d'étendre le rayonnement des deux agglomérations du canton sur et au-delà du canton dans un esprit de complémentarité entre les deux pôles n'a pas abouti;
- le potentiel économique et démographique de certaines régions s'est affaibli alors que d'autres se sont renforcées; l'effort pour maîtriser l'accroissement des disparités économiques a échoué; la position de certains centres relais n'a pas pu être consolidée.

Le rappel de ces faits généraux ne doit pas conduire à une attitude fataliste. L'analyse de l'organisation du territoire jurassien, de ses dynamiques ainsi que l'étude de son positionnement dans le contexte régional doivent stimuler des représentations collectives susceptibles d'alimenter la recherche de nouvelles lignes directrices stratégiques nécessaires à orienter les actions en faveur des changements souhaités.

ANNEXES

Noms	Population résidente, 1999	Densité de population, 1999	Population résidente, 1970-1999	Pourcentage d'évolution, 1970-1999	Total des emplois à plein temps, 1995	Communes d'emploi, communes de résidence	Emploi à plein temps dans le secteur primaire, 1996	En pour-cent du total des emplois à plein temps	Emploi à plein temps dans le secteur manufacturier, 1995	En pour-cent du total des emplois à plein temps	Emploi à plein temps dans le secteur tertiaire, 1995	En pour-cent du total des emplois à plein temps	Emploi à plein temps dans les services aux entreprises, 1995	En pour-cent du total des emplois tertiaires à plein temps	Emploi à plein temps dans les services sociaux, 1995	En pour-cent du total des emplois tertiaires à plein temps	Emploi à plein temps dans les services de distribution, 1995	En pour-cent du total des emplois tertiaires à plein temps	Emploi à plein temps dans les services personnels, 1995	En pour-cent du total des emplois tertiaires à plein temps	Emplois manufacturier et tertiaire, 1985-1995	Pourcentage d'évolution du nombre d'emplois manufacturiers et tertiaires
Delémont	21146	239,67	1280	6,44	9347	0,40	243	2,85	3293	38,58	5000	58,58	385	8,64	1708	38,33	837	18,78	1526	34,25	508	6,53
Portentuy	12884	178,89	-578	-4,29	5666	0,39	195	3,91	2024	40,58	2769	55,51	175	6,99	1053	42,07	356	14,22	919	36,72	-628	-11,58
Bassecour	3427	220,1	442	14,81	992	0,26	31	3,53	530	60,36	317	36,10	11	3,78	102	35,05	29	9,97	149	51,20	-128	-13,13
Saignelegier	2058	176,35	313	17,94	946	0,43	33	3,94	276	32,94	529	63,13	43	8,65	143	28,77	68	13,68	243	48,89	34	4,41
Le Noirmont	1555	76,23	39	2,57	723	0,43	54	8,14	372	56,11	237	35,75	2	0,90	80	36,20	22	9,95	117	52,94	35	22,15
Les Breuleux	1365	126,39	-28	-2,01	559	0,37	36	7,11	341	67,39	129	25,49	2	1,65	48	39,67	16	13,22	55	45,45	-41	-13,95
Boncourt	1356	150,33	-172	-11,26	673	0,47	30	4,75	417	66,09	184	29,16	5	2,86	78	44,57	36	20,57	56	32,00	166	37,47
Saint-Ursanne	718	62,65	-355	-33,08	330	0,45	9	2,81	139	43,44	172	53,75	5	2,96	99	58,58	13	7,69	52	30,77	79	20,20
Vicques	1590	124,71	482	43,5	266	0,14	36	15,72	95	41,48	98	42,79	2	2,35	41	48,24	10	11,76	32	37,65	-40	-6,24
Courfaivre	1561	125,89	235	17,72	322	0,18	31	10,92	175	61,62	78	27,46	8	11,94	10	14,93	13	19,40	36	53,73	120	34,68
Glovelier	1104	76,99	107	10,73	532	0,45	30	6,05	365	73,59	101	20,36	2	2,15	16	17,20	26	27,96	49	52,69	-124	-32,04
Les Bois	1006	40,73	-104	-9,37	360	0,35	91	25,71	173	48,87	90	25,42	3	3,41	18	20,45	12	13,64	55	62,50	10	4,35
Bobcourt	847	68,97	91	12,04	370	0,33	36	13,04	200	72,46	40	14,49	6	16,22	8	21,62	5	13,51	18	48,65	-25	-12,95
Comol	809	77,56	-46	-5,38	246	0,24	28	14,29	119	60,71	49	25,00	1	2,17	9	19,57	5	10,87	31	67,39	10	5,26
Bonfol	738	54,3	-150	-16,89	251	0,32	37	15,61	151	63,71	49	20,68	1	2,13	9	19,15	25	53,19	12	25,53	-47	-13,13
Chevèze	666	30,65	-12	-1,77	362	0,51	49	14,45	254	74,93	36	10,62	1	2,94	8	23,53	3	8,82	22	64,71	115	65,71
Zone urbaine	52830	146,2	1544	3	21945	0,37	969	4,9	8924	45,2	9978	49,9	652	7,3	3430	38,41	1476	16,53	3372	37,76	44	0,23

Noms	Maturité, Ecole professionnelle supérieure ou universitaires, 1990	En pour-cent de la population de plus de 14 ans	Formation professionnelle, 1990	En pour-cent de la population de plus de 14 ans	Scolarité obligatoire ou aucune formation, 1990	En pour-cent de la population de plus de 14 ans	Dirigeants, cadres et professions libérales, 1990	En pour-cent de la population active	Indépendants, 1990	En pour-cent de la population active	Employés et professions intermédiaires, 1990	En pour-cent de la population active	Ouvriers et personnes non qualifiées, 1990	En pour-cent de la population active	Revenus supérieurs à 75'000 fr., 1993-1994	En pour-cent du total des contribuables	Revenus inférieurs à 30'000 fr., 1993-1994	En pour-cent du total des contribuables
Delémont	1'968	13	6'728	44,44	6'443	42,56	865	8,79	837	8,51	3'699	37,6	4'438	45,11	1'298	13,81	1'754	18,66
Porrentruy	1'311	13,79	3'550	37,34	4'646	48,87	530	9,34	661	11,65	2'032	35,83	2'449	43,18	761	13,37	1'200	21,09
Bassecourt	273	11,7	937	40,15	1'124	48,16	122	8,49	135	9,39	480	33,4	700	48,71	180	12,95	274	19,71
Saignelégier	180	12,89	613	43,91	603	43,19	53	6,43	97	11,77	305	37,01	369	44,78	133	16,52	160	19,88
Le Noirmont	116	11	463	43,89	476	45,12	46	6,87	89	13,28	203	30,3	332	49,55	95	15,03	118	18,67
Les Breuleux	99	10,57	378	40,34	460	49,09	31	5,48	75	13,25	191	33,75	269	47,53	68	12,14	135	24,11
Boncourt	98	9,43	402	38,69	539	51,88	36	6,26	68	11,83	220	38,26	251	43,65	75	10,73	120	17,17
Saint-Ursanne	51	7,17	210	29,54	450	63,29	17	5,54	33	10,75	90	29,32	167	54,4	19	5,56	94	27,49
Vicques	100	10,34	443	45,81	424	43,85	40	6,31	63	9,94	243	38,33	288	45,43	69	11,39	109	17,99
Courfaivre	82	8,13	463	45,93	463	45,93	33	5,09	77	11,88	238	36,73	300	46,3	69	11,58	141	23,66
Glovelier	67	8,75	310	40,47	389	50,78	25	5,06	57	11,54	165	33,4	247	50	42	8,82	116	24,37
Les Bois	60	8,49	288	40,74	359	50,78	17	4,21	82	20,3	138	34,16	167	41,34	36	9,23	93	23,85
Boécourt	70	10,92	196	30,58	375	58,5	27	6,16	51	11,64	117	26,71	243	55,48	44	12,90	63	18,48
Comol	55	9,43	183	31,39	345	59,18	17	4,83	45	12,78	89	25,28	201	57,1	27	7,48	85	23,55
Bonfol	47	7,68	186	30,39	379	61,93	18	5,66	41	12,89	102	32,08	157	49,37	36	9,60	111	29,6
Chevèze	33	7,04	173	36,89	263	56,08	12	4,55	45	17,05	90	34,09	117	44,32	27	9,47	80	28,07
Zone urbaine	4'610	12,2	15'523	41	17'738	46,8	1'889	8,1	2'456	10,5	8'402	35,8	10'695	45,6	2'979	12,98	4'653	20,28